

AU SOUDAN AVEC LES RESCAPÉS DES MASSACRES DE MASSE D'EL-FASHER



Des Soudanaises ayant fui El-Fasher patientent avant de rejoindre le camp de déplacés d'El-Affad, à El-Dabbah, dans le nord du Soudan, le 24 novembre. ABDULMONAM EASSA POUR « LE MONDE »

Guerre en Ukraine

A Moscou, nouvel échec des négociations de paix entre Russes et Américains

DANS LA NUIT de mardi à mercredi, après cinq heures de discussions avec l'émissaire américain Steve Witkoff, Iouri Ouchakov, le conseiller diplomatique de Vladimir Poutine, a déclaré qu'«aucune

solution de compromis [sur les territoires ukrainiens] n'a encore été choisie». Mais, a-t-il ajouté, «certaines propositions américaines peuvent être discutées». Quelques heures auparavant, le président

russe avait donné le ton : «Nous n'avons pas l'intention de faire la guerre à l'Europe, mais si l'Europe le souhaite et commence, nous sommes prêts dès maintenant.»

PAGE 4 ET IDEES PAGE 28

Marché du travail

Les faussaires en diplômes et certificats prolifèrent

PAGE 19

Inflation

La flambée des prix alimentaires amplifie les inégalités sociales

PAGE 18

Informatique

La Cour des comptes étrille le fiasco du logiciel pénal de la police

PAGE 12

VU PAR MAARTEN WOLTERINK (PAYS-BAS)

CARTOONING FOR PEACE



Traduction : « Je vous écoute... »

Allemagne 4,80 €, Andorre 4,30 €, Autriche 4,50 €, Belgique 4,00 €, Espagne 4,30 €, Grèce 4,20 €, Guadeloupe-Martinique 4,00 €, Italie 4,20 €, Luxembourg 4,20 €, Maroc 32 DH, Pays-Bas 4,60 €, Portugal cont. 4,30 €, La Réunion 4,00 €, Sénégal 2 500 FCFA, Suisse 4,80 CHF, Tunisie 7,10 DT

Politique

Malgré les doutes, Edouard Philippe maintient le cap sur 2027

A seize mois de l'élection présidentielle, le candidat déclaré d'Horizons s'efforce de s'imposer à la tête du centre et de la droite

PAGES 8-9

Israël

Portraits de Français juifs qui décident de faire leur alya

Par adhésion au sionisme ou désir de ne plus vivre dans la peur, ils sont des centaines à s'expatrier chaque année en Israël

PAGE 21

M
ÉDITORIAL
MÉDIAS : LES VRAIES
QUESTIONS
DE MACRON
PAGE 31 ET NOS
INFORMATIONS PAGE 16

Terres rares

Bruxelles à l'offensive contre la dépendance à la Chine

LA COMMISSION EUROPÉENNE a présenté, mercredi, ses propositions pour que les Vingt-Six deviennent moins dépendants de la Chine pour leur approvisionnement en matières premières criti-

ques. Les Européens souhaitent ainsi mettre fin au «racket» auquel se livre Pékin sur certaines entreprises soucieuses de protéger leurs secrets industriels.

PAGE 15

Laurent-Perrier

Héritage, choisi par les meilleurs.



Le Prince de Galles
Paris



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Soudan : survivre après le massacre d'El-Fasher

Des rescapés de la prise de la capitale du Darfour par les paramilitaires racontent les exactions et les tueries



Dans le camp de déplacés d'El-Affad, à El-Dabbah, les 24 et 25 novembre : Mohammed Abdallah, géologue, a survécu au massacre d'El-Fasher.



Waqya Ahmed El-Zein, à El-Dabbah. Elle a trouvé ces deux petits garçons dans le souk d'Al-Mawassi, alors qu'elle fuyait El-Fasher. PHOTOS : ABDULMONAM EASSA POUR « LE MONDE »

REPORTAGE

EL-DABBAH (SOUUDAN) -
envoyé spécial

Le rendez-vous était fixé à l'aube. Asma Ibrahim et son mari, Ammar El-Tijani, devaient se retrouver près des portes du dernier hôpital fonctionnel d'El-Fasher. Lui y avait été admis dix jours plus tôt, blessé à la jambe par un tir de sniper. Comme il ne pouvait plus marcher, leur fuite se ferait à bord d'une charrette tirée par un âne.

Avant la prière du matin, dimanche 26 octobre, le couple et ses trois enfants profiteraient de la pénombre pour se faufiler hors de la capitale du Darfour du Nord, assiégée depuis plus de cinq cent cinquante jours par la milice paramilitaire des Forces de soutien rapide (FSR). «On va s'en sortir, si Dieu le veut», croyait Ammar El-Tijani lors de leur dernier échange téléphonique, la veille.

«Je n'ai plus jamais entendu sa voix», murmure Asma Ibrahim. A l'heure du rendez-vous, les serres des FSR se sont brutalement refermées sur la ville. Après plus d'un an et demi de siège, les paramilitaires se sont emparés du dernier bastion de l'armée régulière dans cette région de l'ouest du Soudan et ont mis en déroute les dernières poches de résistance de la ville.

Ce matin-là, toutes les télécommunications étaient coupées, les bus pleuvaient et des miliciens, déferlaient sur la ville sur des pick-up. Asma Ibrahim n'est jamais parvenue à l'hôpital. Tirant ses enfants par la main, le petit dernier emmailloté dans son dos, elle a rejoint les interminables cortèges de civils cherchant à quitter la ville. «Les FSR défonçaient toutes les portes. Ils tuaient les gens à bout portant dans leurs maisons ou dans les abris souterrains. Sur la route de Mellit [à 60 kilomètres au nord d'El-Fasher], il y avait des corps partout», témoigne cette psychologue de 30 ans.

Exhibant leurs exactions dans des vidéos publiées sur les réseaux sociaux, les troupes du général Mohammed Hamdan Daglo, dit «Hemetti», ont commis des tueries de masse contre les 170 000 à 260 000 civils encore pris au piège dans la ville, devenue mouroir à ciel ouvert. Sur les plus de 100 000 personnes qui ont fui la ville depuis fin octobre, selon l'Organisation internationale pour les migrations, la plupart sont portées disparues, 10 000 d'entre elles ont rallié Tawila, aux abords du djebel Marra, et d'autres ont traversé la frontière tchadienne. Seule une petite portion est arrivée en sécurité à El-Dabbah, près de 800 kilomètres plus au nord.

Pour rejoindre cette province du Soudan, les rescapés, conduits par des passeurs liés aux FSR, ont déboursé en moyenne 1,5 million de livres soudanaises (370 euros sur le marché noir local) par personne. Un trajet réentant et dangereux à travers les zones contrôlées par les paramilitaires dans le nord du Kordofan, province devenue l'épicentre de la guerre entre les FSR et l'armée régulière. «Voilà ceux qu'il nous reste : des tantes, des sœurs, des enfants», murmure Khadija. L'agricultrice désigne une petite fille qui entortille ses tresses : «C'est la fille de mon oncle. Son père a disparu et sa mère a été tuée par les FSR. Ils ont dit qu'elle était de la tribu Jaaliya [une tribu arabe du nord du Soudan, dont sont issus de nombreux cadres de l'armée]. Ils l'ont emmenée sur le côté et ont ouvert le feu.»

Près de 400 familles sont arrivées à El-Dabbah depuis début novembre, où elles ont rejoint les quelque 5 000 personnes déplacées du Darfour et du Kordofan vivant déjà dans le camp d'El-Affad,

sur la rive nord du Nil. En attendant d'être enregistrés par les autorités locales, les derniers venus doivent passer plusieurs jours assis au milieu d'un immense terrain de sable fouetté par le vent. Les nuits y sont glaciale. De jour, hormis quelques bouts de tissus tendus, il n'y a pas de quoi se protéger du soleil brûlant.

Ici, peu de familles sont arrivées au complet et les hommes se font rares. Sur les tentes blanches fournis par une organisation qatarie, les survivants d'El-Fasher ont tracé leur nom au charbon à côté du numéro qui leur a été assigné. D'une toile à l'autre, à côté de dessins grivoisés par les enfants, on déchiffre presque uniquement des prénoms féminins.

«Ces images me hantent»
En petit groupe, des veuves sont assises les unes collées aux autres. Leurs larmes sont silencieuses, essuyées du coin de leurs foulards colorés. Elles se sont resignées : les hommes ne reviendront pas.

Aïcha Moussa a perdu son frère, pendu à un arbre sous ses yeux alors que sa fille était violée par des soldats. L'époux d'Aïcha Abdallah a été fauché par un mortier. Fatima Ibrahim n'a pas eu les moyens de payer la rançon pour libérer son mari. Khadija Hussein, elle, est sans nouvelles de ses cinq fils : ils avaient rejoint les brigades de résistance populaire, qui se battent aux côtés de l'armée soudanaise.

«Voilà ceux qu'il nous reste : des tantes, des sœurs, des enfants», murmure Khadija. L'agricultrice désigne une petite fille qui entortille ses tresses : «C'est la fille de mon oncle. Son père a disparu et sa mère a été tuée par les FSR. Ils ont dit qu'elle était de la tribu Jaaliya [une tribu arabe du nord du Soudan, dont sont issus de nombreux cadres de l'armée]. Ils l'ont emmenée sur le côté et ont ouvert le feu.»

Une association locale à El-Dabbah recense 85 mineurs non accompagnés rescapés d'El-Fasher.

«Les FSR défonçaient les portes. Ils tuaient les gens à bout portant dans leurs maisons ou dans les abris»

ASMA IBRAHIM,
psychologue qui a fui
El-Fasher

personnel médical s'est réduit à vue d'œil. Sur la centaine d'employés de l'hôpital saoudien, seuls 36 sont restés jusqu'au dernier jour. Depuis le 26 octobre, la docteure Ikhlas Abdallah n'a pu reprendre le contact qu'avec quatre d'entre eux. Le sort des autres reste inconnu. Selon l'Organisation mondiale de la santé, au moins 460 patients et soignants ont été abattus dans l'établissement au cours des quarante-huit heures qui ont suivi la chute d'El-Fasher.

Ikhlas Abdallah est parvenue à s'échapper le dimanche, à la nuit tombée. Des corps s'amoncelaient sur les routes de l'exode, vers Garni, à l'ouest d'El-Fasher. Certaines personnes, encore en vie, suppliaient qu'on les sauve. «On ne pouvait rien faire», se souvient-elle. «Les FSR prétendent vouloir gouverner le pays, se battre pour la démocratie. Mais ce qu'ils ont à offrir, c'est le sang et la mort», conclut Ikhlas Abdallah, qui atteste que de nombreux miliciens ne parlaient pas l'arabe soudanais, les FSR ayant recruté des combattants venus des pays sahariens ainsi que des mercenaires colombiens.

Sur le chemin de Garni, seule ouverture à travers la muraille de sable longue de 55 kilomètres érigée par les FSR autour d'El-Fasher, des milliers d'hommes ont été arrêtés par les paramilitaires. Mohammed Hassan, un mécanicien, a été jeté les yeux bandés dans un container en ferraille sans fenêtre, avec sept autres détenus. Pendant quatorze jours, ils ont été soumis à une torture quotidienne. Pour le libérer, sa famille a payé plusieurs centaines d'euros.

Les femmes n'ont pas été épargnées. Le comité d'urgence du camp d'El-Affad a collecté plus de 70 plaintes de victimes de violences sexuelles commises par des paramilitaires. Sous le couvert de l'anonymat, une adolescente de 17 ans s'est confiée au Monde. Aux alentours de Tawila, trois soldats des FSR ont fait irruption dans une

baraque où sa famille s'était réfugiée. «Mon père a essayé de s'interposer. Ils l'ont abattu. Ils m'ont violée devant ma mère et ont embarqué ma grande sœur. Je ne sais pas où ils l'ont emmenée», murmure-t-elle. Sa mère, drapée d'un voile émeraude, garde le silence, avant de lâcher froidement : «Que Dieu les fasse trembler comme ils nous ont fait trembler.»

Parmi les poignées d'hommes parvenus à El-Dabbah, la plupart sont des grands-pères qui dorment allongés sur des nattes ou lisent le Coran assis en tailleur. Les jeunes hommes se disent miraculés. Quelques combattants des brigades d'autodéfense sont parvenus à s'échapper. «La milice ne s'en prenait plus seulement à l'armée, mais aux civils. C'était notre droit de nous défendre», se justifie Mohammed Abdallah, qui porte un bandage à l'avant-bras, stigmate des tirs de mortiers. Ce géologue, qui creusait des puits d'eau potable, a fini par prendre les armes.

«Nous prendrons notre revanche. C'est une question de temps», éructe son frère Ahmed Abdallah. Sa peau est parsemée de boursouflures rosées causées par des shrapnels. «Toute la ville est chargée de métal», grogne-t-il en désignant son œil gauche, aveugle, où s'est logé un éclat de métal.

Refus d'un comité d'enquête
Dans les mois qui ont précédé leur ultime assaut sur El-Fasher, les troupes du général «Hemetti» ont bénéficié de livraisons accrues d'armement de pointe, notamment de drones stratégiques CH95 de fabrication chinoise, fournis par les Emirats arabes unis. Si Abou Dhabi continue de nier toute implication, son soutien logistique a été déterminant dans la bataille du Darfour du Nord.

«Les FSR ont commis un génocide avec le soutien des Emirats arabes unis et la complicité de la communauté internationale, qui n'a rien fait, alors que la milice a empêché l'entrée de plus de 40 caravanes humanitaires dans la ville», fustige Minni Minnawi, gouverneur du Darfour, interviewé par Le Monde à Port-Soudan. En juin 2024, le Conseil de sécurité des Nations unies avait adopté une résolution demandant aux FSR de lever le siège d'El-Fasher. Elle n'a pas été appliquée.

Cet ancien chef rebelle, aujourd'hui à la tête des Forces conjointes – une coalition de groupes armés du Darfour combattant aux côtés de l'armée régulière –, affirme que 27 000 personnes ont été tuées à El-Fasher au cours des trois premiers jours suivant la chute de la capitale provinciale. Le chiffre est impossible à vérifier. Néanmoins, malgré l'ampleur avérée des tueries, les autorités militaires à Port-Soudan refusent la constitution d'un comité d'enquête international sur les crimes commis dans la ville, craignant de devoir rendre des comptes à leur tour.

Le temps presse. Des images satellites et plusieurs témoins attestent que les hommes du général «Hemetti» ont entrepris de dissimuler les traces de leurs crimes, creusant des fosses communes et incendiant des charniers. Sous la contrainte, les FSR forceraient aujourd'hui des milliers d'habitants des villages environnants à revenir à El-Fasher, où la milice met en scène des distributions d'aide humanitaire.

«C'est du théâtre. Ils veulent faire comme si rien ne s'était passé. Ils jouissent de leur impunité car personne ne les a arrêtés. El-Fasher a été oubliée. Le monde entier a fermé les yeux. Mais nous, nous avons tout vu», conclut Asma Ibrahim d'une voix aussi sèche que ses larmes. ■

ELIOTT BRACHET



L'ex-cheffe de la diplomatie de l'UE inculpée

Federica Mogherini, aujourd'hui rectrice du Collège d'Europe, à Bruges, est soupçonnée de fraude

BRUXELLES - bureau européen

Les mois passent et les scandales se succèdent au sein des institutions européennes. Après le «Qatargate», qui a touché le Parlement, à la fin de 2022, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), dirigé par Kaja Kallass, ainsi que le Collège d'Europe, à Bruges (Belgique), une «fondation privée d'intérêt public», qui forme l'élite des fonctionnaires européens depuis 1949, ont été perquisitionnés, mardi 2 décembre. La police fédérale de Bruges agissait sur requête de la section belge du parquet européen, un organe indépendant basé à Luxembourg, chargé de protéger le budget de l'Union européenne (UE) et de traduire en justice les auteurs d'infractions graves.

Trois personnes avaient été placées en garde à vue mardi. Elles ont été inculpées mercredi, selon le parquet européen à Bruxelles :

Federica Mogherini, l'actuelle rectrice du Collège d'Europe, à Bruges, qui a occupé le poste de cheffe de la diplomatie européenne et de vice-présidente de la Commission de 2014 à 2019; Stefano Sannino, l'ancien secrétaire général du SEAE, et un manager du Collège d'Europe, à Bruges, un conseiller de la rectrice. Le directeur de la communication du Collège était «*injoignable*» mardi.

Les enquêteurs du parquet européen et du parquet de Bruges veulent entendre les intéressés sur de possibles faits de «fraude dans l'attribution de marchés publics, corruption, conflit d'intérêts et violation du secret professionnel», d'après un communiqué du parquet européen. L'enquête que celui-ci a lancée concerne des soupçons de favoritisme et une possible concurrence déloyale dans l'attribution par le SEAE au Collège d'Europe, en 2021-2022, d'un programme de formation destiné aux futurs diplomates

A la Commission, on refuse tout commentaire «sur une enquête en cours»

européens, baptisé «Académie diplomatique de l'Union européenne». D'une durée de neuf mois, la formation est répartie dans plusieurs Etats membres.

L'initiative a été lancée sous la responsabilité de Josep Borrell, le successeur, espagnol, de Mme Mogherini à la tête de la diplomatie de l'Union, sous forme de projet pilote. Il a ensuite été généralisé et approuvé officiellement en mai 2024 par le Conseil de l'UE. Il vise à former de futurs fonctionnaires à la politique étrangère et de sécurité communes, et son objectif est notamment de promouvoir une «compréhension commune du rôle de l'UE dans le

monde, de diffuser les bonnes pratiques en rapport avec la conduite de la diplomatie de l'UE et de consolider un esprit de corps diplomatique européen», selon le site du Conseil.

Les enquêteurs belges chercheraient à déterminer «si le Collège d'Europe ou des représentants ont été informés à l'avance des critères de sélection», dans le cadre de la procédure d'appel d'offres lancé par le SEAE. D'après le site Euractiv, l'enquête a été ouverte après des allégations selon lesquelles «le SEAE et le Collège d'Europe auraient détourné des fonds publics européens en 2021 et 2022», selon quatre personnes proches de l'enquête. Celles-ci auraient rapporté que des membres du Collège d'Europe, à Bruges, avaient eu accès à des informations confidentielles concernant l'appel d'offres lancé en vue de l'accueil de la nouvelle académie.

Ces témoins auraient aussi évoqué les conditions d'achat par le

Collège d'Europe, en 2022, d'un immeuble de 3,2 millions d'euros qui devait héberger les élèves diplômés. C'était un peu avant que le SEAE lance son appel d'offres et octroie à la fondation brugeoise un financement de 654 000 euros, toujours d'après les témoins. L'Office européen de lutte antifraude, qui dispose quant à lui de pouvoirs administratifs pour poursuivre les auteurs de malversations dans l'utilisation de fonds européens, a mené une série d'interrogatoires avant de transmettre ses conclusions au parquet européen.

«Parachutage scandaleux»

Au service diplomatique, on paraissait tomber de haut, mardi, et on cherchait à comprendre. A la Commission, on refusait tout commentaire «sur une enquête en cours». Herman Van Rompuy, président du Collège d'Europe et ancien président du Conseil européen, a dit, lui, tout ignorer de l'affaire et n'avoir été mis au courant des perquisitions que plusieurs heures après leur déroulement. Joint également, Josep Borrell n'a fait aucun commentaire.

En 2020, Herman Van Rompuy avait été vivement critiqué pour son soutien inconditionnel à la candidature de Mme Mogherini, dont beaucoup rappelaient le manque d'expérience en matière de gestion et dans le domaine académique. Retenu au détriment d'une trentaine de candidats, dont cinq seulement furent auditionnés, l'ex-ministre des affaires étrangères italienne avait bénéficié de ce que certains qualifiaient de «parachutage scandaleux», voire de «pur copinage». M. Van Rompuy aurait agi, à l'époque, avec l'aval de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. La Commission fournit au Collège d'Europe la moitié de sa subvention. ■

PHILIPPE JACQUÉ
ET JEAN-PIERRE STROOBANTS

Immigration : l'UE veut faire pression sur les Etats

Les pays qui refuseront de reprendre leurs ressortissants expulsés pourront se voir imposer des droits de douane plus élevés

BRUXELLES - bureau européen

L'Union européenne (UE) entend utiliser tous les leviers possibles, à travers ses diverses politiques, pour que les pays tiers partenaires reprennent leurs ressortissants non désirés sur le Vieux Continent. Alors que les Etats membres et le Parlement européen s'apprêtent à négocier le nouveau règlement «retour» sur les expulsions des citoyens non européens hors du continent, ils se sont mis d'accord, lundi 1er décembre, sur un nouvel outil capable de forcer les Etats tiers à reprendre leurs citoyens.

Dans le cadre de la révision des règles régissant les relations commerciales entre l'UE, d'une part, et les pays en développement et les pays les moins avancés, d'autre part, lesquelles permettent à ces Etats de bénéficier d'une baisse des droits de douane pour accéder au marché européen, une nouvelle condition a été introduite par les législateurs.

Si, historiquement, ces Etats devaient respecter les droits humains pour conserver leurs avantages, ils devront désormais également assurer qu'ils reprennent bien leurs citoyens expulsés d'Europe. «Ceux qui bénéficient du marché européen doivent également assumer leurs responsabilités», assure Magnus Brunner, le commissaire chargé de la migration. Avec le nouvel accord, nous établissons un lien entre la politique migratoire et la politique commerciale, afin que les pays d'origine remplissent leurs obligations et que nous puissions mettre en œuvre efficacement les retours.»

Selon le règlement adopté lundi après quatre ans de négociations, «en cas de manquements graves et systématiques à l'obligation internationale de réadmission des ressortissants d'un pays bénéficiaire, les arrangements préférentiels (...) peuvent être retirés temporairement, pour tous ou certains produits originaires de ce pays bénéficiaire, lorsque la Commission estime que le niveau de coopération en matière de réadmission reste insuffisant». Néanmoins, alors que le président américain, Donald Trump, n'hésite pas à menacer n'importe quel pays de rétorsions

commerciales s'il refuse d'accéder à ses demandes, notamment la reprise de migrants venus illégalement sur le territoire américain sans égard pour les réglementations en vigueur, l'UE s'est pour sa part dotée de règles particulièrement byzantines pour tenter de mener une politique proche.

A partir de l'entrée en vigueur du règlement, le 1er janvier 2027, si la Commission estime que les pays tiers ne coopèrent pas en matière de réadmission de leurs citoyens, elle devra engager un dialogue sur une période de douze mois. A la suite de ces échanges, elle devra enclencher une autre mesure liée au code des visas, afin de suspendre la délivrance de certains visas, notamment pour les diplomates et les élites des pays non coopérants.

«Usine à gaz»
L'éventuel retrait des avantages pourra être proposé seulement dans un second temps. Il faudra une proposition de la Commission, que les Etats ou le Parlement pourront encore remettre en cause par un vote... Et pour les pays les plus pauvres, la période se rallongera de deux ans avant toute décision effective. Bref, résume une source européenne, «c'est une usine à gaz qui ne fonctionnera jamais». D'ailleurs, certains groupes parlementaires, hostiles au chantage migratoire, ont salué une «mesure de dernier recours, soumise à des garanties claires et à une procédure rigoureuse. En outre, le Parlement se verra attribuer un rôle de contrôle plus important et aura accès à des informations essentielles», assure le groupe social-démocrate. Le groupe libéral Renew souligne un «mécanisme [qui] sera utilisé de manière proportionnée, avec des garanties avant toute suspension, notamment des procédures d'évaluation prolongées pour les pays les moins avancés».

Si la Commission salue l'adoption de ces nouvelles règles et veut croire que cela peut «changer la donne» dans les négociations avec les pays tiers, explique un fonctionnaire européen, personne ne se fait réellement d'illusion sur sa portée réelle. ■



The Savoy
London



Héritage est issu du savoir-faire de Grand Siècle, un assemblage de vins de réserve, exceptionnels de fraîcheur, d'élegance et de complexité.

Laurent-Perrier

Héritage, choisi par les meilleurs.



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

PH. J.

Guerre en Ukraine : impasse diplomatique à Moscou

Steve Witkoff, l'envoyé spécial de Donald Trump en Russie, n'obtient pas d'avancées face à Vladimir Poutine

Aucun compromis après cinq heures de discussions. A minuit passé, dans la nuit du mardi 2 au mercredi 3 décembre, sous les dorures du Kremlin, Iouri Ouchakov, le conseiller diplomatique de Vladimir Poutine, est apparu sombre et stoïque, à l'issue de la rencontre entre le président russe et l'émissaire américain Steve Witkoff. De facto, il a annoncé le nouvel échec des négociations de paix en Ukraine, au terme de plus d'un mois de tractations diplomatiques tous azimuts. «*Aucune solution de compromis [sur les territoires ukrainiens] n'a encore été choisie, mais certaines propositions américaines peuvent être discutées*», a reconnu M. Ouchakov, mâchoire serrée et langage calibré, dans une brève déclaration à la presse. «*Il reste encore beaucoup de travail*», a-t-il prévenu, se contentant de qualifier la conversation d'*«utile»* et *«constructive»*.

M. Witkoff qui, selon une conversation téléphonique révélée le 25 novembre par Bloomberg, avait confié à M. Ouchakov avoir le *«plus profond respect pour le président Poutine»*, n'a fait aucun commentaire. Du Kremlin, il s'est rendu à l'ambassade américaine à Moscou, afin de s'entretenir avec Donald Trump sur une ligne téléphonique sécurisée. L'émissaire de la Maison Blanche, accompagné dans sa mission en Russie de Jared Kushner, gendre du président américain, devaient, selon Volodymyr Zelensky, lui faire un compte rendu de la réunion mercredi. *«L'avenir et les prochaines étapes dépendent de ces signaux, quels qu'ils soient»*, a assuré le président ukrainien.

Aucune des deux parties n'a précisé quelle a été la base des conversations de M. Witkoff avec M. Poutine ; leur sixième rencontre depuis le retour de M. Trump à la Maison Blanche, en janvier, et la promesse d'un rapide accord pour l'Ukraine. S'agit-il du projet en 28 points qu'avait initialement élaboré M. Witkoff, lors de son séjour, fin octobre, à Miami, avec son invité, Kirill Dmitriev, l'homme lige de M. Poutine, pour négocier l'architecture d'un plan de paix, ou des versions aménagées depuis, à la demande de Kiev



L'émissaire américain Steve Witkoff (au centre à gauche) et Jared Kushner, gendre de Donald Trump, face à Iouri Ouchakov, le conseiller du président russe, Vladimir Poutine (troisième à droite), et le directeur général du Fonds russe d'investissement direct, Kirill Dmitriev (à droite), au Kremlin, à Moscou, le 2 décembre. ALEXANDER KAZAKOV/AP

et de ses soutiens européens, lors de rounds de discussions à Genève et Miami, pour éviter d'aboutir à une capitulation de l'Ukraine ?

Boulets rouges sur l'Europe

«*Naturellement, nous avons discuté avec nos collègues américains du contenu des projets et documents que les Américains ont soumis à Moscou*», a affirmé M. Ouchakov, juste après la rencontre. «*Nous n'avons pas discuté du libellé précis ni des propositions américaines spécifiques, mais plutôt de l'essentiel du contenu de ces documents. Nous avons pu nous entendre sur certains points. Sur d'autres, le président n'a pas caché notre attitude critique, voire négative*», a expliqué M. Ouchakov, ajoutant que «*des questions territoriales spécifiques ont été abordées*». Sans plus de précisions. Se trouve-t-on désormais plus pro-

che ou plus éloigné de la paix ? «*Certainement pas plus proches*», a-t-il froidement répliqué.

M. Ouchakov a par ailleurs révélé que Moscou avait reçu de Washington quatre documents en plus du plan initial. Sans en détailler la teneur. Il pourrait s'agir de projets sur le volet économique et financier de ces négociations diplomatiques. Aucune information n'a filtré sur ces projets d'accords bilatéraux, priorité de M. Dmitriev, par ailleurs patron du Fonds d'investissement direct russe. C'est lui qui a accueilli M. Witkoff, mardi, l'a convié dans un restaurant chic près du Kremlin, puis a flâné avec lui sur la place Rouge. Avant la rencontre avec M. Poutine, il a loué «*l'équipe qui, après avoir obtenu l'accord de paix du président Trump dans la bande de Gaza, se trouve à Moscou pour promouvoir sa feuille de route de paix en Ukraine*». Après

les discussions, auxquelles il a assisté, M. Dmitriev a été nettement moins emphatique. Il s'est contenté de qualifier les échanges de «*productifs*».

Si M. Poutine ne s'est pas lui-même exprimé après la rencontre, il l'avait fait une heure avant. A la sortie d'un forum économique auquel il a assisté tout l'après-midi, contrignant MM. Witkoff et Kushner à attendre son retour au Kremlin, le soir, il a tiré à boulets rouges sur l'Europe. «*Nous n'avons pas l'intention de faire la guerre à l'Europe, mais si l'Europe le souhaite et commence, nous sommes prêts dès maintenant*», a déclaré le chef du Kremlin.

En octobre, *La Vie internationale*, la revue du ministère des affaires étrangères russe, avait déjà brandi la perspective d'une guerre en Europe. Elle assurait que la Russie ne contraindrait l'Occident à des négociations

avantageuses pour elle qu'au prix d'une victoire sur le sol ukrainien ou ailleurs. Selon les auteurs, «*les pays occidentaux sont toujours mieux disposés à écouter lorsque les troupes russes mettent le pied à Paris ou à Berlin*».

L'offensive se poursuit

Pour le moment, M. Poutine accuse les Européens de présenter des propositions «*absolument inacceptables*» concernant l'Ukraine. «*Ils n'ont pas de programme de paix, ils sont du côté de la guerre*», a-t-il vilipendé. En cas de guerre avec l'Europe, «*Moscou n'aura plus personne avec qui négocier*», a ironisé le président russe qui, se prétendant le «*seul pur démocrate au monde*», avait déjà confié, en 2007, ne plus avoir «*personne à qui parler depuis la mort de Gandhi*».

Dans ses discussions sur l'Ukraine, Moscou s'en tient sans

«Aucune solution de compromis n'a encore été choisie»

IOURI OUCHAKOV
conseiller diplomatique
de Vladimir Poutine

flétrir à ses demandes : retrait du Donbass des forces de Kiev, limitation des effectifs de l'armée ukrainienne, reconnaissance des territoires occupés comme russes. La stratégie de M. Poutine est la même depuis le sommet d'Anchorage, en Alaska, avec M. Trump, le 15 août : il ménage et flatte le président américain, feint de négocier et maintient ses exigences maximalistes pour mieux faire porter la responsabilité de l'échec aux Européens.

Et il continue de faire la guerre. En novembre, mois d'intenses tractations diplomatiques, la Russie a lancé 5 660 missiles et drones sur l'Ukraine. Et elle a pris 701 kilomètres carrés de territoire aux Ukrainiens, deuxième avancée la plus importante après celle de novembre 2024, en dehors des premiers mois de guerre, début 2022.

Avant sa rencontre avec M. Witkoff, Vladimir Poutine a salué la prise de la ville de Pokrovsk, dans l'est de l'Ukraine. Tout sourire, il a invité les journalistes ukrainiens et occidentaux à s'y rendre pour, sous protection de soldats russes, constater leur victoire. Mais l'armée ukrainienne a déclaré contrôler encore la partie nord de la ville et avoir attaqué la partie sud. Cela n'a pas empêché M. Poutine de crier victoire. «*Cette ville est bien plus qu'une simple infrastructure majeure. C'est surtout, d'un point de vue militaire, un tremplin idéal pour la réalisation de toutes les missions fixées dès le début de cette opération militaire spéciale*», a prévenu le président. Il a rappelé que la guerre n'est pas finie : «*A partir de ce point d'appui, l'armée russe peut aisément se déployer dans n'importe quelle direction*». Le message est clair : l'offensive se poursuit, militaire et non diplomatique. ■

BENJAMIN QUÉNELLE

Les attaques de navires russes en mer Noire inquiètent la Turquie

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, redoute une «escalade» après les menaces de «représailles» de Moscou contre Kiev et ses soutiens

ISTANBUL - correspondant,

Q uelques heures seulement après la troisième attaque en cinq jours contre des pétroliers de la flotte fantôme russe en mer Noire, Vladimir Poutine a brandi, mardi 2 décembre, une nouvelle menace contre Kiev et ses alliés européens. «*Ce que font actuellement les forces armées ukrainiennes est de la piraterie*», a déclaré le chef du Kremlin, avant de débuter les discussions avec Moscou avec Steve Witkoff, l'émissaire du président américain, Donald Trump.

Habitué, depuis l'invasion de l'Ukraine, en février 2022, à présenter la Russie en agressé et non en agresseur, M. Poutine a averti que Moscou pourrait envisager «*la possibilité de mesures de représailles contre les navires des pays qui aident l'Ukraine à commettre ces actes de piraterie*». Il n'a pas cité de pays, mais a précisé que seraient visés les installations portuaires et les navires faisant escale dans les ports ukrainiens. Et il a ajouté une nouvelle menace : «*L'option la plus radicale*

serait de couper l'Ukraine de la mer; la piraterie deviendrait alors, en principe, impossible.»

Depuis le début de la guerre, l'Ukraine a mené des frappes navales contre des navires russes, notamment en utilisant des drones sous-marins chargés d'explosifs. Ses opérations, souvent spectaculaires, se sont jusqu'à présent limitées aux eaux septentrionales de la mer Noire. En recul sur ses terres, en grande difficulté dans les négociations en cours, Kiev vient d'élargir le front naval en frappant trois cargos coup sur coup, à proximité des côtes turques.

Il y a d'abord eu deux attaques de drone coordonnées, revendiquées par l'Ukraine dans la zone économique turque, dans la nuit de vendredi 28 à samedi 29 novembre. Elles ont visé deux pétroliers battant pavillon gambien de la flotte fantôme russe, sous sanctions occidentales, qui continue d'exporter du pétrole russe. Les deux bâtiments étaient vides lors des frappes.

Le premier, le *Kairos*, a été visé à environ 50 kilomètres des côtes

En frappant des navires près des côtes turques, les Ukrainiens jouent un jeu dangereux avec Ankara

turques, subissant d'importants dégâts. L'autre, le *Virat*, a été touché à deux reprises, alors qu'il naviguait à environ 65 kilomètres du littoral turc. Le bâtiment n'a subi que des dommages mineurs. La troisième attaque, dans laquelle l'Ukraine a nié toute implication, a eu lieu mardi, à 130 kilomètres des côtes turques. Elle a pris pour cible un navire battant pavillon russe, le *Midvolga-2*, chargé d'huile de tournesol. Le navire faisait route vers la Géorgie.

Le débordement du front ukrainien en eaux turques a eu tôt fait de mettre en alerte les autorités turques. Lundi, le président, Recep

Tayyip Erdogan, a dénoncé une «*escalade inquiétante*», estimant que «*le conflit entre la Russie et l'Ukraine [avait] clairement atteint une dimension où il menace la sécurité de la navigation en mer Noire*». Rappelant qu'Ankara se tenait prêt à «*apporter toute contribution pour mettre fin au conflit*», M. Erdogan a mis en garde : «*Nous adressons les avertissements nécessaires à toutes les parties concernées.*»

Souveraineté sur les détroits
De fait, cette triple attaque bouleverse les lignes fragiles existant en mer Noire. La Turquie, tout comme les Occidentaux, y a toujours, depuis le début de l'invasion de l'Ukraine, cherché à lutter contre une extension de la guerre. En 2023, lorsqu'un cargo céréalier avait été endommagé dans le golfe du Danube par une charge explosive flottante, Londres avait annoncé la livraison à Kiev de deux navires chasseurs de mines.

À la surprise générale, le gouvernement turc avait bloqué leur passage par le Bosphore, comme

le lui autorise la convention de Montreux. Signée en 1936, celle-ci donne aux autorités turques une souveraineté totale sur les détroits. Pour justifier son geste, la présidence avait publié un communiqué expliquant que sa décision était destinée à «*éviter l'escalade*».

Cet épisode révèle à quel point Ankara demeure attaché à ses prérogatives de sécurité en mer Noire, dont les enjeux, pour le pays, dépassent de loin le cadre du strict droit maritime. C'est par elle qu'est acheminé le gaz russe destiné à l'Europe centrale, grâce au gazoduc TurkStream, inauguré en 2020. Les foyers turcs, eux, sont alimentés par le gazoduc Blue Stream, posé lui aussi sous la mer. En outre, la découverte, en 2020, d'un gisement gazier au large de Zonguldak, non loin de Sinop, susceptible de couvrir de 25 % à 30 % de la consommation nationale de gaz, incite le gouvernement turc à protéger ses voies maritimes.

En frappant des navires à proximité des côtes, les Ukrainiens jouent un jeu dangereux avec An-

kara, qui n'a jamais ménagé son soutien à Kiev. Moscou a beau jeu d'en profiter pour placer la Turquie en victime d'attaques ukrainiennes. «*Les frappes des forces armées ukrainiennes contre des pétroliers constituent un acte scandaleux. Ce sont des attaques d'atteinte à la souveraineté de la Turquie*», s'est empressé de commenter Dmitri Peskov, porte-parole du Kremlin, lundi.

Pour sa part, Maria Zakharova, porte-parole du ministère des affaires étrangères russe, a directement lié les attaques en mer Noire aux négociations de paix en cours. «*Les actions terroristes du régime de Kiev sont un signal à ceux qui cherchent aujourd'hui une solution négociée, notamment en tenant compte des initiatives récemment proposées par Donald Trump*», a-t-elle prévenu. Alors même qu'elle bloque les discussions de paix en maintenant ses exigences maximalistes, la Russie utilise désormais les attaques en mer Noire pour justifier de nouvelles menaces contre Kiev et ses soutiens européens. ■

NICOLAS BOURCIER ET B. Q.



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Airbags défectueux = danger

RAPPEL CONSO

- 1 Je vérifie si mon véhicule est concerné**
- 2 Je prends rendez-vous chez un réparateur/garagiste de la marque pour remplacer rapidement et gratuitement mes airbags**

 PLUS D'INFORMATIONS SUR
ecologie.gouv.fr/rappel-airbag-takata

Birmanie: la junte fait mine de fermer les centres de cyberfraude

Les raids très médiatisés servent l'entreprise de «normalisation» des généraux birmans à l'approche des élections de décembre et janvier

BANGKOK - correspondant en Asie du Sud-Est

Une pelleteuse qui éventre des bureaux, des dizaines de barres d'immeubles de quatre étages dynamitées, ou encore des milliers d'écrans d'ordinateur et de téléphones portables cassés sur un parking: la junte birmane affiche ses interventions quotidiennes contre les deux plus célèbres enclaves de cybercriminalité de Birmanie aux mains des mafias chinoises, le KK Park et Shwe Kokko. Tous deux sont situés à la frontière de la Thaïlande, en pays karen.

Le premier centre est une vaste zone surveillée par des miradors, connue pour l'extrême brutalité pratiquée à l'encontre des scammers, les petites mains de la fraude en ligne venues de Chine, mais aussi d'Asie et d'Afrique. Souvent réduites au travail forcé, elles y subissent tortures, meurtre, prélevements d'organes. Des exactions documentées par des rescapés et des ONG. Le second abrite, outre la cyberfraude, des casinos, des hôtels et des restaurants chinois.

Les premiers raids de l'armée birmane à KK Park, destinés à faire fuir les occupants, remontent au 19 octobre. Elle déclare alors l'ensemble des constructions de

Soupçonnée d'avoir profité de l'argent de la cyberfraude, la junte accuse un autre groupe armé, l'Union nationale karen

KK Park illégales. Les démolitions, elles, ont commencé le 17 novembre: au dernier bilan, le 26 novembre, 246 bâtiments avaient été démolis, soit le tiers.

Quelque 400 étrangers sans visa – les fraudeurs sont acheminés clandestinement depuis la Thaïlande – ont été arrêtés. A Shwe Kokko, les raids, menés conjointement avec une milice surarmée de gardes-frontières alliée à la junte, ont conduit à des saisies et à des arrestations.

Un gouvernement sous pression
C'est là tout le paradoxe de l'exercice: le leader de la milice de gardes-frontières, Saw Chit Thu, un ancien autonomiste karen rallié aux militaires, est le principal associé des entrepreneurs chinois de la cyberfraude venus s'installer à Shwe Kokko. Il est sous sanctions

du Royaume-Uni et des Etats-Unis, et recherché par la Thaïlande. Soupçonnée d'avoir largement profité de l'argent de la cyberfraude, la junte militaire accuse aujourd'hui un autre groupe armé, l'Union nationale karen, l'organisation autonomiste karen qui a repris les armes contre elle depuis le coup d'Etat de 2021, d'avoir protégé KK Park...

Reste qu'une combinaison de facteurs a bouleversé le statu quo autour de ces enclaves cybercriminelles, mettant la junte sous pression d'agir. Le gouvernement du général Min Aung Hlaing, qui a renversé le gouvernement élu d'Aung San Suu Kyi par un coup d'Etat en 2021, organise de la fin décembre à la fin janvier des élections générales, dont l'opposition a été bannie. En quête de respectabilité, il espère, à terme, un processus de normalisation dans ses relations avec le reste du monde.

Shwe Kokko et KK Park étaient un point de fixation dans la région: en février, la Thaïlande a coupé les télécommunications et l'électricité qui les alimentait, sous pression de la Chine, à la suite de l'affaire d'un acteur chinois kidnappé. Pékin avait alors dépêché à la frontière son vice-ministre de la sécurité publique. Mais les centres de fraude ont poursuivi leurs activités à l'aide de

générateurs et d'antennes Starlink. Depuis, le dossier de la cyberfraude a pris une place centrale dans le débat public en Thaïlande: l'opposition dénonce la collusion entre des haut gradés de la police et de l'immigration pour acheminer, depuis l'aéroport de Bangkok, des «fraudeurs» vers la Birmanie. Les Thaïlandais sont eux-mêmes victimes de fraudes: un million de plaintes pour cyberattaques sont en attente de traitement par la police, a révélé le 25 novembre Sihasak Phuangketkow, le ministre des affaires étrangères thaïlandais.

Le «cancer» de la fraude
La Chine a de son côté fait monter d'un cran la pression en réunissant, le 14 novembre, à Kunming (Yunnan) les cinq autres pays riverains du Mékong (Birmanie, Thaïlande, Laos, Cambodge, Vietnam) pour combattre le «cancer» de la fraude en ligne et entériner sa proposition, présentée en septembre à ces pays, d'une «alliance internationale» capable d'y mettre fin. Le 12 novembre, Pékin avait en outre rapatrié, pour le juger en Chine, le «parrain» chinois de Shwe Kokko, She Zhiqiang, qui luttait contre son extradition depuis son arrestation à Bangkok en 2022.

Surtout, le gouvernement américain, qui estime à 10 milliards de dollars (8,6 milliards d'euros) l'argent siphonné aux Etats-Unis par la cyberfraude depuis l'Asie du Sud-Est en 2024, a annoncé la création, le 13 novembre, d'une Scam Center Strike Force («force de frappe contre la fraude») composée d'agents du FBI et des services secrets pour agir à la frontière, en collaboration avec la Thaïlande.

Sept procès
Elu en juin après la destitution de M. Yoon au terme de plusieurs mois de tensions entre ses partisans et ses opposants, M. Lee veut que les «actes d'insurrection» soient pleinement condamnés afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent. Il devait participer au rassemblement organisé par les syndicats et mouvements ci-viques dans la soirée du 3 décembre devant l'Assemblée nationale pour célébrer l'échec du coup de force de M. Yoon.

Ces enclaves ont tiré le maximum de l'argent sale, c'était le but. Elles sont aujourd'hui trop visibles. Shwe Kokko est toutefois une véritable petite ville, située à un point stratégique du commerce frontalier, qui peut parfaitement se développer ensuite autour d'activités légitimes», explique Laure Siegel, qui mène pour l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine une enquête sur les conditions d'émergence des enclaves de cybercriminalité à la frontière birmane. «Cela n'empêche pas qu'un grand nombre d'activités de cyberfraude aient déjà migré, et continueront de le faire, vers d'autres régions de Birmanie ou vers des pays voisins», poursuit-elle.

La junte est d'autant plus désireuse de redorer son blason à l'international qu'elle a, ces derniers mois, renversé la situation sur le terrain face à la résistance armée, grâce à la Chine et à la conscription obligatoire lancée en 2024. Le scrutin de décembre, soutenu par Pékin, était jusqu'alors critiqué par l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean): ce ou ce groupement régional, dont la Birmanie fait partie, n'est pas parvenu, malgré des sanctions, à enclencher une réconciliation entre l'armée et l'opposition.

Il y a une certaine lassitude au sein de l'Asean sur la question birmane, a reconnu, le 25 novembre, devant les correspondants étrangers, le ministre thaïlandais des affaires étrangères, jugeant que les élections ne seraient sans doute «ni crédibles ni justes», mais pourraient permettre de «faire un pas» vers des réformes. ■

BRICE PEDROLETTI

En Corée du Sud, les clivages persistent un an après la crise politique

Les commanditaires de la déclaration avortée de loi martiale sont jugés, mais les tensions politiques et sociétales demeurent

TOKYO - correspondance

«Les partis misent de plus en plus sur la rancœur au lieu de chercher le consensus»

JIN YOUNG-JAE
université Yonsei

nemi. L'ancien président risque la perpétuité voire la peine de mort.

Pour sa défense, M. Yoon, souvent absent des audiences et qui joue des procédures pour ralentir les débats, maintient que «la loi martiale n'était pas un coup d'Etat» et qu'elle était «nécessaire» en raison de l'attitude du Parti démocrate, majoritaire à l'Assemblée nationale après les élections législatives de 2024, qu'il considère comme frauduleuses, qui bloquait toutes les initiatives de son administration.

Outre M. Yoon, 24 personnes ont été renvoyées devant les tribunaux à la suite d'enquêtes ouvertes par le parquet, la justice militaire et les procureurs spéciaux chargés de l'insurrection. Parmi elles, plusieurs ministres, notamment ceux de l'intérieur et de la défense, qui ont assisté à la réunion du cabinet organisée juste avant la déclaration de l'état d'urgence. L'ancien chef du service national de renseignement est aussi mis en examen. L'accusation a requis quinze ans de prison contre l'ancien premier ministre Han Duck-soo, pour complicité et falsification de documents.

Seize militaires sont aussi jugés par des tribunaux civils et de l'armée pour complicité. Sur le plan politique, des enquêtes ciblent plusieurs responsables du parti Pouvoir au peuple. Une partie du camp démocrate appelle à la dissolution de la formation conservatrice.

La crise a, dans le même temps, conduit à l'arrestation pour corruption de la femme de M. Yoon, Kim Keon-hee. L'affaire implique l'Eglise de l'unification, plus connue sous le nom de secte Moon, dont la dirigeante, Han Hak-ja, est, elle aussi, détenue.

Faiblesses institutionnelles

En marge de ces affaires dont les premiers verdicts sont attendus entre fin décembre et février pour M. Yoon, ce premier anniversaire peine à occulter la persistance des faiblesses institutionnelles qui ont permis la loi martiale. M. Lee s'est engagé à réformer la Constitution pour mieux encadrer son imposition. Il a fait voter en septembre une loi sur la révision de la Constitution.

Il doit dans le même temps résorber les fractures politiques qui ne sont «pas seulement idéologiques, mais profondément émotionnelles, amplifiées par les clivages générations et de genre, et dopée par le populisme numérique», estime Jin Young-jae, de l'université Yonsei. «Les partis misent de plus en plus sur la rancœur au lieu de chercher le consensus».

Ce climat délétère favorise la propagation des fausses nouvelles et des théories du complot. Selon un sondage réalisé en octobre par la chaîne MBC, 30 % des personnes interrogées considèrent que «la Chine a interféré dans les élections législatives de 2024 et l'élection présidentielle de 2025». Ce chiffre atteint 42 % chez les 18-29 ans. Pas de quoi favoriser une réconciliation nationale. ■



Téléchargez l'application gratuite et découvrez le moteur de réponse en partenariat avec Perplexity AI.

QR code linking to the Perplexity AI app.

BRUNO PERRONE

PHILIPPE MESMER

Liban : les camps de réfugiés palestiniens en alerte

Après le raid sur Aïn El-Héloué, les Palestiniens redoutent de devenir une cible systématique de l'Etat hébreu

REPORTAGE

SAÏDA (LIBAN) - envoyée spéciale

A l'hôpital Al-Hamchari, à Saïda (sud du Liban), le docteur Fadi Salamé a les traits tirés. «C'est l'épuisement», dit-il, causé par la «guerre sans fin d'Israël au Liban». Malgré le cessez-le-feu décrété il y a plus d'un an, l'Etat hébreu poursuit ses frappes sur le pays. Le soir du 18 novembre, le directeur administratif était de garde dans cet hôpital du Croissant-Rouge palestinien, lorsque le camp de réfugiés d'Aïn El-Héloué, tout proche, a été bombardé.

Treize Palestiniens ont été tués dans l'attaque israélienne. Certains des dix corps apportés au centre médical, tapissé de portraits de l'ancien président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) Yasser Arafat, étaient en charpie. Le docteur Salamé est toujours sous le choc : «La plupart des victimes étaient des mineurs.»

Une importante communauté palestinienne vit à Saïda, intramuros ou dans les deux camps de réfugiés en périphérie. Dans ce milieu, le sentiment domine qu'une ligne rouge a été franchie le 18 novembre, lorsque trois missiles se sont abattus sur Aïn El-Héloué. «Jusqu'alors, il y avait eu des assassinats de responsables palestiniens. Les camps eux-mêmes vont-ils devenir des cibles?», s'inquiète Maher Chabaïta, responsable de l'OLP (dont le Hamas ne fait pas partie) et du Fatah (rival du Hamas) pour la région de Saïda.

La frappe s'est produite tout près de chez lui. «Aucun leader important» palestinien n'a été tué, affirme-t-il. «C'est un terrain de football appartenant au Hamas et prisé par les jeunes qui a été visé.» Un bureau et une mosquée du mouvement islamiste se situent à proximité, dans ce camp où chaque faction politique dispose d'une zone d'influence. L'armée israélienne affirme, ce soir-là, avoir visé un «camp d'entraînement» du Hamas, qui rejette avec virulence ces accusations.

«Mon fils Amjad [Khashan] a été le premier à être sorti. Il est mort peu après», dit sa mère, Oum Ghassan. Elle décrit Amjad, lycéen de 16 ans, scout du Hamas et

Les 12 camps de réfugiés du Liban sont des foyers d'incubation identitaire et de mobilisation

membre des secouristes affiliés au mouvement islamiste, comme «très engagé socialement et très touché par les crimes commis contre Gaza». Pour autant, ajoute-t-elle, elle a «tout fait pour que [les] enfants soient éduqués et se tiennent à distance de la politique». En colère, elle poursuit : «Les Israéliens considèrent tous les Palestiniens comme des terroristes.»

Ibrahim Kaddoura, 17 ans, une autre victime des frappes, était un ami d'Amjad. Il ne vivait plus dans le camp – ses parents l'avaient quitté, à cause de violences inter-factions récurrentes – mais il s'y rendait souvent. Son père, Mohammed, infirmier à l'hôpital Al-Hamchari, est hanté par la dernière image de son fils, qu'il a dû identifier : son corps était mutilé et «de sa tête ne restait que le bas». M. Kaddoura, issu d'une famille affiliée au Fatah, assure que son fils n'avait «pas d'activité militaire». Selon lui, depuis la guerre à Gaza, déclenchée après l'attaque sanglante d'Israël par le Hamas, le 7 octobre 2023, Ibrahim se sentait «très concerné par la Palestine». Il a été enterré dans le camp.

Le jour des funérailles, le 20 novembre, les cercueils des 13 morts ont été recouverts de drapeaux palestiniens et du Hamas. Mohamed Kaddoura aurait «préféré qu'il n'y ait que celui de la Palestine». L'infirmier a vu «un moment d'unité alors que le camp est miné par les divisions politiques». Tous les dirigeants des factions palestiniennes y ont participé.

Le lendemain, l'armée israélienne a affirmé que «treize terroristes du Hamas [avaient] été éliminés» dans le raid aérien du 18 novembre. Mais elle n'en a nommé qu'un seul : Jawad Sidaoui. Lui avait une vingtaine d'années. Joint au téléphone, Ayman Cha-



Funérailles des victimes de la frappe israélienne du 18 novembre, au camp de réfugiés d'Aïn El-Héloué, le 20 novembre. M. ZAYYAT/AFP

naa, un responsable politique du Hamas au Liban, reconnaît qu'il appartenait, «comme un ou deux autres des jeunes tués», au groupe palestinien. A ses yeux, les accusations israéliennes contre Jawad Sidaoui, qu'il était «impliqué dans la formation de terroristes destinés à mener des attaques» contre l'Etat hébreu depuis le Liban, s'inscrivent dans les «versions contradictoires pour justifier la frappe».

Le Hamas refuse de désarmer

Une chose est sûre : le Hamas a levé en poupe auprès de la jeunesse des camps depuis la guerre à Gaza. Le mouvement palestinien a participé, à une échelle restreinte, aux combats contre Israël, aux côtés du Hezbollah, à partir d'octobre 2023, qui ont débouché sur une guerre ouverte à l'automne 2024. Au Liban, il refuse de remettre ses armes, au contraire de l'OLP et du Fatah, qui ont débuté ce pro-

cessus de désarmement voulu par le gouvernement de Beyrouth. L'armée israélienne a décrété par le passé le camp d'Aïn El-Héloué comme une source de trafic d'armes vers la Cisjordanie occupée.

Alors que de nombreuses zones d'ombre demeurent, le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme a réclamé une enquête indépendante et assuré que «toutes les victimes documentées à la suite de cette frappe étaient des civils». En dialogue constant avec les factions palestiniennes, le député Oussama Saad, chef de l'Organisation populaire nassérienne, un parti de gauche panarabe, estime que le bombardement du 18 novembre était un «message aux camps, au Hamas et au Liban».

S'il appelle au «monopole des armes [celles du Hezbollah et des groupes palestiniens] par l'Etat» afin de protéger le Liban de la des-

truction, il s'inquiète de la faiblesse du pays du Cèdre et de la logique de «paix par la force qui prévaut tant chez les Israéliens que chez [le président américain], Donald Trump, animés par le projet d'un «nouveau Moyen-Orient».

Pour Maher Chabaïta, le responsable de l'OLP et du Fatah, la frappe contre Aïn El-Héloué s'inscrit «dans une série de destruction des camps, à Gaza et en Cisjordanie». Outre ceux de l'enclave côtière, qui ont été tous ou presque rasés ces deux dernières années, trois camps de Cisjordanie ont été partiellement détruits et vidés de leur population : Jénine, Nour Shams et Tulkarem. Lieu de relégation des Palestiniens, privés de nombreux droits, les 12 camps de réfugiés du Liban sont aussi, comme dans les territoires palestiniens, des foyers d'incubation identitaire et de mobilisation, et un rappel de la dépossession su-

bie par les Palestiniens à la création de l'Etat d'Israël en 1948. «Est-ce cette mémoire qu'il s'agit d'effacer? Est-ce un exode des camps qui nous attend?», demande Maher Chabaïta.

Depuis le bombardement, les factions affichent leur unité. Mais durera-t-elle, si d'autres frappes venaient à se produire contre les camps. Dans une grande rue d'Aïn El-Héloué sous influence du Fatah, dont les symboles sont partout, Samar Ismail veut croire «qu'il n'y a pas de responsables importants qui puissent attirer des bombardements». «J'ai peur, reconnaît-elle, mais je ne peux pas vivre dans la peur. La vie doit prendre le dessus.» Le soir où les trois missiles se sont abattus sur le camp, elle a dit à ses enfants que c'était un coup de tonnerre, avant de porter secours à ses voisins paniqués. ■

LAURE STEPHAN

En Syrie, la santé, première victime de la baisse de l'aide mondiale

Les réductions de budget de l'UE et des Etats-Unis hypothèquent la relance du système de santé un an après la chute du régime d'Al-Assad

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), Programme alimentaire mondial: les institutions onusiennes et les ONG abordent la fin de l'année avec inquiétude. L'effondrement de l'aide internationale va-t-il compromettre les chances de se rétablir de la Syrie?

Alors que le pays sort de quatorze ans de guerre et que, un an après la chute du régime de Bachar Al-Assad, en décembre 2024, il doit faire face au retour de millions de réfugiés et de déplacés internes, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) estimait, le 17 novembre, que le plan d'aide pour la Syrie, d'un montant de 3,2 milliards de dollars (2,75 milliards d'euros) pour 2025, n'était financé qu'à hauteur de 25 %.

Ce plan est destiné à répondre aux besoins humanitaires les plus immédiats de 10,3 millions de personnes concernées à travers le pays, alors même qu'il subit une crise agricole. «Il est impératif qu'en 2025, à ce moment charnière

de l'histoire de la Syrie, la communauté internationale réponde rapidement et efficacement aux besoins du peuple syrien, en augmentant son soutien financier», alertait l'OCHA, dès le mois de juillet.

Dans le secteur médical, l'OMS relevait, en octobre, que seuls 20 % des besoins, évalués à 565 millions de dollars, avaient été financés pour l'année. Avec, pour conséquence, une régression de l'offre de soins : 7,4 millions de Syriens ont déjà vu leur accès aux médicaments et aux traitements se réduire ces derniers mois, selon l'organisation.

«La situation est catastrophique», déplore Ziad Alissa, médecin anesthésiste-réanimateur et président de Mehad, une ONG française qui intervient dans le pays depuis le début la guerre civile, en 2011, et y a établi 41 structures médicales. «Les Syriens qui retournent dans leur ville ou village d'origine ne retrouvent souvent que des ruines. Quand les hôpitaux sont encore en service, ils manquent de personnel, de matériel et de médicaments consommables, et font face à de très fréquentes coupures d'électricité.»

Ces derniers mois, 7,4 millions de Syriens ont vu leur accès aux médicaments et aux traitements se réduire

pluriannuel, le système de santé pourrait s'effondrer alors que la reprise est à portée de main», déclarait, début novembre, Christina Bethke, représentante par intérim de l'OMS en Syrie.

«Le manque de financements gouvernementaux pour les fonds humanitaires, considérablement aggravé par l'arrêt brutal de l'Usaid, l'agence de développement américaine, se faisait déjà ressentir du côté des Etats européens depuis au moins deux ans, et ce partout dans le monde», précise Mego Terzian, directeur général de Mehad. Le gouvernement français a réduit ses aides de 46 % en 2024, puis d'au moins 40 % en 2025. L'Allemagne, qui est, avec la

France, le principal acteur de l'aide humanitaire en Europe, est sur la même dynamique.» Depuis le début de l'année, Mehad a ainsi dû fermer trois centres de dialyse dans le Nord-Est syrien, les derniers encore opérationnels dans cette région.

Contrainte de choix

Le HCR, qui avait besoin de 575 millions de dollars en 2025 pour couvrir ses besoins en Syrie, n'avait reçu que 26 % de cette somme au mois de novembre, alors que le nombre de réfugiés de retour dans le pays devrait atteindre 1,5 million de personnes à la fin de l'année.

«Quand nous avons fait face à des difficultés financières, nous avons décidé de nous consacrer à des domaines prioritaires : la facilitation de transport – pour que le retour des réfugiés soit digne –, l'aide financière distribuée aux familles, nos centres communautaires qui aident les populations, la reconstruction des bureaux d'état civil, la protection de l'enfance ou la prévention des violences de genre...», explique Céline Schmitt, porte-parole du HCR en Syrie.

L'agence des Nations unies a été contrainte de faire des choix. «On a dû interrompre ou limiter des programmes, comme les aides à la reconstruction de maisons, à la création de microentreprises. On a dû fermer des centres communautaires, qui sont passés de 123 à 71, détaille Mme Schmitt. Il y a des secteurs où l'on se retire totalement : comme l'éducation ou la santé. On ne réhabilite plus d'écoles, et on ne reconstruit plus d'hôpitaux. Même chose pour l'eau et l'assainissement. Cela crée des besoins dans ces domaines, même si d'autres acteurs interviennent.»

Le HCR s'estimait pourtant plutôt bien loti. «Au début de l'année, on pensait avoir beaucoup moins de fonds. Je pense qu'en Syrie nous sommes quand même encore dans une situation où l'on bénéfice d'une générosité de nos donateurs. Parce qu'on a fait beaucoup de bruit aussi, en insistant sur le caractère historique de la période», ajoute Mme Schmitt. Si vous voulez que le retour des réfugiés soit soutenable, il faut investir. Sinon, les gens ne vont pas pouvoir rester et risquent de repartir.» ■

MADJID ZERROUKY

Ce mardi 7 octobre, au lendemain de la chute du premier gouvernement Lecornu, Edouard Philippe, qui pourtant déteste les matinales, s'invite sur RTL à 8 h 15. Les journalistes de la station sont frappés par sa fébrilité. L'ancien premier ministre d'Emmanuel Macron bute à plusieurs reprises sur les mots, triture le micro, avant de se jeter à l'eau, à la sixième minute : Emmanuel Macron «s'honorera» à organiser «une élection présidentielle anticipée, c'est-à-dire qu'il part immédiatement après que le budget a été adopté». Le quinquagénaire doit s'y reprendre à plusieurs fois pour expliciter son propos, quitte à apparaître confus : il demande au président de hâter son départ, mais «n'appelle pas à sa démission».

Si la rupture entre Emmanuel Macron et Edouard Philippe est actée depuis son départ contraint de Matignon le 3 juillet 2020, elle éclate cette fois au grand jour. Le candidat à l'élection présidentielle, déclaré depuis un an, qui subit une érosion dans les sondages, a besoin de prendre ses distances avec ce président affaibli et rejeté par les Français. Quelques jours plus tard, il enfoncera le clou, peut-être un peu trop. «Je ne lui dois rien, il est venu me chercher», lâche Edouard Philippe sur France 2, parlant du chef de l'Etat.

En coulisses, les macronistes du premier cercle s'étouffent. Faute de goût pour les uns, trahison pour les autres. L'essayiste Alain Minc, qui n'a pourtant plus aucune indulgence envers Emmanuel Macron, trouve «choquante» la philippique. «C'est une hérésie de se couper du socle du président au premier tour, commente un proche du chef de l'Etat. Edouard Philippe a raté sa rupture.»

La saillie sur la présidentielle anticipée n'en finit pas d'être commentée au sein du «socle commun». Ses contempteurs y voient une remise en cause «contre nature» de la fonction présidentielle, à l'opposé de l'image d'homme d'Etat respectueux des institutions qu'Edouard Philippe s'est construite, et qui risque d'infuser «comme un poison lent». «Quand on est de droite, on est dans la stabilité, on fait valoir le facteur d'ordre», sermonne le président des députés de la Droite républicaine, Laurent Wauquiez.

Donné perdant face à Bardella

«Il va falloir s'habituer à ce qu'il dise ce qu'il pense», répond l'eurodéputé Gilles Boyer, intime du Normand. Reste qu'à l'exception de son cercle rapproché, les soutiens du Havrais, qui le pressaient pourtant de se détacher d'Emmanuel Macron, ont été décontenancés par sa déclaration. La veille, en bureau politique, c'est un Edouard Philippe énigmatique qui leur avait promis une «parole assez forte» sur le président le lendemain matin.

Plusieurs membres de l'état-major du parti reconnaissent que l'intervention n'était pas claire, et une poignée d'entre eux avouent même leur inconfort avec ce qui a été perçu comme un appel à la démission immédiate. Mais tous prennent sa défense sur le fond. «Depuis le début, il a été beaucoup plus loyal que libre», tempore le secrétaire général d'Horizons, Christophe Béchu. Le député Xavier Albertini espère, lui, que «les



Edouard Philippe garde son cap pour 2027, malgré les doutes

A seize mois de la présidentielle, le candidat déclaré d'Horizons s'efforce de s'imposer comme celui de la droite et du centre. Et exclut de passer par une primaire

Français comprendront le sens profond de cette proposition.

Un sondage est venu, depuis, ébranler le camp Philippe. Alors que le maire du Havre tente de s'imposer par les enquêtes d'opinion, et apparaissait jusqu'alors comme le seul en mesure de battre celle ou celui qui représentera le Rassemblement national au second tour, il est pour la première fois donné perdant face à Jordan Bardella. Une mauvaise passe que son entourage minimise. «Cela permet à chacun d'avoir une conscience vive du risque RN. Mais Edouard Philippe reste le mieux placé dans l'arc central et celui qui a le meilleur report de voix», fait valoir Bérangère Abba, secrétaire générale déléguée d'Horizons.

La baisse dans les sondages affecte tout le bloc central, soulignant en chœur les philippistes, alors que les discussions budgétaires au Parlement s'enlisent. «C'est une séquence où tout le monde s'abîme», observe le maire Horizons de Palaiseau (Essonne), Grégoire de Lasteyrie. L'affaiblissement de l'ancienne majorité présidentielle dans les sondages serait le résultat d'une «succession de mauvais choix» d'Emmanuel Macron, lequel aurait «contaminé» les candidats issus de son camp. «Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés», résume l'eurodéputée Nathalie Loiseau, membre d'Horizons, convoquant Jean de La Fontaine.

Le candidat affecte de mépriser ces secousses sondagières. Loin

du tumulte de l'Assemblée, Edouard Philippe déroule son plan de campagne, tel qu'il a conçu bien avant le début de la crise politique. En cette fin d'année, poursuivant le tour de France qu'il a entamé après son départ du gouvernement, pour rencontrer des acteurs économiques et locaux – avec à ce stade une centaine de déplacements. Il révélera les grands axes de son programme présidentiel, promis comme «massif», à partir du printemps 2026.

Avant cela, le prétendant à l'Elysée compte se concentrer sur sa réélection au Havre (Seine-Maritime), ville ouvrière et populaire, marquée à gauche, qui est loin d'être acquise. Élu dès le premier tour en 2014, le successeur d'Antoine Rufenacht avait été mis en ballottage au premier tour en 2020. Il l'avait emporté trois mois plus tard face au communiste Jean-Paul Lecoq, surfant sur l'élan de popularité que lui a valu sa gestion de la crise due au Covid-19. «Mais en 2026, le RN peut être au second tour, et Edouard est une cible de choix», avance Gilles Boyer. L'élu local a fait de sa réélection au Havre la condition sine qua non de sa candidature à la présidentielle. Et entend exploiter sa réélection autant que possible, en réunissant très vite après le scrutin les quelque 600 maires qui le soutiennent pour 2027. «Une victoire démocratique, ça vous donne un boost extraordinaire», s'en-

flamme le maire d'Angers, Christophe Béchu.

Ce plan de campagne méthodique et rationnel n'est cependant pas à l'abri des convulsions inhérentes à la vie politique. Pris de court par la dissolution de l'Assemblée, sans prise sur les événements qui ont suivi, malgré les nombreuses «consultations» des chefs de parti à l'Elysée ou à Matignon, l'énarque a vu son programme percuté par l'instabilité gouvernementale, qui l'a relégué au second plan. Ses atermoiements n'ont pas échappé aux cercles du pouvoir. «La politique, c'est une guerre de mouvement, pas une guerre de tranchées», se plaît-on à rappeler dans l'entourage du premier ministre, Sébastien Lecornu.

Critiques sur sa raideur
L'ex-président Nicolas Sarkozy, qui a reçu Edouard Philippe à son domicile le 5 octobre – après que ce dernier lui a adressé un mot au lendemain de sa condamnation à une peine de prison dans l'affaire du financement libyen de sa campagne – l'a incité à monter au filet pour redevenir audible. Deux jours plus tard, Edouard Philippe exprimait sa colère froide à l'égard d'Emmanuel Macron. «Il a posé un acte lourd de transgression ce jour-là. Il a pris son risque, mais au moins, on ne l'assimile plus à Alain Juppé», analyse Frédéric Dabi, directeur général de l'IFOP, en référence au mentor politique d'Edouard Philippe.

Le maire du Havre a fait de sa réélection aux municipales de mars 2026 la condition de sa candidature à la présidentielle

Mais cela n'empêche pas les critiques sur la raideur de l'ancien premier ministre au sein du bloc central, où le souvenir cuisant de la baisse de l'aide au logement (APL), de la limitation de vitesse à 80 km/heure, ou de l'âge pivot introduit à la réforme des retraites, qu'il a défendus avec obstination, est dans toutes les têtes. «La pré-campagne et la campagne présidentielle demandent toujours beaucoup d'adaptation, d'agilité, il faut bondir de sujet en sujet, or il n'est pas du tout comme ça», souligne un ancien conseiller d'Emmanuel Macron.

Le doute s'est aussi installé dans le camp présidentiel sur l'appréciation de la campagne d'Edouard Philippe, qui se veut le candidat du «sérieux». Celui qui veut «mettre de l'ordre dans la rue et dans les comptes», quitte à porter des mesures impopulaires, comme le rapport de l'âge de départ à la retraite au-delà de 64 ans, saura-t-il s'imposer si la campagne fait davantage appel à l'émotionnel qu'au

rationnel? «On assume de dire que notre offre politique c'est la rigueur. On est le parti de la vérité, même si c'est moins sexy que la retraite à 50 ans et le ministère du temps libre des années 1980», rétorque Arnaud Péricard, porte-parole d'Horizons et maire de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). «Sa prise de risque, c'est d'assumer le côté chuchoté du sang et des larmes, à l'inverse de la démagogie populiste de Macron», loue le député socialiste de l'Essonne Jérôme Guedj, ami d'Edouard Philippe depuis leurs études à Sciences Po.

Dans l'entourage du Havrais, on assure que le candidat est capable de davantage d'opportunitisme et de souplesse que ne le disent ses détracteurs. Prenant pour exemple sa proposition de «choc fiscal» pour les entreprises, formulée en pleine «surenchère budgétaire» afin de tenter de tourner la page de la présidentielle anticipée : une baisse de 50 milliards d'euros d'impôts de production par an sur tout le quinquennat, en contrepartie d'une baisse équivalente des aides publiques.

La stratégie de l'ancien premier ministre pose malgré tout question. En espérant s'imposer, grâce aux sondages, comme le candidat évident de la droite et du centre, Edouard Philippe fait un pari audacieux. Convaincu que la force fait l'union, et non l'inverse, et que les autres candidats de la droite et du centre, une fois dissidents, se rallieront à lui, Edouard

«On assume de dire que notre offre politique c'est la rigueur. On est le parti de la vérité»

ARNAUD PÉRICARD
porte-parole d'Horizons

Edouard Philippe au congrès du parti Horizons, à Bordeaux le 26 janvier.
PHILIPPE LOPEZ/AFP

démocrates au premier tour si la gauche de gouvernement s'organise et fait en sorte d'être à la hauteur des exigences du redressement», affirme d'ailleurs son prédécesseur socialiste à Matignon Bernard Cazeneuve, qui entretient une relation amicale avec Edouard Philippe.

«Il déteste les symboles»

Mais quelle crédibilité aura-t-il pour «redresser la France», alors que le double quinquennat d'Emmanuel Macron auquel il a participé se termine dans l'impuissance et l'immobilisme? Edouard Philippe promet, en réponse, de réformer vite et fort. «C'est un transformateur plus qu'un réformateur: il considère que la France est malade et qu'il faut la réparer», estime l'un des macronistes qui l'ont vu à l'œuvre à Matignon. «De manière générale, il déteste les symboles, mais il veut de l'efficacité», abonde Clément Tonon, jeune énarque chargé de piloter le programme présidentiel.

Persuadé que le président élu au second tour sera un choix par défaut et qu'il lui faudra une légitimité forte pour mettre en œuvre son programme, Edouard

Philippe souhaite, s'il l'emporte, organiser dans la foulée de nouvelles élections législatives et des référendums, sur trois sujets: le déficit budgétaire, les retraites et la réorganisation administrative de l'Etat. Et veut pouvoir réformer rapidement plusieurs domaines, dont l'école, la santé ou encore la justice, en passant par des ordonnances.

L'ancien chef de gouvernement, qui connaît «tous les débuts de mandats présidentiels par cœur», selon ses proches, prépare avec soin les premiers mois de son éventuel quinquennat. Le conseiller d'Etat garde le secret sur les intellectuels et autres experts consultés. Il a vu ces derniers mois le Prix Nobel d'économie, Philippe Aghion, le spécialiste des questions sociales Antoine Foucher, auteur de *Sortir du travail qui ne paie plus* (éd. L'Aube, 2024), ainsi que des diplomates et hauts fonctionnaires. Il s'appuie, pour bâtir sa stratégie, sur les mêmes très proches qu'à Matignon: l'eurodéputé Gilles Boyer, le communicant Charles Hufnagel, directeur exécutif de la communication du Groupe Carrefour en France, ou son ancien directeur de cabinet à Matignon Benoît Ribadeau-Dumas, aujourd'hui dans l'industrie, parrain de l'un de ses enfants.

Mais le cercle s'est un peu élargi avec la création d'Horizons fin 2021, à de grands élus, dont Christophe Béchu, maire d'Angers et secrétaire général du parti, ou Arnaud Robinet, maire de Reims. Le candidat cherche encore son directeur de campagne. Doit-il plutôt choisir un fidèle du premier cercle, ou quelqu'un qui incarne, au contraire, l'élargissement en vue de 2027?

En attendant, en homme de rituels, Edouard Philippe a fêté son 55^e anniversaire le 28 novembre, entouré comme chaque année de ses meilleurs amis. Signe des temps, Sébastien Lecornu, habituellement présent, a préféré s'en retourner dans son fief de Vernon, sur fond de tensions sur le budget entre Horizons et Matignon. Gérald Darmanin était là. On ne doute pas, dans l'entourage d'Edouard Philippe, qu'il saura rallier son vieil ami, le moment venu. Une certitude de plus. ■

MARIE POUZADOUX
ET NATHALIE SEGAUNES

L'Assemblée nationale vote de justesse la loi de fin de gestion

Les députés ont approuvé, mardi, l'accord destiné à tenir le déficit fixé pour 2025. La suite des discussions budgétaires s'annonce plus rude

Ce n'est pas un mirage: l'Assemblée nationale est parvenue à adopter un texte budgétaire. Alors que le sort des budgets de l'Etat et de la Sécurité sociale reste toujours aussi incertain, les députés ont approuvé, mardi 2 décembre, par une très courte majorité de 217 voix contre 213, le compromis trouvé en commission mixte paritaire sur le projet de loi de finances de fin de gestion (PLFG) pour 2025. Ce vote ouvre la voie à l'adoption définitive du texte par le Parlement. Le Sénat devait se prononcer mercredi. Au vu de la copie finale, largement marquée du sceau sénatorial, les conclusions de la commission mixte devraient être approuvées sans difficulté au Palais du Luxembourg.

Le PLFG, une nouvelle catégorie de loi de finances créée en 2021, procède à différents ajustements budgétaires, ouvrant de nouveaux crédits et en supprimant d'autres. Au total, il annule 4,2 milliards d'euros pour ce qui concerne les dépenses pilotes de l'Etat, et 6,1 milliards d'euros hors de ce périmètre. De quoi s'assurer que le déficit public se limitera bien à 5,4 % du produit intérieur brut en fin d'année.

«Ce projet de loi démontre que nous sommes capables de piloter la dépense avec vigilance et transparence», a fait valoir Amélie de Montchalin, la ministre des comptes publics. Devant la commission des finances, il y a quelques semaines, elle avait vu dans ce texte un «jalon essentiel» pour «respecter» la cible de déficit, après deux années de dérapage politiquement ravageuses.

L'affaire n'était pas pour autant gagnée d'avance. Comme en 2024, les députés ont rejeté en première lecture ce projet de loi de fin de gestion. Les sénateurs l'ont ensuite adopté, avant qu'un accord soit trouvé en commission mixte.

Motion de rejet repoussée

Le texte final examiné mardi par les députés n'a pas pour autant fait consensus. La France insoumise (LFI) a déposé une motion de rejet préalable, finalement repoussée. «On est passé d'un projet de loi de finances rectificative qui nous permettait de débattre des recettes à un PLFG qui supprime la possibilité d'en discuter», avait regretté, avant la séance, la députée (LFI) de l'Essonne Claire Lejeune, à l'origine de la motion de rejet. A la différence des «collectifs budgétaires», les projets de loi de fin de gestion ne peuvent pas comporter de mesure fiscale. «D'abord, vous avez le budget [initial] qui coupe des milliards dans les services publics, puis vous avez des gels, des surgels, et puis vous arrivez sur un PLFG qui coupe encore quelques milliards», a-t-elle ajouté en dénonçant une «institutionnalisation de l'austérité».

Un faux procès, selon l'exécutif, qui souligne que les annulations portent notamment sur la «réserve de précaution» composée de crédits ministériels déjà gelés

Le texte a été adopté grâce au vote du bloc central et à l'abstention de la quasi-totalité des socialistes et écologistes

Rien n'assure qu'une majorité sera de nouveau trouvée pour le budget de la Sécurité sociale. Encore moins pour celui de l'Etat

La suite s'annonce toutefois très compliquée. Rien n'assure qu'une majorité, même ténue, sera de nouveau trouvée pour le budget de la Sécurité sociale. Et encore moins pour celui de l'Etat. Au sein du gouvernement et de ses soutiens, rares sont ceux qui jugent possible de trouver en commission mixte paritaire un compromis susceptible d'être validé à la fois par la droite, les macronistes, et assez de députés de gauche pour réunir une majorité.

«Autant je crois à l'adoption du budget de la Sécurité sociale, autant le vote de celui de l'Etat est peu probable en décembre, compte tenu de l'éclatement de l'Assemblée», estime le député (Renaissance) du Gers Jean-René Cazeneuve, l'une des figures de la commission des finances. On se dirigerait alors vers l'adoption d'une loi spéciale, puis on reprendrait en janvier le débat sur le budget.» Discrètement, l'exécutif a incité les députés à bloquer dès à présent deux dates possibles pour l'examen de la possible loi spéciale, destinée à assurer le fonctionnement de l'Etat en l'absence de budget en bonne et due forme: les 23 et 26 décembre. Drôle de Noël en vue... ■

DENIS COSNARD
ET BASTIEN SCORDIA

**VENTE EXCEPTIONNELLE
6 & 7 DÉCEMBRE 2025
10H-18H**

XXO.



116, av. Aristide Briand
93150 Le Blanc-Mesnil
Tél +33 1 48 18 08 88
www.xxo.com



A Saint-Ouen, les soupçons d'entrisme de LFI

La candidate écologiste aux municipales, qui s'est retirée, a fait l'objet d'une forme de « mise sous tutelle »

Deux mois plus tard, je suis la cible d'homophobie. Le 25 novembre, la candidate Les Ecologistes à la mairie de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) pour les municipales de mars 2026, Sabrina Decanton, a annoncé, dans un communiqué de presse, se retirer de la campagne. « Mon orientation sexuelle est évoquée comme un obstacle à ma candidature et à une éventuelle victoire », dénonce l'ancienne première adjointe du maire socialiste, Karim Bouamra – qui se représente pour un second mandat –, faisant allusion à des propos qui auraient été tenus par plusieurs cadres locaux écologistes lors d'un comité de direction de la campagne en visioconférence, courant octobre.

« J'ai entendu des propos à mon égard qui étaient d'une violence inouïe, je suis encore sous le choc. J'ai entendu que j'étais mégalomane, que je ne terminerais pas le mandat et qu'on allait pouvoir me débrancher (...), que ma candidature serait très difficile dans les quartiers », témoigne-t-elle, émue, dans une vidéo interne, adressée aux militants.

« Obligations réciproques »

Derrière ce témoignage, un document vient semer d'autant plus le trouble. Il s'agit d'un accord de mandature, tenu secret, que *Le Monde* a pu consulter, prenant la forme d'une « mise sous tutelle » si d'aventure Sabrina Decanton venait à devenir maire de la ville, et qu'elle doit avoir refusé de signer malgré l'insistance de ses quatre colistiers. Ce « comité stratégique » prévoit de « statuer collectivement sur les décisions (...) considérées comme structurantes pour la mandature », qu'il s'agisse de la composition de la liste, de l'attribution des délégations au sein de la majorité, des recrutements au sein de la mairie et de la direction du cabinet de la maire, des budgets et même de l'ordre du jour.

Ce texte, dont la légalité est mise en cause, la direction nationale des Ecologistes l'a découvert sur les réseaux sociaux, « halluciné ». La volonté des auteurs de maintenir le secret le plus total sur son existence interpelle. « Le présent



L'écologiste Sabrina Decanton (à droite), à Saint-Ouen, en mai 2021, pendant la campagne des élections régionales. ISA HARSIN/SIPA

accord est strictement confidentiel. Il ne peut être communiqué, diffusé ni commenté publiquement, sous quelque forme que ce soit. Seuls les signataires sont autorisés à en connaître le contenu. (...) Il demeure applicable jusqu'à la fin de la mandature, sauf révision adoptée à l'unanimité du comité stratégique », peut-on également lire.

Un contrat qui « n'a qu'une valeur morale, aucune valeur juridique ni contraignante, se défend le quatuor dans un e-mail adressé au *Monde*. Aucune pression n'a été mise sur Sabrina pour qu'elle signe un document sans son accord. C'est d'autant plus ridicule qu'elle en était corédactrice. Il prévoit des obligations réciproques. Finalement, personne ne l'a jamais signé. Ce brouillon est aujourd'hui instrumentalisé. » La secrétaire nationale des Ecologistes, Marine Tondelier,

a apporté son soutien à l'élu locale, qui a rencontré la direction, le 11 novembre. Une enquête interne a été ouverte. « La cellule de harcèlement et discrimination du parti a été saisie, explique François Thiollet, secrétaire national adjoint à la vie interne du parti. Ce qui émerge pour l'instant sont les potentielles discriminations homophobes et le harcèlement moral qu'elle décrit depuis plusieurs mois. »

L'affaire met Les Ecologistes sens dessus dessous, et réveille les vieux démons de l'entrisme de militants extérieurs. En juin, à Marseille, un courrier interne adressé à Marine Tondelier, signé par des élus écologistes de la majorité municipale et des cadres locaux, dénonçait une « entreprise méthodique de captation ». Une accusation qui visait sans le nommer le maire socialiste, Benoît Payan.

Les proches de Sabrina Decanton prétendent qu'elle a été mise sous pression pour laisser le champ libre à la candidate LFI

Dans le cas de Saint-Ouen, les soupçons d'entrisme se portent sur La France insoumise (LFI). Les quatre cadres auteurs du document de « mise sous tutelle » de Sabrina Decanton partagent le souhait d'une alliance dès le premier tour avec la liste de la candidate

« insoumise », Manon Monmirel. Un scénario jusqu'alors refusé par Sabrina Decanton. Les proches de cette dernière prétendent qu'elle a été mise sous pression par le quatuor pour laisser le champ libre à la candidate LFI, par ailleurs collaboratrice du député de Seine-Saint-Denis et président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Eric Coquerel.

Adhésions suspectes

Jeudi 27 novembre, lors d'une assemblée générale du groupe local écologiste à Saint-Ouen, les cadres ont tenté d'éteindre l'incendie médiatique afin de conclure rapidement un accord avec LFI, et de se ranger derrière la candidature de Manon Monmirel, après le retrait de Sabrina Decanton. La décision, soumise aux votes des militants, sera connue dans les

prochains jours, mais son issue laisse peu de suspense.

« Nous n'avons pas d'alertes particulières sur Saint-Ouen, mais il existe des groupes locaux où la sensibilité des militants penche plutôt vers La France insoumise et ailleurs plutôt vers le Parti socialiste », ajoute François Thiollet, qui se félicite que de « nouveaux adhérents aient rejoint les rangs écologistes depuis plusieurs années, convaincus par la ligne de l'écologie populaire qui traite des sujets socio-économiques ». « L'évolution idéologique, vers l'écologie populaire, a créé des proximités avec des groupes locaux "insoumis" dans les quartiers populaires », analyse-t-il.

Non loin de là, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), des accusations similaires d'entrisme de LFI n'en finissent plus de déstabiliser le groupe local écologiste. Depuis plusieurs mois, la direction a été alertée pour des soupçons d'adhésions suspectes depuis 2022 dans cette section historiquement faible en nombre, mais qui a vu ses rangs grossir ces dernières années.

« Notre groupe local est-il en train de devenir une simple extension de LFI ? Les liens étroits entre certains membres de notre groupe et LFI sont difficiles à ignorer », interroge la saisine adressée au parti, consultée par *Le Monde*. Les soupçons se portent sur toute une famille qui a récemment adhéré et dont l'un des membres,

cadre local écologiste, a fait activement campagne pour Mohamed Awad, candidat « insoumis » lors des législatives de 2024 et aujourd'hui pour les municipales.

« Il y a un contrôle qui s'exerce sur la matérialité des adhésions, par l'échelon régional et par l'échelon national », assure Aïssa Ghalmi, secrétaire national écologiste. En juin, un vote organisé par le groupe local écologiste de La Courneuve portant sur la stratégie d'alliance en vue des municipales a d'ailleurs été annulé par la direction après une série d'irrégularités : certains adhérents n'ayant jamais reçu la convocation pour participer au scrutin et le résultat annoncé du vote étant différent de celui indiqué sur la feuille d'emargement. ■

OLIVIER PÉROU

La préfecture de l'Hérault cesse de financer une association s'occupant de bidonvilles

Accusée de « position délétère » par le préfet, AREA va devoir licencier ses dix salariés

Le rendez-vous avec le man-ditaire judiciaire a eu lieu mardi 2 décembre. L'Association Recherche Education Action (AREA), placée en liquidation, s'apprête à licencier ses dix salariés. Ainsi s'achèveront dix années d'accompagnement social des résidents de bidonvilles de la métropole de Montpellier. « Nous n'avions pas le choix : nous sommes financés à 60 % par l'Etat, et la préfecture a décidé de ne pas renouveler notre conventionnement pour l'année 2026 », explique le directeur d'AREA, José Lagorce.

Sollicitée, la préfecture s'explique dans un texte déjà envoyé au quotidien *Midi Libre* et au site *Mediapart* : à l'occasion de la résorption du bidonville dit du « Jas de Maurin », « la DDETS [direction départementale de l'emploi, du travail et de la solidarité] a constaté que l'association AREA freinait la démarche de suivi des situations et remettait en cause les décisions collégialement prises ». Malgré une « alerte » faite à sa direction, l'association « s'est ouvertement et publiquement opposée aux moda-

lités de résorption », poursuit la préfecture. Elle ajoute que « la collaboration de l'association AREA avec ses partenaires associatifs et institutionnels était rendue complexe par sa position délétère, au détriment du public suivi ».

Injonction à la neutralité

Du côté d'AREA, José Lagorce « ne comprend pas que le préfet ait réagi ainsi : c'est notre rôle de dire quand cela ne va pas, tant que l'on reste constructif ». D'autant que les services de l'Etat reconnaissent, dans leur courrier de rupture envoyé fin septembre, « les résultats » obtenus par l'association ces dernières années, et qu'ils se sont engagés au printemps à résorber en dix ans les douze bidonvilles du département, sur la base des préconisations du consortium d'associations Montpellier Zéro bidonville, dont AREA fait partie.

L'association critiquait le projet des services de l'Etat de proposer des solutions de relogement aux quelque 90 personnes qui vivaient sur le bidonville à la date du 28 février, mais pas à la dizaine de

résidents, dont des enfants, arrivés ensuite. « Il n'a pas été possible d'obtenir un peu de souplesse, contrairement aux fois précédentes, déplore José Lagorce. Lors de l'évacuation du bidonville, le 28 août, les collègues n'ont même pas été en mesure de proposer un hébergement d'urgence aux derniers arrivés, ce qui est illégal. » Toujours selon le directeur de l'association, la préfecture n'a pas apprécié que trois salariés d'AREA fassent alors une demi-journée de grève, et expriment leur désapprobation.

Pour le sociologue Antonio Delfini, chargé de recherche au sein de l'Observatoire des libertés associatives, le coup d'arrêt mis à la mission participe d'une tendance qu'il a décrite avec le politiste Julien Talpin dans un essai publié en septembre, *L'Etat contre les associations. Anatomie d'un tourant autoritaire* (Textuel, 240 pages, 19,90 euros) : « Les associations ne sont plus perçues comme des partenaires des pouvoirs publics, mais comme des prestataires. Elles subissent une injonction à la neutralité, et des pénalités fi-

nancières si elles exercent leurs libertés associatives. »

A la suite de l'annonce faite à AREA, l'association La Cimade, qui partage avec elle l'accompagnement des résidents des bidonvilles de la métropole, s'est demandé quoi faire. « Avant de nous réengager, nous avons demandé à la préfecture que soient réaffirmées notre liberté de parole, notre rôle de vigie et celui de contributeur critique, ainsi que ceux de l'association qui prendra la suite d'AREA. Ce que nous avons obtenu », expose la déléguée régionale Marie Moretto, qui n'en déplore pas moins « l'arrestation brutale de la mission d'AREA ». La préfecture assure qu'elle lancera un appel à candidatures « avant la fin de l'année 2025 ». Quand bien même ce délai serait tenu, José Lagorce estime qu'« il faudra attendre plusieurs mois pour qu'une autre association soit en mesure de prendre le relais. Sans compter qu'une partie de nos missions, qui dépendaient de financements complémentaires, ne seront plus assurées ». ■

PARLEMENT Shein esquive la convocation des députés

La plateforme d'e-commerce Shein a refusé, mardi 2 décembre, de se rendre devant une commission de l'Assemblée nationale et va en conséquence faire l'objet d'une saisine de la procureure de la République. Les représentants de l'entreprise, fondée en Chine mais basée à Singapour, avaient été convoqués le 18 novembre, puis le 26 novembre et enfin le 2 décembre. Le groupe argue qu'il souhaitait attendre la décision du tribunal judiciaire de Paris sur sa suspension, réclamée par l'Etat en raison des produits interdits qu'il vendait. – (AFP)

nouvelle mobilisation contre le doublement des franchises médicales, le gel des pensions de retraite ou des prestations sociales. Avec un trafic ferroviaire quasi normal et un faible nombre d'enseignants grévistes, le mouvement est resté peu visible, malgré quelque 150 rassemblements annoncés. Selon le ministère de l'intérieur, les manifestants étaient 31 900 dans toute la France, contre 500 000 le 18 septembre et 195 000 le 2 octobre. – (AFP)

MUNICIPALES Les Républicains appellent au « tout sauf LFI »

Face à un candidat La France insoumise (LFI) au second tour des municipales, le parti Les Républicains (LR) appellera à voter « tout sauf LFI », y compris pour un candidat d'extrême droite, a déclaré, mercredi 3 décembre, le président des députés LR, Laurent Wauquiez, sur TF1. Si un candidat LFI est au second tour, et pas LR, « [ils] appellera à voter tout sauf LFI. Cela veut dire voter blanc, ça veut dire voter pour ceux qui sont en face, quel que soit le parti », a déclaré M. Wauquiez, sur la même ligne que le président du parti, Bruno Retailleau. – (AFP)

SOCIAL L'appel à manifester contre le budget peine à mobiliser

La journée d'*« alerte »* contre l'austérité budgétaire et pour les salaires n'a fait pas le plein : la mobilisation à l'appel de trois syndicats, dont la CGT, est restée, mardi 2 décembre, bien en deçà de celle constatée lors des manifestations de septembre et d'octobre. Au moment où le budget 2026 de la Sécurité sociale revient devant les députés, la CGT, la FSU et Solidaires avaient appelé à une

CLAIRES ANÉ

L'IA, une source d'« outils incroyables » face au handicap

Les récentes innovations peuvent faciliter le quotidien des personnes en déficit sensoriel, notamment les aveugles ou les sourds

Pièce lumineuse, avec de hautes fenêtres et une grande table au centre. Au fond, il y a un grand miroir et une cheminée. Un ordinateur portable ouvert est posé sur la droite de la cheminée. La voix de ChatGPT, que Thibault de Martimprey a activé sur son smartphone, lui donne un aperçu du salon dans lequel il vient d'entrer. Malvoyant, il a simplement pris une photo pour obtenir une description orale quasi instantanée. « Je l'utilise beaucoup au quotidien. C'est intuitif : j'ouvre la caméra et je demande par exemple quelle est la date de péremption d'une boîte de chocolats. » Le directeur du campus Louis-Braille, un incubateur de start-up consacré à la déficience visuelle, utilise très souvent son téléphone, notamment pour la lecture audio (Voice Over) ou la description de son environnement, grâce à ChatGPT ou Be My Eyes, une application d'IA dédiée à la déficience visuelle.

« L'appli décrit l'image et répond aux questions qu'on lui pose. Ou

bien, on peut appeler un bénévole francophone, en visio pour une aide. Je viens de le faire, pour savoir pourquoi un voyant de ma cafetière clignotait. C'est plus "secure" que ChatGPT, qui fait parfois des erreurs. » Cette application a aussi une vision sélective : lors de sa description, elle n'avait pas repéré la peluche grise posée sur la cheminée.

Canne connectée

« Ces outils sont incroyables, l'enjeu est de faire le tri », estime M. de Martimprey. Le campus Braille, à Paris, accompagne des entreprises qui se lancent dans des innovations technologiques répondant à divers besoins : une canne connectée qui prévient des obstacles, des plans tactiles et vocaux pour se repérer dans un bâtiment, une application de guidage dans les transports, des casques ou tablettes en relief pour suivre des événements sportifs ou bien une ceinture haptique, connectée à une minicaméra accrochée à des lunettes, qui retranscrit par impulsions au niveau des lombaires la perception spatiale de l'environnement.

Après huit ans de développement, la ceinture Artha devrait être commercialisée au début de 2026. « Ce projet n'aurait pas été possible sans IA », assure la directrice générale d'Artha France, Alix Pradère.

Le handicap visuel n'est pas le seul secteur à bénéficier de ces progrès. « L'IA a fait plus pour la surdité que quarante ans de législation », assure Virginie Delalande, conférencière et coach en entreprise. Sourde profonde, elle lit sur les lèvres et s'exprime avec aisance à l'oral, mais cela lui demande beaucoup d'énergie, et elle apprécie de pouvoir compter sur des logiciels de transcription, ou des applications d'accessibilité. « J'ai sur mon portable une application qui m'envoie un message quand elle reconnaît le bruit de la sonnette ou les aboiements de mon chien. » Autre difficulté récente : « Quand on est sourd, le téléphone, c'est très compliqué. Je passe par l'application Rogervoice qui sous-titre les conversations en temps réel et qui est très efficace. »

L'entreprise, créée en 2014, permet aux personnes sourdes et

malentendantes de téléphoner, en sous-titrant les appels dans une centaine de langues. « La reconnaissance vocale, qui existe depuis très longtemps, c'est de l'intelligence artificielle. Mais aujourd'hui, elle est arrivée à maturité et elle est époustouflante », explique son fondateur Olivier Jeannell, lui-même malentendant.

Pour plus de précisions sur le ton de l'interlocuteur, les bruits extérieurs ou les termes techniques, un intervenant humain peut être sollicité. Et l'autre service de Rogervoice, la traduction d'appels en langue des signes française (LSF), reste entièrement réalisé par des interprètes humains, faute de solution technique satisfaisante. Pour Olivier Jeannell, avant de pouvoir dialoguer en LSF avec une intelligence artificielle, « les défis sont considérables. L'échantillon de population pour les bases de données est beaucoup plus faible, et la captation visuelle est compliquée (contrex, rapidité, qualité d'image...) ». Malgré les progrès considérables de l'IA, la langue des signes reste très compliquée à transcrire de manière automatique, hormis pour émettre des messages simples. C'est le constat qu'a aussi fait Thibault Duchemin, un ingénieur franco-américain basé en Californie. Il y a dix ans, au début de sa vie professionnelle, le jeune homme entendait, mais issu d'une fa-

mille sourde, a cherché à créer un gant pour interpréter en LSF, « mais toutes les solutions ont fait pschitt ». Il se méfie des « effets d'annonce » d'avatars capables de parler en LSF et a préféré concentrer ses recherches sur le sous-titrage de la voix. « On a réussi parce qu'on n'est pas parti de la technologie, mais des besoins. »

AVA, l'application qu'il a cofondée, transcrit les conversations de groupes, de manière automatique ou avec une relecture humaine, selon le degré de précision nécessaire, pour permettre aux malentendants de comprendre et d'interagir, dans des situations comme les diners ou les réunions professionnelles où ils se retrouvent souvent exclus. L'entreprise s'est développée grâce à l'essor du télétravail post-Covid-19.

Pallier une dyslexie

Si les déficiences sensorielles sont historiquement les premières applications de l'intelligence artificielle, sa puissance de calcul et ses capacités d'apprentissage fournissent désormais des réponses adaptées à une grande diversité de handicaps, y compris invisibles. Sébastien Vermandel, responsable veille et conseil au TechLab d'APF France handicap, recense ces innovations et publie des fiches techniques détaillées sur Internet. Certaines solutions présentées sont des applications gratuites ou simples d'accès. Ainsi, Microsoft Seeing AI, à l'origine destinée aux déficients visuels, aide toutes les personnes qui peinent à lire, en raison de troubles cognitifs ou du neurodéveloppement.

Plusieurs logiciels d'IA générative, qui créent ou réécrivent des textes, sont très utilisés dans le milieu professionnel pour pallier une dyslexie ou une dysorthographe.

phie. Le site Goblins.tools a étendu ces usages, en créant une série d'outils pour analyser le ton et les sous-entendus d'un texte – un défi pour les personnes présentant des troubles du spectre autistique –, corriger un message écrit avant de l'envoyer, ou décomposer des tâches complexes en listes d'actions détaillées – un usage très prisé des personnes touchées par des troubles du déficit de l'attention.

Dans le domaine du langage, des projets sont aussi lancés pour transcrire de manière automatique les textes complexes en des versions facile à lire et à comprendre (FALC), à destination des personnes ayant des troubles cognitifs. Pour y parvenir, l'IA doit d'abord être entraînée sur des bases de textes existants, un corpus qui reste assez confidentiel, car il n'est produit que par des travailleurs handicapés dans des établissements d'aide par le travail.

D'autres innovations qui paraissent relever de la science-fiction il y a quelques années deviennent réalité, comme rendre à quelqu'un la voix qu'il a perdue, avec une synthèse vocale s'appuyant sur des enregistrements plus anciens, ou sur les timbres de voix des proches. « Il y a des progrès fantastiques, mais énormément de limites », nuance M. Vermandel. La voix « naturelle » fonctionne seulement avec une connexion Internet, ou sous forme de forfait. Ce qui fait penser à [la série] Black Mirror où, quand on ne paie pas de supplément, on est contraints à avoir une voix de seconde zone. » Lorsque l'on dépasse le simple usage d'applications sur smartphone, les obstacles financiers restent souvent un frein aux usages de l'IA, alors que 19,5 % des adultes en situation de handicap vivent sous le seuil de pauvreté. ■

ANNE-AËL DURAND

Bonnes adresses

TRECA
PARIS

Photo non contractuelle

Les plus grandes marques au meilleur prix

ANDRÉ RENAULT BULTEX Dunlopillo Emma Epeda
SIMMONS TRECA TEMPUR PARIS

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

LE PLUS GRAND ESPACE LITERIE À PARIS
Literie fixe ou électrique, sommier coffre : plus de 50 modèles
Paris 12 • M° Nation Paris 15 • M° Charles Michels
56-60 cours de Vincennes 66 rue de la Convention
01 43 41 80 93 • 7J/7 01 40 59 02 10 • 7J/7

AKIBA GALERIE USA

ACHAT-EXPERTISE

Bijoux anciens et modernes, meubles et objets d'art, tableaux anciens et modernes, Arts de la Chine.

Contact France : 06 09 47 13 74



RUBRIQUE BONNES AFFAIRES POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?

Professionnels ou particuliers, valorisez vos services et bonnes affaires auprès d'une clientèle 100% premium.
Le mercredi et le samedi, Le Monde devient votre vitrine.
stephane.pesque@mpublicite.fr

FAUTEUIL INCLINABLE ET SON POUF 1990€ seulement!
Version manuelle en cuir

NORWEGIANCOMFORT™
Une marque du groupe Stressless®-Ekornes

Offre valable sur le modèle Space 5300W, L 84 x P 87 x H 105/118 cm, option balancier Tilt, cuir Trend et coque bois. Existe en version électrique : nous consulter.

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

Le plus grand espace fauteuils de relaxation à Paris • 7J/7
Plus de 40 modèles exposés
Stressless®, Himolla, Conform, Mobilier de France...
Paris 15 • M° Charles Michels : 147 rue St-Charles et 63 rue de la Convention
Paris 12 • M° Nation : 54 cours de Vincennes
Canapés, literie, mobilier : toutes nos adresses sur www.topper.fr

Le Monde // RUBRIQUE BONNES ADRESSES

POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?

Professionnels ou particuliers, Le Monde devient votre vitrine
stephane.pesque@mpublicite.fr

Le logiciel pénal de la police, un fiasco à 257 millions d'euros

La Cour des comptes a étrillé le développement de l'outil de saisie des procès-verbaux, toujours inutilisable après dix années de gestation

Un outil informatique inefficace, qui nécessite 17 clics de souris pour enregistrer un fichier au format PDF, couplé à un coût pharaonique de 257,4 millions d'euros de développement depuis 2016. L'ordonnance de règlement rendue le 16 octobre par Michèle Coudrier, magistrate chargée de l'instruction à la chambre du contentieux de la Cour des comptes, étrille le logiciel de rédaction de procès-verbaux de la police.

Ce document de plus de 500 pages, que *Le Monde* a pu consulter, d'une précision juridique et financière chirurgicale, décortique les responsabilités de cinq commissaires de police, de deux généraux de gendarmerie, de cinq directeurs généraux de la police et de la gendarmerie, de trois secrétaires généraux du ministère de l'intérieur et d'un administrateur civil pour des faits relevant de la « violation des règles de contrôle budgétaire » et, surtout, du « défaut d'organisation et de surveillance » d'un programme jugé pourtant « particulièrement struc-

turant » à l'ère du numérique. L'outil est toujours inutilisable, dix ans après son lancement.

L'histoire de cette gabegie hors norme avait fort mal commencé dès 2014, lorsque, à peine mis en service, le logiciel de rédaction de procédures de la police nationale (LRPPN) est « unanimement jugé inadapté » et « son remplacement envisagé » aussitôt. Puisque la gendarmerie dispose de son propre logiciel, plébiscité par ses utilisateurs, mais peu adapté aux contingences de la police, pourquoi ne pas travailler à une version commune ?

En 2015, une première réflexion est menée par le Service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure (le ST(SI)²), devenu, en 2023, l'Agence du numérique des forces de sécurité intérieure. L'organisme, chargé de la modernisation technologique au ministère de l'intérieur, est théoriquement placé sous l'égide de la police et de la gendarmerie. Dans les faits, il se trouve à la main de la seconde, historiquement mieux dotée en scientifiques.

En mars 2016, une commissaire de police y est donc nommée afin de coordonner les travaux entre gendarmes et policiers en sa qualité de cheffe de projet. Elle ne dispose d'« aucune expérience en matière de systèmes d'information ni de gestion de projet » ? Qu'importe, la société Capgemini, attributaire d'un marché public d'assistance, l'épaulera. La coopération police-gendarmerie privé, du reste, ne s'aternise pas.

En octobre 2016, sur fond de « rivalités interpersonnelles », de « tensions », et, comme le déplore un acteur du projet cité par la Cour des comptes, de chicaneries

D'emblée, le projet vise moins à assister les policiers en facilitant la rédaction de PV qu'à produire de la statistique

« de niveau cour d'école », la gendarmerie annonce un « moratoire » sur les travaux. En réalité, elle claque tout bonnement la porte, sans préavis, redoutant de voir les développements en cours entraver le fonctionnement de son logiciel maison.

Le coup est rude, mais ce faux bond ne suffit pas à expliquer la suite d'errements reconstituée par la Cour des comptes, moins due aux exécutants qu'aux lourdeurs bureaucratiques et aux responsabilités diluées à l'infini. Enchevêtrement de structures chargées du numérique au ministère de l'intérieur avant leur rationalisation tardive, empilement de comités (« stratégique », « de pilotage » ou « de coordination »), « réforme de la gouvernance numérique de 2020 » suivie d'une « contre-réforme en 2023 »...

Dossier au point mort

D'emblée, loin des préoccupations des premiers concernés (les enquêteurs de la police judiciaire noyés sous un stock de dossiers), le projet vise moins à assister les policiers en facilitant la rédaction de PV qu'à produire de la statistique, devenue l'indicateur de performance des forces de l'ordre et, par conséquent, de l'action ministérielle. Le 14 décembre 2018, soit presque trois ans après le lancement du chantier, un « comité stratégique » qui ne s'était jamais réuni jusque-là décide d'un changement d'orientation au terme d'un raisonnement à l'implacable logique : l'outil informatique de rédaction de procédure pénale... « doit être tourné en priorité vers le rédacteur pénal ».

Il est déjà trop tard. Le LRPPN, qui sera successivement désigné comme LRP/NG (pour « nouvelle génération ») puis LRP/NG-4 (nouvelle génération, 4^e version) puis Scribe et, depuis 2022, XPN, a déjà eu le temps de s'enlisir.

Le comité de coordination censé se réunir tous les mois à compter de juillet 2016 ? Il le sera cinq fois en tout et pour tout jusqu'en mai 2017, date après laquelle « aucune autre réunion ne s'est tenue ». Le marché public « peu adapté », passé avec Capgemini, qui a pourtant reconnu ses propres défaillances dans un audit en mars 2021 ? Reconduit jusqu'en 2022 afin d'« éviter une interruption d'une année nécessaire à la formalisation d'un nouveau marché ».

A l'époque, déjà, le logiciel n'en finit plus de patiner. Début

Le déploiement du « nouveau » logiciel n'est pas prévu avant, au mieux, le troisième trimestre 2028

juin 2021, le nouveau directeur technique du programme, nommé courant 2020, avait même jugé « irresponsable/impensable de lancer le moindre développement (...) tant qu'ils n'av[ai]ent pas fait table rase du passé ». Ses préconisations restent lettre morte.

En janvier 2022, c'est au tour de la direction interministérielle du numérique de dresser le constat d'un projet « en crise systémique depuis son démarrage ». Depuis, le dossier est au point mort – ou presque. « La transformation numérique n'atteint pas les enquêteurs », se désespère le syndicat Unité, en février, et « XPN laisse peu d'espoir d'aboutir ». « Le projet tourne au fiasco », abonde le Syndicat des cadres de la sécurité intérieure. « Les acronymes changent, mais les problèmes persistent (...) sans en améliorer le résultat pour nos collègues », résume le syndicat Alliance, lui aussi consulté par la Cour des comptes. Même les plus initiés se perdent. »

Et la facture continue de s'alourdir. Fin 2025, « le préjudice financier résultant de la prise en compte des coûts de développement » du logiciel policier, en incluant ceux de marchés publics encore en cours ainsi qu'une estimation du « temps perdu par les enquêteurs » entre 2022 et 2026, s'élève donc, au terme des calculs de la Cour des comptes, à 257,4 millions d'euros.

Seize personnes ont initialement été « mises en cause », et l'ordonnance de la Cour des comptes estime que la responsabilité de six d'entre elles peut être retenue, exclusivement pour le grief de « défaut de surveillance » du projet : les deux directeurs généraux de la police nationale qui se sont succédé entre 2014 et 2020, un conseiller « technologies de la police », un général de gendarmerie ex-chef du ST(SI)² et deux secrétaires généraux du ministère de l'intérieur, en poste de 2015 à 2020. Tous peuvent encore

contester et, dans le cas d'un éventuel jugement par la chambre du contentieux de la Cour des comptes, disposent de la possibilité d'interjeter appel de la décision puis de se pourvoir en cassation devant le Conseil d'Etat.

De très hypothétiques sanctions contre eux ne suffiront sans doute pas à adoucir l'amer-tume d'enquêteurs chargés de la lutte contre le crime organisé, du traitement des viols, des homicides, des braquages ou des escroqueries sur Internet. Outre les pannes fréquentes, le logiciel mis à la disposition des enquêteurs par l'Etat ne permet toujours pas d'enregistrer le moindre fichier au format PDF si sa taille excède une résolution de 5 mégaoctets. Or, précise l'actuel directeur du programme XPN cité dans l'ordonnance, « une simple photographie peut avoir une taille supérieure ». Dès lors, pas d'autre choix que de « dégrader la qualité des images » pour les intégrer à un fichier et les rendre ainsi « inexploitables par les magistrats ». Les nouvelles dispositions en matière de garde à vue n'ont pas été davantage anticipées, malgré une importante réforme en juillet 2024. Le tout au risque de fragiliser des procédures de plus en plus formalisées.

Un autre retard

Dorénavant, le déploiement du « nouveau » logiciel n'est pas prévu avant, au mieux, le troisième trimestre 2028... Un calendrier « ambitieux » selon la Cour des comptes et à propos duquel, sollicitée par *Le Monde*, la police nationale n'a pas souhaité s'exprimer. Elle n'a pas non plus commenté un autre retard, lié à la création d'un service de « visio-plainte » annoncé avec des accents de révolution copernicienne pour le mois de juin 2025 et dorénavant suspendu, ayant un éventuel réexamen de la situation début 2026.

« Le foisonnement technologique ne saurait profiter à nos seuls adversaires », « petit délinquant isolé » ou « réseaux de criminalité organisée », déclarait le ministre de l'intérieur, Laurent Nuñez, lors de l'inauguration du salon des industries de la sécurité Milipol à Villepinte (Seine-Saint-Denis), le 18 novembre. En tout état de cause, le « foisonnement technologique » ne semble pas encore bénéficier aux enquêteurs de la police nationale. ■

ANTOINE ALBERTINI

SALON DES FORMATIONS ARTISTIQUES

6 & 7 DÉCEMBRE 2025
PARIS MONTRÉUIL EXPO
MÉTRO ROBESPIERRE

CAMPUS

Les salons éducation du Groupe Le Monde

Le Monde

Courrier international

Télérama'

HUFFPOST

& Nouvel Obs



ENTRÉE GRATUITE
SUR INSCRIPTION
SALON-ARTISTIQUE
.LEMONDE.FR



COMMENT BAPTISER le logiciel de rédaction de procès-verbaux qui devait projeter le travail de la police judiciaire à l'ère du numérique ? Le 11 juillet 2017, alors que le projet d'un nouvel outil informatique bat déjà de l'aile, une note que *Le Monde* a pu consulter retrace le cheminement d'un processus lancé par un groupe de travail du ministère de l'intérieur, réuni grâce à des « vecteurs de communication innovants », soit un blog et un forum Intranet. Le rédacteur de cette note, conseiller « technologies de sécurité intérieure » du directeur général de la police nationale de l'époque, Jean-Marc Falcone, en est convaincu : pour remotiver les troupes, les associer au développement d'un outil informatique à l'« ergonomie moderne et intuitive » et lancer une « amorce dans la conduite du changement », il convient de « changer rapidement le nom du futur logiciel ».

Cette stratégie constituerait en outre un excellent moyen de « confirmer la réalité (...) de ce projet de refonte, éviter la diffusion de fausses informations sur le projet et garder la maîtrise des informations justes ». En résumé, ce changement de nom permettrait de favoriser « l'acceptation d'un nouvel outil de travail » – toujours en cours de développement huit ans plus tard.

Méthodologie participative

Au ministère de l'intérieur, l'idée est jugée excellente, et la proposition est acceptée. Une méthodologie participative est retenue : les policiers sont invités à déposer leurs propositions d'acronymes, de sigles, de noms de baptême sur un blog. L'initiative rencontre un véritable succès d'imagination avec quelque 266 suggestions, parmi lesquelles sont sélectionnés le très connu LRP (logiciel de rédaction pénale) ; le lyrique Arpège (application de rédaction de procédures et de gestion des enquêtes) ; Olympe (« en mémoire des machines à écrire du même nom »),

de marque Olympia, qui équipèrent longtemps les commissariats de police) ou Scribe, qui ne renvoie à rien de particulier.

Le conseiller « technologies » s'enthousiasme : « Quel que soit le nom choisi pour le futur outil de rédaction des procédures, cette campagne de changement de nom a permis d'attirer l'attention des policiers sur le projet. »

Reste, malgré tout, à départager les votes. Le 7 juillet 2017 à 20 heures, le scrutin est clos avec 1737 suffrages exprimés. La démocratie policière a parlé : LRP arrive en tête. Mais la direction générale de la police nationale choisit Scribe. Certes, un tel choix rompt avec la tradition des acronymes, solidement établie au sein de l'institution. Mais, souligne la note, ne fait-il pas référence à un lettré qui « écrit, connaît les règles, permet de partager l'information », « un rouage indispensable au fonctionnement de l'Etat » dans l'Egypte ancienne ?

Adopté en juillet 2017, le nom Scribe n'est officielisé qu'au moins de novembre de la même année. Las, cette modification ne semble pas améliorer le sort du logiciel, dont le développement ne connaît aucune évolution notable. Le nom sera abandonné en 2022 au profit du très bureaucratique XPN22, devenu finalement XPN – encore en vigueur aujourd'hui.

Une autre suggestion était passée à la trappe lors de la consultation policière de 2017 : Orphée (outil de rédaction de procédure harmonisée). Après les multiples avanies du programme, un retard de plusieurs années sur le calendrier initial et des dizaines de millions d'euros dépensés sans aboutir, plusieurs policiers consultés à l'époque estimaient que ce nom inspiré par le héros de la mythologie grecque descendu aux enfers avant de mourir sans gloire aurait pourtant présenté un intéressant potentiel allégorique. ■

A. AL.

Dans le golfe du Lion, le merlu toujours menacé

Les patrons de chalutier doivent composer avec les règles imposées pour protéger cette espèce en péril

REPORTAGE

AGDE ET SÈTE (HÉRAULT) - envoyée spéciale

Telle une lanterne agitée dans la nuit, le *Raymond-Elise-IV* est balotté sur les flots noirs de la Méditerranée. Les vagues ont commencé à chahuter la coque du chalutier de 24,70 mètres à sa sortie de l'embouchure du fleuve Hérault, un peu avant 3 heures du matin. En ce mois de novembre, Jean-Marie Nougrier n'attend pas de la Grande Bleue une pêche généreuse. «Il faut qu'il y ait du vent du sud-est pour que le poisson qui est sur la côte s'en écarte. Et là, c'est le contraire», remarque le patron du navire depuis la passerelle vitrée.

Sur le pont, quatre matelots enveloppés dans leurs cirés – dont son fils de 25 ans – s'apprêtent à mettre à l'eau le chalut de fond que le navire va remorquer plusieurs heures durant au fond de la mer. Parmi les espèces bientôt prises au piège de l'engin, un poisson argenté emblématique: le merlu européen. Dans les ports occitans, dont celui du Grau d'Agde (Hérault), où l'équipage du *Raymond-Elise-IV* ramènera ses produits l'après-midi, on surnomme «*merlan*» ces vertébrés aux corps allongés, qui se sont raffinés. «Cette année, on dirait qu'il y en a plus», estime Jean-Marie Nougrier. Mais ça reste très peu.»

Une quinzaine d'années après les premières évaluations menées par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), déjà inquiétantes, la population de merlus du golfe du Lion est toujours considérée comme «effondrée». A la pression exercée par les pêcheries, qui s'est intensifiée à partir des années 1970, est venue s'ajouter une hausse de la mortalité des larves de merlus. En lien avec le changement climatique et le réchauffement de la Méditerranée, le zooplancton est devenu moins nutritif, ce qui l'a «sans doute rendu moins intéressant pour le jeune merlu», suggère Grégoire Certain, chercheur à l'Ifremer.

Pour tenter de protéger les merlus du golfe du Lion de la surexploitation, des mesures ont été mises en place par les autorités,



Des merlus débarqués du «Raymond-Elise-IV» pour la vente à la criée, à Agde (Hérault), le 26 novembre. ANDREA MANTOVANI POUR «LE MONDE»

en particulier celles issues du plan de gestion West Med sur lequel se sont accordés les pays de l'Union européenne en 2019. Il visait à atteindre un niveau de capture n'affectant pas significativement la reproduction de plusieurs espèces démersales (liées au fond de la mer) en Méditerranée occidentale, dont le merlu. En a notamment découlé une baisse du nombre de jours de mer permis aux chalutiers méditerranéens français. Leurs heures de pêche ont pratiquement diminué de quelque 27 % entre 2019 et 2024. De larges zones du golfe du Lion, qui représentent un tiers de sa superficie, leur ont été fermées six à huit mois dans l'année.

La première mouture de West Med est arrivée à échéance au début de l'année. La situation du merlu montre quelques signes d'amélioration. «Sur la période

2022-2024, on capture 2 % à 5 % de merlus supplémentaires par heure de pêche, par rapport à 2017-2019, notamment de mai à décembre», constate M. Certain. Mais l'espèce n'est pas rétablie pour autant dans le golfe du Lion: la quantité de juvéniles produits, qui n'ont pas encore eu le temps de se reproduire, reste divisée par trois par rapport à la période 1995-2010.

Repenser la filière

De nombreux poissons se prennent d'ailleurs dans les engins de pêche avant d'avoir pu grandir et procréer. Plus de 50 % des merlus capturés en Méditerranée n'atteignent pas la taille légale de 20 centimètres, selon le comité qui fournit des recommandations scientifiques à la Commission européenne. Des condamnations pour des commercialisations illégales de ces juvéniles ont déjà été

«Le merlu, c'est anecdotique maintenant dans notre pêche»

JEAN-MARIE NOUGUIER
patron de chalutier

prononcées, une plainte visant la criée et des bateaux d'Agde a été déposée en 2021 par France Nature Environnement.

La flottille chalutière hexagonale ne débarque plus chaque année qu'entre 500 à 700 tonnes de merlus en Méditerranée, contre 1000 à 2500 tonnes il y a deux décennies. Dans le poste de commande du *Raymond-Elise-IV*, un courant d'air soulève quelques feuilles qui glissent sur le sol: ce sont autant de bordereaux que

remet la criée à chaque vente et qui listent le prix et la quantité de chaque lot écoulé. Baudroie, barbe... «Le merlu, c'est anecdotique maintenant dans notre pêche», souligne M. Nougrier.

Si le merlu ne représente plus que 10 % de son chiffre d'affaires en moyenne, les mesures issues de West Med pour protéger ce poisson, ainsi que d'autres espèces comme le rouget de vase, se répercutent sur l'ensemble de son activité. Le second volet du plan, amorcé en 2025, induit une nouvelle réduction de l'activité des chalutiers français, espagnols et italiens.

La profession – pour laquelle des mesures de soutien existent – peut récupérer des jours de mer, moyennant l'adoption de certaines mesures, à titre collectif et individuel. Jean-Marie Nougrier a ainsi abandonné son chalut jumeau, un deuxième filet.

Au port, d'autres patrons ont augmenté le maillage de leurs filets, ce qui facilite la fuite des jeunes merlus. Mais avec ce nouveau matériel, «on perd le poisson de valeur, même le poulpe passe au travers!», s'emeut Nicolas D'isanto, qui s'affaire à réajuster la plaque d'immatriculation de son bateau, le *Vincenzo*. Il évalue les pertes à un «bon quart», voire un tiers, de ses recettes, malgré des prix au kilogramme au beau fixe.

Se pose, in fine, la question de l'avenir des chalutiers méditerranéens. L'Hexagone ne compte plus que 43 de ces bateaux, par ailleurs critiqués pour leurs dommages sur les fonds marins et leur forte consommation de carburant. En 2022, 14 propriétaires ont envoyé leurs navires à la casse, à la faveur d'un plan de sortie de flotte. «Si on en fait un nouveau, je pense que beaucoup vont le prendre...», souffle Nicolas D'isanto. Son *Vincenzo* date des années 1970 et porte le nom de son grand-père, Vincent. C'est aussi celui qu'a choisi M. D'isanto pour son fils.

Mais le marin de 41 ans n'emmène pas le garçon en mer avec lui, «pour ne pas qu'une envie lui prenne», faute de voir un avenir à son métier. Son inquiétude grandit. A l'instar d'autres confrères au port, il évoque le manque de visibilité sur les contraintes de l'année 2026 – les ministres européens ne négocieront les possibilités de pêche que les 11 et 12 décembre. «Quelle entreprise peut gérer ça?», déplore Jean-Marie Nougrier, un des administrateurs de l'organisation de producteurs du Sud, qui regroupe 33 chalutiers et défend une stabilité des mesures. «On se sent comme une variable d'ajustement», explique-t-il.

Les organisations environnementales insistent sur l'importance de repenser la filière. «On ne dit pas qu'il faut tout interdire le jour au lendemain, mais il faut se questionner sur ce modèle», plaide Simon Fégné, chargé de mission de France Nature Environnement. L'enjeu dépasse la seule flottille: les huit chalutiers du Grau d'Agde représentaient encore, en 2024, près des deux tiers du tonnage écoulé à la criée – 99 petits métiers assurant le reste des apports. ■

LÉA SANCHEZ

Cancer: une étude majeure sur l'innocuité du glyphosate rétractée

Publié en 2000, l'article scientifique abondamment cité garantissant la sûreté de l'herbicide aurait été préparé par des cadres de Monsanto

Un quart de siècle après sa publication, l'un des articles de recherche les plus influents jamais publiés sur le potentiel cancérogène du glyphosate a été rétracté pour «plusieurs problèmes critiques (...) portant atteinte à [son] intégrité académique et à ses conclusions». Dans une notice de rétraction du vendredi 28 novembre, la revue *Regulatory Toxicology and Pharmacology* a annoncé que l'étude, datée d'avril 2000 et qui concluait à la sûreté de l'herbicide, est retirée de ses archives. Ce désaveu intervient vingt-cinq ans après sa publication, et huit ans après les révélations de milliers de documents internes de la firme Monsanto rendus publics par la justice américaine (les «Monsanto Papers»), indiquant que les réels auteurs de l'article ne seraient pas ses signataires – Gary M. Williams (New York Medical College), Robert Kroes (Ritox, université d'Utrecht, Pays-Bas) et Ian C. Munro (Intertek Cantox, Canada) –, mais plutôt des cadres de la société.

Avec des mots prudents, Martin van den Berg, coéditeur en chef de *Regulatory Toxicology and Pharmacology*, rappelle que «des employés de Monsanto ont contribué à la rédaction de l'article sans être dûment crédités comme coauteurs». «Ce manque de transparence soulève de sérieuses questions éthiques sur l'indépendance et la responsabilité des auteurs, ainsi que sur l'intégrité scientifique des études de cancérogénicité présentées», écrit-il.

D'autres manquements sont indiqués, en particulier l'absence de mention de la rémunération des auteurs par Monsanto. «Cette ré-

munération potentielle soulève d'importantes questions d'éthique et remet en cause l'objectivité académique apparente des auteurs dans cette publication», ajoute M. van den Berg.

Les conclusions sont sujettes à caution. L'article rétracté était supposé être une synthèse de l'ensemble des données pertinentes disponibles sur la sûreté du glyphosate, mais les auteurs n'y ont «pas inclus plusieurs études de toxicité chronique et de cancérogénicité», relève M. van den Berg. «Les raisons de cette omission restent inconnues, ce qui remet en question l'objectivité générale des conclusions présentées.» Le dernier des

trois signataires encore en vie, Gary M. Williams, professeur émérite au New York Medical College, n'a pas répondu aux sollicitations de la revue ni à celles du *Monde*.

Les soupçons de *ghostwriting* pesant sur l'article de M. Williams et ses cosignataires sont sans équivoques. En 2017, dans l'un des volets de son enquête sur les «Monsanto Papers», *Le Monde* rapportait que les cadres de Monsanto échangeaient par courriels, en 2015, sur la conduite à tenir pour produire de nouvelles synthèses destinées à attester de la sûreté du glyphosate dans la littérature scientifique.

L'article a eu une influence persistante sur la littérature scientifique, le débat public et la réglementation

Williams, [Robert] Kroes et [Ian] Munro en 2000.» M. Williams a cependant toujours affirmé avoir rédigé sa partie du texte.

Pourquoi, alors que ces documents ont été rendus publics par la presse en 2017, a-t-il fallu attendre huit ans pour voir l'article en question rétracté? Interrogé, M. van den Berg explique que cette situation lui était inconnue jusqu'à la publication, en septembre, d'un article des historiens des sciences Alexander Kaurov (université Victoria de Wellington, Nouvelle-Zélande) et Naomi Oreskes (université Harvard) dans la revue *Environmental Science and Policy*.

Les deux chercheurs y analysaient la destinée de la synthèse signée de MM. Williams, Kroes et Munro, après que son caractère frauduleux avait été rendu public: il a continué à être cité dans la littérature scientifique à l'appui de l'innocuité du glyphosate. Il était encore mentionné, le 20 novembre, dans une étude publiée par *Scientific Reports*.

M. Kaurov et Mme Oreskes relevaient l'influence persistante de

l'article sur la littérature scientifique, mais aussi sur le débat public et la réglementation. «Il figure parmi les 0,1 % des articles les plus cités traitant du glyphosate», écrivent les deux historiens. «Nos conclusions soulignent la nécessité de mettre en place des politiques plus strictes dans les revues scientifiques afin de filtrer et de retirer les articles rédigés par des ghostwriters, concluaient-ils. Et ce afin de préserver l'intégrité de la science et la santé publique.»

Comme le note M. van den Berg, l'article rétracté a eu «un impact considérable sur les décisions réglementaires sur le glyphosate et le Roundup pendant des décennies». Selon un décompte du *Monde*, il est cité à une quarantaine de reprises dans le rapport d'expertise européen de 2015 qui a conduit à la réautorisation de l'herbicide en 2017. Dans son enquête, *Le Monde* avait identifié d'autres articles «ghostwritten», dans les revues *Critical Reviews in Toxicology* ou encore *Journal of Toxicology and Environmental Health, Part B*. Aucun n'a été rétracté. ■

STÉPHANE FOUCART

Terres rares : Bruxelles passe à l'offensive

La Commission présente, mercredi, un plan pour réduire la dépendance des industries européennes à la Chine

BRUXELLES - bureau européen

Alors que l'Union européenne (UE) doit renforcer son industrie de la défense, se faire une place dans les technologies d'avenir et sauver ce qui peut l'être de sa base industrielle, il lui faut sécuriser son approvisionnement en matières premières critiques. Mercredi 3 décembre, la Commission européenne a présenté ses propositions pour que les Vingt-Sept soient moins dépendants d'une Chine qui a les moyens de mettre à l'arrêt leurs usines.

La souveraineté est un long chemin sur lequel l'Union avance par à-coups, sur fond de crises successives. Il a fallu que Gazprom ferme le robinet de Nord Stream, après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, pour qu'elle prenne des dispositions pour remplacer le gaz russe. Ces trois dernières années, la Chine a, à plusieurs reprises, organisé l'attrition de ses exportations de certains produits, comme le graphite, le gallium ou le germanium, et les pays de l'Union ont commencé à agir pour être moins vulnérables.

Mais, le 9 octobre, quand Pékin a introduit de nouvelles licences d'exportation pour les terres rares, les Européens n'ont pu que constater qu'il leur fallait passer à la vitesse supérieure. Le vice-président exécutif de la Commission, chargé de la stratégie industrielle, Stéphane Séjourné, a souvent raconté comment, tout à coup, son téléphone a été saturé de messages de patrons paniqués, notamment dans le secteur automobile.

Stocks stratégiques

Depuis, la Chine a relâché la pression, mais il ne s'agit que d'un répit partiel », juge la Commission. Pékin n'a pas totalement mis fin à ce que Stéphane Séjourné qualifiait, le 25 novembre, de « racket » sur les entreprises européennes, en leur extirpant « des renseignements relevant souvent, et c'est inquiétant, de secrets industriels », au prétexte de leur demander des informations avant d'autoriser les exportations requises.

En 2024, les Européens s'étaient dotés d'une loi sur les matières premières critiques, qui avait déjà pour ambition de les rendre moins dépendants de la Chine. A l'horizon 2030, l'Union doit assurer au moins 10 % de ses besoins d'extraction, 40 % de la transformation et 25 % du recyclage du cobalt, nickel ou aluminium qu'elle utilise. Surtout, à cette échéance, elle ne peut dépendre à plus de 65 % à un seul pays tiers.



Bauxite concentrée et minerai de fer au terminal minéralier du port de Yantai, en Chine, le 29 octobre. CFOTO/SPUS/ABC/ANDIA.FR

Depuis, 60 projets stratégiques, dont 47 sur le Vieux Continent et 13 à l'extérieur de ses frontières, ont été identifiés, qui bénéficient de procédures d'octroi de permis accélérées et d'un accès facilité à des financements. Deux ouvertures de mines de lithium, indispensables à la fabrication des batteries électriques, sont ainsi prévues en France. Afin de diversifier ses sources d'approvisionnements, l'UE a par ailleurs signé 15 accords de partenariats dans les minéraux critiques, avec l'Ukraine, l'Australie, le Canada ou l'Afrique du Sud.

Bruxelles juge qu'il est temps d'accélérer et c'est l'objet des propositions de mercredi. La Commission prévoit la création d'un centre dit « CRM » (*critical raw material*), qui aura pour mission, dès 2026, d'évaluer les besoins européens, d'acheter au nom des Vingt-Sept et de constituer des stocks stratégiques. Inspiré du modèle japonais – le Japan's Organization for Metals and

Energy Security –, il sera doté d'une force plus importante que les entreprises qui font leurs courses toutes seules.

C'est une condition indispensable si les Européens veulent ne pas voir les Etats-Unis ramasser tout ce qui peut l'être, alors que Washington est engagé dans une stratégie de découplage de la Chine. « Ils font le tour du monde et achètent à tour de bras », raconte Stéphane Séjourné. Il en sait quelque chose, lui qui compait se rendre au Brésil mi-novembre pour y négocier un accord de partenariat dans les minéraux critiques et qui a dû annuler son déplacement, après qu'une délégation américaine avait déjà tout acheté. Le Français espère néanmoins toujours pouvoir signer avec Brasilia pour la suite.

La Commission veut par ailleurs donner un coup d'accélérateur aux projets d'extraction ou de transformation de matières premières critiques, qu'elle a identifiées comme stratégiques, en Europe ou ailleurs. Avec un premier focus sur quatre d'entre eux, qui pourraient devenir opérationnels d'ici à 2029 et sécuriseront les chaînes de valeur des aimants permanents, de l'industrie de la défense et des batteries. « Certains peuvent aider à réduire la dépendance de l'UE à un pays de 30 % à 50 % d'ici à 2029 », affirme-t-elle.

Simplifier l'octroi de permis
Pour ce faire, l'exécutif communautaire a dégagé 3 milliards d'euros pour les aider dans l'année à venir et compte amender le cadre réglementaire en vigueur pour simplifier plus encore l'octroi de permis. Ce qui nécessitera qu'elle touche à la directive-cadre sur l'eau, qui vise à prévenir et réduire la pollution de l'eau. Elle pourrait aussi devoir amender le règlement Reach, qui a amélioré la protection de la santé et de l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques, ou la directive CMRD sur les agents can-

céroïgènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction, qui protège contre les risques liés à l'exposition à ces substances.

La Commission pourrait devoir amender le règlement sur les restrictions des substances chimiques dangereuses

Autre préconisation de Bruxelles : plus de recyclage. « Moins de 1 % des terres rares sont recyclées en Europe », insiste la Commission, qui propose, au premier semestre 2026, d'interdire l'exportation de déchets d'aimants permanents en dehors de l'Union et d'imposer des taxes à l'exportation sur les déchets d'aluminium. Ainsi, « des entreprises de recy-

clage comme Carester et Solvay en France ou Inspiree en Italie [pourraient] contribuer à la production de 3800 tonnes d'aimants permanents dans les prochaines années, ce qui correspond à 20 % de la demande actuelle », explique-t-elle. La Commission veut aussi mieux protéger son marché intérieur et pouvoir, si la Chine ou un autre pays venait à interrompre ses livraisons d'un produit stratégique, en restreindre l'accès.

Mais, prévient Stéphane Séjourné, « nos entreprises doivent jouer le jeu de leur sécurité économique, cesser d'acheter 100 % chinois ». La Commission travaille à un dispositif qui obligera les grands industriels à diversifier leurs achats. Les entreprises doivent aussi faire des stocks plus importants qu'elles n'ont l'habitude de le faire. Tout cela a un coût. « Le coût de l'indépendance est élevé mais il est bien plus faible que celui de la dépendance ! », tranche le commissaire français. ■

VIRGINIE MALINGRE

En France, le fonds pour les métaux critiques peine à décoller

En 2023, le pays s'est doté d'un fonds d'investissement, géré par une société privée, pour sécuriser son approvisionnement à long terme

C'était en janvier 2022. Le lundi 10, Philippe Varin, ancien patron du constructeur automobile PSA, remettait aux ministres chargés de l'environnement et de l'industrie, Barbara Pompili et Agnès Pannier-Runacher, un rapport sur la sécurisation de l'approvisionnement en matières premières minérales. L'industrie s'inquiétait de l'envolée des prix et de sa dépendance à la Chine pour ce qui concerne les terres rares et autres matériaux critiques nécessaires à l'électrification de l'économie.

Dans la foulée, un plan d'action était annoncé avec la création d'un fonds d'investissement minier. Des initiatives similaires ont ensuite été lancées en Allemagne et en Italie. Quatre ans plus tard,

l'Europe est toujours aussi dépendante de la Chine et la Commission européenne devait présenter, mardi 3 décembre, un plan pour y remédier. Quelle leçon peut-on tirer du dispositif français imaginé dès 2022 ?

Confié à un gestionnaire privé, InfraVia, spécialiste des investissements en infrastructures, le fonds pour les métaux critiques est créé en 2023, donc. « Nous passons d'une économie basée sur le carbone à une économie basée sur les métaux », annonce InfraVia, qui veut préparer « un changement de paradigme dans la demande de métaux spécifiques tels que le lithium, le nickel, le cuivre, les terres rares et le graphite » et « mettre en service des capacités de production, de raffinage et de

recyclage supplémentaires au cours des prochaines décennies ». Indispensable à mesure que l'étau chinois se resserre, avec la mise en place par Pékin d'un système de licences d'exportation, qui lui permet de contraindre les industriels européens ou américains.

« Activités non rentables »
« Pour sécuriser les approvisionnements, deux approches sont nécessaires. Il faut stimuler le capital pour investir dans les mines ou les capacités de raffinage, recréer une filière industrielle, comme le fait la Chine. Et il faut aussi faire des stocks », explique au *Monde* Vincent Levita, fondateur et président d'InfraVia. « Notre rôle est de reconstruire une filière compétitive, profitable, qui attire du capital. »

Sur les terres rares, la situation semble bloquée. Elles sont indispensables pour les voitures électriques et les éoliennes notamment, mais ce ne sont pas des produits onéreux. Les fournisseurs chinois pratiquent des prix trop bas pour que les projets occidentaux soient bénéficiaires. « C'est là qu'avoir des stocks peut être une bonne approche », estime Vincent Levita. C'est aussi l'avis du vice-président de la Commission européenne, Stéphane Séjourné, qui y travaille. Les Etats-Unis ont adopté une autre stratégie. « Ils jouent la carte de la commande publique via la Darpa [une agence du ministère de la Défense pour les projets de recherche avancés], en garantissant des prix qui rendent les projets viables », explique le financier. Les fonds américains attiraient aussi plus de financement.

Plutôt qu'aux terres rares, le fonds pour les métaux critiques s'intéresse donc au cuivre – dont la demande va exploser et où les acteurs chinois ne contrôlent que 60 % du marché – et pourrait annoncer une opération début 2026. Il étudie aussi des projets dans le lithium et le nickel. Mais là aussi, deux problèmes se posent : le marché de la voiture électrique ne se développe pas aussi vite que prévu et les prix des matières critiques sont retombés. Surtout, il est difficile, pour les installations européennes, d'être plus compétitives que les chinoises, sauf à mettre en place des obligations de contenu local, des barrières douanières ou des subventions. En attendant, même si Vincent Levita y croit, le fonds pour les métaux critiques tourne en rond. ■

SOPHIE FAY

Audiences des chaînes d'info : LCI et Franceinfo gagnent du terrain

CNews a enregistré 3,6 % de part de marché en novembre, selon Médiamétrie, contre 2,6 % pour sa rivale BFM-TV

Après onze mois passés sur la plus haute marche du podium des audiences, CNews a de très grandes chances de conclure 2025 avec, pour la première fois de son histoire, le statut de chaîne d'info la plus regardée des Français. Il y a un an, la chaîne du groupe Canal+ avait obligé BFM-TV à partager le titre avec elle, les deux rivales atteignant les 2,9 % de part de marché. Mais en 2025, sa ligne éditoriale polémique et extrémiste n'a laissé aucune chance à la chaîne de CMA Média. Ainsi en novembre, selon les données de Médiamétrie dévoilées lundi 1^{er} décembre, CNews a planté son drapeau 1 point devant sa concurrente (3,6 % de part de marché, contre 2,6 %), le plus grand écart historique à son avantage – déjà constaté en septembre lorsque les deux chaînes pointaient à 3,9 % et 2,9 %. Pour la première fois aussi, le canal où officie Pascal Praud a été le plus regardé tous les jours du mois.

Si l'actualité de novembre a été globalement moins porteuse pour les chaînes d'info que celle d'octobre, mois qui les avait toutes vues afficher des scores dans le vert, c'est BFM-TV qui a le plus accusé le coup (– 0,6 point de part d'audience, contre – 0,4 pour CNews, – 0,3 pour LCI et – 0,2 pour Franceinfo). Quant à la comparaison entre novembre 2024 et novembre 2025, elle montre qu'elle est la seule en baisse (de – 0,2 point).

BFM-TV « résiliente »

Car outre CNews, LCI et Franceinfo voient leurs audiences frétiler, elles aussi. Les deux chaînes précédemment accessibles aux numéros 26 et 27 ont toutes les raisons, à ce stade, de se réjouir du changement de numérotation opéré en juin et de la création d'un bloc de chaînes d'info qui en a résulté (les quatre concurrentes se suivent désormais entre le canal 13 et le canal 16).

Sur un an, l'audience de LCI a progressé de 18 % et celle de Franceinfo de 13 %, tandis que celle de BFM a baissé de 7 % (CNews affiche + 16 %). Ironie amère de la situation : les anciens visages de BFM-TV, Christophe Barbier et Nicolas Doze aujourd'hui sur LCI, et Bruce Toussaint, présentateur de « Bonjour ! » sur TF1, participent du succès des matinales et des matinées (jusqu'à midi) des deux chaînes, au détriment des programmes de leur ancienne mai-

AUDE DASSONVILLE

son, dont la part de marché ne cesse de céder du terrain.

A BFM-TV cependant, on s'efforce de relativiser la situation. D'abord parce que la chaîne a dû renouveler nombre de programmes et de vedettes, parties avec la clause de cession consécutive à son rachat, en 2024, par l'armateur Rodolphe Saadé. Ensuite, alors qu'elle était « la chaîne d'info qui avait le plus à perdre de la nouvelle numérotation [à cause de l'exacerbation de la concurrence], elle a été plutôt résiliente », selon un proche du groupe. L'émission « 60 minutes Fauvette », que présente chaque début de soirée l'ancien journaliste de Radio France Marc Fauvette, a réalisé, en novembre, une part d'audience légèrement supérieure à celle que Benjamin Duhamel, aujourd'hui sur France Inter, atteignait sur le même mois en 2024 (2,4 %, + 0,1 point).

De même, « Le Forum BFM », dont Maxime Switek a présenté quatre numéros cet automne, a également permis à la chaîne d'être la « première chaîne d'info », les soirs de leur programmation. Il s'agit là d'une performance sur le seul nombre de téléspectateurs, son identité de chaîne d'actualité continuant de soutenir sa fréquentation. Reste qu'elle aussi montre des signes d'effritement, quand celle de la concurrence grignote du terrain. Chaque jour en moyenne en novembre, 11 millions de téléspectateurs sont restés devant BFM plus de dix secondes, contre 9,16 millions pour CNews, 8,34 millions pour LCI, et 6,76 millions pour Franceinfo. La durée d'écoute de la chaîne, d'environ vingt-cinq minutes quotidiennes (vingt-six pour LCI, quarante pour Franceinfo), reste, elle, hors de proportion par rapport à celle de CNews, portée par ses débats à rallonge (près de quatre-vingt-deux minutes).

Lors de la soirée consacrée au 20^e anniversaire de la chaîne créée par Alain Weill, jeudi 27 novembre, son actionnaire Rodolphe Saadé a trouvé une formule pour démentir une information parue la veille dans *L'Express* : il n'aurait pas déboursé 1 million d'euros, a-t-il assuré, pour débaucher Pascal Praud. En revanche, le patron du géant de la logistique CMA Média n'a pas évoqué les rumeurs faisant état d'un prochain remaniement de l'état-major de la chaîne. Et à sa direction, on s'interdit de les commenter. ■

AUDE DASSONVILLE

La presse Bolloré attaque le projet de « labellisation » des médias

Dans une vidéo postée sur X, Emmanuel Macron a répliqué aux critiques de la chaîne CNews et du « Journal du dimanche » sur le sujet

Une partie de la droite a aussi lancé sa propre pétition contre la supposée création d'un « label d'Etat »

luant la fiabilité du journalisme, le respect des standards éthiques et déontologiques de l'information. Aujourd'hui, 2430 médias de 127 pays ont lancé le processus afin de l'obtenir et 132 l'ont obtenu. En France, le groupe privé TF1, les groupes publics France Télévisions, Radio France et France Médias Monde se sont vu octroyer le label, tout comme le groupe EBRA, l'un des rares de la presse écrite à avoir fait la démarche.

« Fausses bonnes idées »

Car, si elle a pour but de lutter contre la désinformation, l'initiative ne fait pas l'unanimité pour autant. « Attention aux fausses bonnes idées comme la labellisation des médias », prévenait par exemple le Syndicat national des journalistes (SNJ), en septembre 2024, au moment de la remise des Etats généraux de l'information (EGI), une promesse de campagne Emmanuel Macron en 2022.

Quatorze mois après la remise de ce travail ayant nécessité plus de 170 auditions, les EGI, qui avaient proposé une « labellisation volontaire des influenceurs d'information », n'ont toujours pas de traduction législative. S'ils sont conscients du blocage dans lequel le Parlement se trouve depuis la dissolution de juin 2024, une partie des membres des groupes de travail des EGI s'agacent de voir leur rapport prendre la poussière.

Un projet de loi porté par la ministre de la culture, Rachida Dati, doit être présenté en conseil des ministres. Cela serait programmé pour janvier 2026, selon l'Elysée, mais le mystère demeure toujours sur son contenu. Le contrôle de la concentration des médias y figurera, a promis l'actuelle locataire de la Rue de Valois, mardi, dans l'Hémicycle... avant de se rendre sur le plateau de CNews. ■

BRICE LAEMLE ET NATHALIE SEGAUNES

Le divorce est-il acté entre le chef de l'Etat et les médias de la galaxie Bolloré ? Dans une vidéo postée sur le réseau social X, validée par Emmanuel Macron, l'Elysée a répondu, lundi 1^{er} décembre dans la soirée, à l'offensive des médias de l'industriel breton, du Rassemblement national (RN) et d'une partie de la droite. « Pravda ? Ministère de la vérité ? Quand parler de lutte contre la désinformation suscite la désinformation... », ironise la supposée création d'un « label d'Etat ». Depuis l'infox selon laquelle Emmanuel Macron souhaiterait acquérir une Aston Martin, largement reprise sur les réseaux sociaux en mars, l'Elysée a décidé de répondre par les mêmes moyens, en diffusant à son tour une vidéo tournant en dérision la fausse information. Quitte à alimenter la polémique. « A la viralité, il faut répondre par la viralité », justifie un proche du chef de l'Etat. On aurait procédé de la même façon avec un autre groupe de médias. »

Idée poussée dès 2018

En août 2023, alors que les députés macronistes avaient reçu pour consigne de leur président, le député de Paris Sylvain Maillard, de ne pas répondre au *JDD* version Bolloré, l'Elysée refusait de donner aux ministres une telle instruction de boycott à l'égard des médias de l'ex-groupe Vivendi. « Il ne faut pas mettre de côté ce que les Français regardent, lisent et écoutent », expliquait alors un conseiller du chef de l'Etat, tandis que ce dernier alimentait largement les articles du *JDD*. Deux ans plus tard, alors que de nombreux membres des gouvernements successifs se sont exprimés dans les colonnes du journal dominical, la question « à qui parler ? » embarrassait toujours l'Elysée, sans qu'il y ait pour autant d'inflexion dans sa stratégie de communication.

L'offensive lancée par *Le JDD* entre en résonance avec le « tour de France » du président de la République sur la « démocratie à l'épreuve des réseaux sociaux et des algorithmes », organisée par la presse quotidienne régionale, à la

demande du chef de l'Etat. « On doit distinguer les réseaux et les sites qui font de l'argent avec de la pub personnalisée, et les réseaux et les sites d'information », donc « on va tout faire pour que soit mis en place un label », déclarait Emmanuel Macron à Arras (Pas-de-Calais), devant les lecteurs de *La Voix du Nord*, le 19 novembre. « C'est important qu'il y ait une labellisation faite par des professionnels » des médias, « qui puissent dire « ceci correspond à la déontologie » du secteur, poursuivait-il, dans l'indifférence générale.

Le principe d'une « certification » des organes de presse est loin d'être nouveau pour l'Elysée. Lors de ses vœux à la presse, en janvier 2018, Emmanuel Macron l'avait évoquée. Une idée poussée à l'époque par Christophe Deloire, président de Reporters sans frontières (RSF), mort en juin 2024, qui avait été reçu par Emmanuel Macron en décembre 2017.

LONG de défense de la presse travaillait alors – notamment aux côtés de l'Agence France-Presse et de l'Union européenne de radiotélévision – au moyen d'apporter des garanties en matière de transparence, d'indépendance, et de déontologie journalistique. « Trop facile de dire que RSF est une bande de gauchistes », rétorque un proche d'Emmanuel Macron, en réponse aux attaques.

La Journalism Trust Initiative est un système de certification créé en 2021, avec des indicateurs éva-

BFM-TV : l'intersyndicale s'émeut du sort des journalistes régionaux en sous-traitance

La chaîne d'information a rompu son contrat avec une agence de presse bordelaise

TOULOUSE - correspondance

En grande pompe, BFM-TV célébrait, jeudi 27 novembre, ses 20 ans lors d'une soirée anniversaire dans les locaux à Paris, où se pressaient journalistes et anciens collaborateurs. Tristan, un correspondant régional, qui souhaite rester anonyme, n'a pas, lui, été invité. « Pourtant, sur le terrain, je trimballe mon micro recouvert d'une bonnette aux couleurs de la chaîne. Il m'est arrivé de dormir dans ma voiture, de me faire insulter et brocarder en son nom », souligne le journaliste reporter d'images (JRI).

Depuis une quinzaine d'années, Tristan travaille à plein temps pour la chaîne d'information continue par l'entremise d'Atlantel Image Maximum Vidéo (AIMV). Cette agence de presse audiovisuelle bordelaise, filiale du quotidien Sud Ouest, emploie quatre journalistes en CDI et une dizaine de journalistes rémunérés à la pige, installés à Toulouse, à Nantes, à Montpellier et à Bordeaux, pour suivre vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, l'actualité de 34 départements.

Mais, fin septembre, AIMV s'est vu notifier la fin de son contrat de sous-traitance au 31 décembre. « Comme pour tout prestataire, nous avons appliquée la procédure habituelle : notification dans les délais, évaluation de nos besoins et étude des offres disponibles sur le marché. Cette décision répond à l'évolution de nos besoins éditoriaux et à l'exigence d'efficacité d'une chaîne d'information en continu », explique la direction de BFM-TV. « La sous-traitance audiovisuelle est une pratique courante et encadrée, et la part de BFM-TV dans l'activité d'AIMV reste limitée », se défend-elle. Les correspondants, salariés d'AIMV, travailleront donc pour les autres clients de l'agence, tels que M6 et TF1.

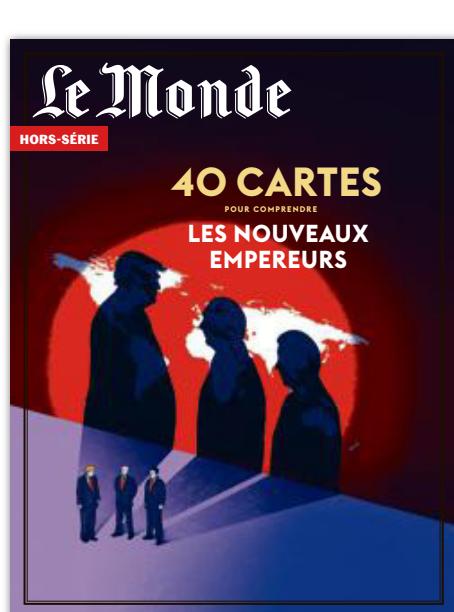
Un pigiste veut saisir le conseil des prud'hommes pour, notamment, prêt illicite de main-d'œuvre

vient de signer un contrat avec une société de production audiovisuelle, Aktua Prod, pour la couverture des actualités régionales.

Pour dénoncer « ce montage artificiel, qui ne vise qu'à dissocier BFM-TV de ses responsabilités », Corentin, un JRI pigiste régulier, a adressé durant l'été un courrier à Catherine Vautrin, alors ministre du travail, et effectué un signalement auprès du procureur de la République de Toulouse, qui a transmis le dossier au parquet de Paris. Il assure qu'il va saisir le conseil des prud'hommes de Toulouse pour, entre autres, délit de marchandage et prêt illicite de main-d'œuvre.

« BFM-TV est mon donneur d'ordres. En trois ans, j'ai échangé plus de 2000 SMS avec la rédaction, cinq seulement avec AIMV », assure-t-il, rappelant que la chaîne et l'agence avaient déjà été condamnées en avril 2023 pour délit de marchandage par la Cour de cassation, confirmant une décision de la cour d'appel de Douai (Nord). Une journaliste embauchée par l'agence AIMV travaillait en fait à temps plein pour le compte de BFM-TV. ■

AUDREY SOMMAZI



40 CARTES POUR COMPRENDRE LES NOUVEAUX EMPEREURS

Un hors-série du « Monde » - 100 pages - 13,50 €
Chez votre marchand de journaux
et sur lemonde.fr/boutique

L'industrie allemande s'enfonce dans la crise

Depuis un an, 120 000 emplois industriels ont été détruits, dont 50 000 dans le secteur automobile

BERLIN - correspondance

S' il fallait choisir un seul symbole de la crise historique dans laquelle se trouve actuellement l'industrie allemande, ce pourrait être celui-ci : l'aciériste ThyssenKrupp, emblème de l'histoire industrielle allemande et l'un des berceaux de la codécision, s'apprête à démarrer la restructuration la plus profonde jamais entreprise par le groupe depuis ses origines, en 1811.

Selon l'accord signé avec les syndicats, lundi 1^{er} décembre au soir, 11 000 emplois doivent disparaître d'ici à 2030, sur les 26 000 que compte l'entreprise. Les hauts-fourneaux et laminoirs de Duisburg (Rhénanie-du-Nord-Westphalie) verront leur production réduite, de 11,5 millions à 9 millions de tonnes d'acier par an, avant une probable vente à un investisseur étranger. Un paradoxe à l'heure où la souveraineté est

érigée comme priorité nationale. Outre-Rhin, l'industrie représente un quart du produit intérieur brut et emploie directement 7,4 millions de personnes.

Bien sûr, ThyssenKrupp a présenté l'opération comme une transition vers un redressement à venir. Un «*œuf gordien*» a été tranché, s'est félicité Marie Jaroni, la directrice du département acier de ThyssenKrupp, lundi soir, assurant que l'entreprise serait désormais «*prête à affronter l'avenir*». L'accord comprend notamment la promesse d'un site de fabrication d'*«acier vert»* grâce à l'hydrogène, en discussion depuis plusieurs années. Difficile pourtant de partager cet optimisme au vu du chemin de croix parcouru par le groupe depuis quelques années.

Le plan social, dont les contours avaient été annoncés durant l'été, est une étape de plus dans le très long déclin de ThyssenKrupp. Le conglomérat incarne beaucoup

des contradictions actuelles allemandes : un riche passé industriel, un dialogue social très poussé, mais aussi une lenteur, voire une incapacité à se transformer, dans un contexte où salariés, dirigeants et politiques sont attachés à des spécialités industrielles d'une grande importance culturelle, mais en rapide déclin.

Aacier devenu trop cher

La division acier Steel Europe, la plus ancienne, affichait déjà ses faiblesses pendant les années 2010, alors que l'Allemagne connaissait une phase de forte croissance. L'acier allemand étant devenu trop cher par rapport à ses concurrents asiatiques, ThyssenKrupp a opéré des investissements hasardeux en Amérique latine, puis enchaîné les restructurations pour compenser les pertes, sans parvenir à redresser le groupe. Les divisions ascendantes et sous-marins, les plus rentables du conglomérat, ont été

vendues respectivement en 2020 et en 2025.

Parallèlement, la direction a cherché à trouver un partenaire ou repreneur pour ses hauts-fourneaux, sans succès : les indiens Tata Steel, Liberty, puis le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky ont tous échoué dans leurs tentatives de racheter tout ou partie des installations. La direction du groupe négocie actuellement avec l'indien Jindal pour une reprise totale des activités.

L'issue de ces pourparlers est d'autant plus incertaine que l'environnement économique s'est dégradé. L'automobile, client privilégié de l'acier de Duisburg et industrie centrale du «made in Germany», est en pleine déconfiture, prise en étau entre la concurrence de la Chine, qui importe de moins en moins, et les droits de douane américains, dans un contexte de faible demande européenne.

Selon les chiffres rapportés par le quotidien *Handelsblatt*, lundi, à

«Ce n'est pas un fléchissement conjoncturel. Le déclin allemand est structurel»

PETER LEIBINGER
président de la Fédération des industries allemandes

président de la Fédération des industries allemandes, qui prévoit que la production manufacturière atteigne un nouveau plancher «dramatique» fin 2025, en baisse de 2 % par rapport à 2024. «*Ce n'est pas un fléchissement conjoncturel. Le déclin est structurel*», a continué le dirigeant, accusant le politique de «*ne pas réagir avec suffisamment de détermination*».

La veille, sa sœur, la patronne du célèbre groupe industriel familial Trumpf, Nicola Leibinger-Kammüller, avait brocardé dans la presse locale la difficulté croissante de trouver des compromis avec les syndicats. «*Nous avons besoin d'une action concertée, comme autrefois, quand les employeurs, les syndicats et les politiques s'asseyaient à une même table. Nous devons nous demander comment chacun peut participer*», déclare-t-elle, regrettant que les «fronts» soient aujourd'hui «*idéologiquement endurcis*». ■

CÉCILE BOUTELET

ArcelorMittal investit à Mardyck

La CGT doute du choix du site nordiste qui doit produire un acier laminé très fin

LILLE - correspondante

Ne pas confondre aciers électriques et aciers produits à l'électricité. L'unité qui devrait commencer à tourner, d'ici à fin décembre, chez ArcelorMittal Mardyck (Nord), à côté de Dunkerque, n'a rien à voir avec les projets repoussés de construction de fours électriques pour remplacer les polluants hauts fourneaux au charbon de l'aciérie dunkerquoise. Six jours après que l'Assemblée nationale a adopté en première lecture une proposition de loi sur la nationalisation des sites français du géant de l'acier, une visite était organisée, mardi 2 décembre, sur celui de Mardyck. Trois lignes sur les cinq prévues d'une nouvelle filière d'acières laminés très fins pour la fabrication de moteurs électriques devraient ainsi commencer à produire des aciers dits «électriques».

Accusé de tergiverser sur son projet de décarbonation de l'aciérie de Dunkerque et de réclamer toujours plus d'aides publique, ArcelorMittal met en avant «*le plus important investissement du groupe en Europe depuis dix ans : 500 millions d'euros*». Un projet qualifié de «stratégique» qui permettra de compléter la production à Saint-Chély-d'Apcher (Lozère) et d'atteindre les 295 000 tonnes par an. «*Tous les aciers électriques d'ArcelorMittal en Europe seront produits en France*», précise le groupe.

Frais sous-estimés

Sous les hangars de l'unité de Mardyck, on n'en est pas encore là. Installé dans les bâtiments où était produit l'acier pour emballages, jusqu'à l'abandon de cette production en 2005, le projet, lancé en 2022, a pris du retard. Toutefois, la facture a grimpé. Des 300 millions d'euros d'investissement prévus, la note est passée à 500 millions et la mise en route annoncée pour 2024 a été repoussée à cette fin d'année pour une partie des lignes, à 2027 pour la totalité.

«*Nous avons sous-estimé les frais de réutilisation des bâtiments industriels*», explique Bruno Ribo, directeur général d'ArcelorMittal France, qui évalue à 155 000 tonnes par an la capacité de production. Côté emploi, il chiffre à 175 le

nombre de salariés travaillant actuellement pour la filière aciers électriques sur les sites de Mardyck et Dunkerque, 200 à terme.

Sur un mur, non loin des premières bobines produites à Dunkerque et acheminées ici à Mardyck, un vieux panneau Usinor rappelle le passé lointain. Les bobines sont stockées là dans l'attente des tests en cours sur les lignes où elles seront dégraissées, débarrassées des particules solides et d'huile en surface, rincées, séchées, passées au four... une procédure qu'Hugues Baudin, chef du projet acier électrique, qualifie «*d'assez similaire à celui d'un lave-vaiselle*». Surtout, l'acier va devoir être considérablement affiné pour les nouveaux besoins notamment de l'industrie automobile et du marché de l'électrique. Certains aciers feront l'épaisseur d'une feuille de papier.

Utilisés dans les moteurs sous forme d'empilement de couches très fines, ils offrent une haute polarisation qui augmente leur performance et l'autonomie des véhicules. Destinés aussi à la fabrication de générateurs ou d'éoliennes, ils assurent une bonne tenue mécanique et une plus longue durée de vie aux équipements. M. Ribo attend «*avec émotion les premières tonnes d'acières électriques qu'ils livreront*».

La CGT, principal syndicat chez ArcelorMittal, est loin de partager cet enthousiasme. Gaëtan Leccocq, délégué à Dunkerque, assure que «*cette ligne est un fiasco total. La note a quasi doublé. Tout a été mal réfléchi, mal calculé. Elle devrait déjà produire depuis un an et demi. Là, on nous annonce que c'est imminent, mais pour une partie seulement. Pour le reste, on en est seulement au génie civil. Les bâtiments des autres lignes sont encore vides*».

Ludovic Putter, délégué CGT à Mardyck, déplore, lui, qu'il soit «*très compliqué de savoir où [ils] en sont*. ArcelorMittal organisait cette visite pour allumer des contre-feux parce que les élus du territoire en ont ras le bol de se faire balader». Il assure que, parmi les personnes recrutées pour faire tourner ces installations, «*certaines sont déjà parties travailler ailleurs. Elles tournaient en rond. Elles n'y croyaient plus*». ■

FLORENCE TRAULLÉ

M plus BRIDGE Summit

PUBLICITÉ

UN PONT POUR TOUS LES RÉUNIR

LE BRIDGE SUMMIT 2025 S'ANNONCE DÉJÀ COMME L'UN DES RENDEZ-VOUS MÉDIATIQUES LES PLUS AMBITIEUX DE LA SCÈNE INTERNATIONALE.

Depuis plusieurs années, l'écosystème mondial des médias évolue en silos. Journalisme, cinéma, musique, jeu vidéo, publicité ou éducation – sans oublier les plateformes qui les distribuent – ont bâti leurs propres cultures professionnelles et leurs modèles économiques. Ces frontières, longtemps étanches, s'effritent aujourd'hui. Un reportage cotoie une vidéo courte, un musicien trouve son public via un jeu vidéo, et la notoriété d'un film dépend autant d'un algorithme que d'une campagne de promotion traditionnelle.

Les récits circulent aujourd'hui sur une multiplicité de canaux, élargissant le champ des possibles, mais rendant l'ensemble plus difficile à lire. Chaque secteur subit les mutations des autres, parfois à une vitesse telle qu'elle échappe aux grilles d'analyse habituelles. C'est à ce moment de basculement que s'inscrit le BRIDGE Summit 2025. Conçu à Abu Dhabi et présenté comme le plus important événement médiatique jamais organisé, il ambitionne d'offrir un espace commun à des industries qui se croisent sans vraiment dialoguer. Du 8 au 10 décembre prochain, l'Abu Dhabi National Exhibition Center (ADNEC) doit accueillir 60 000 participants venus de 132 pays, parmi lesquels 1 200 dirigeants, 260 agences de publicité et près de 5 000 professionnels des médias. Si l'avenir de l'influence se joue à l'intersection des médias, de la technologie, de la culture et des politiques publiques, alors ces intersections ont besoin d'un lieu dédié.



Le Sommet est la manifestation visible d'un projet plus vaste, baptisé simplement BRIDGE («pont», en français). Il ne s'apparente ni à un salon professionnel ni à un festival culturel. Il se veut plutôt un cadre pérenne où médias, divertissement, technologie, recherche et éducation sont envisagés comme les composantes d'un même système global. Cette approche s'inscrit dans la stratégie des Émirats arabes unis, qui investissent depuis deux décennies dans la mise en place de modèles de gouvernance capables d'absorber les ruptures technologiques, et dans des infrastructures destinées à faciliter le dialogue international.

Dans un monde qui érige des murs, les Émirats arabes unis choisissent de construire un pont – destiné aux idées, aux industries et à la future économie mondiale du contenu. Une intention qui se veut moins symbolique que pragmatique : les acteurs de l'information et du divertissement traversent une période où la clarté et la coopération deviennent des biens rares.

Car les défis sont nombreux : érosion de la confiance envers les médias, modèles économiques fragilisés, bouleversements liés à l'intelligence artificielle, inégalités persistantes entre régions. Dans de nombreux pays, les productions culturelles locales peinent à exister face à des plateformes mondialisées qui imposent leurs récits à une échelle inédite. BRIDGE ne prétend pas résoudre ces tensions structurelles, mais offre un espace où elles peuvent être examinées collectivement, et où créateurs, décideurs publics, ingénieurs et investisseurs peuvent confronter leurs visions.

Les 300 sessions et activités du Sommet entendent illustrer l'interdépendance croissante de l'économie mondiale du contenu. Plus de 150 entreprises y exposeront, réparties sur près de 153 300 m² (1,65 million square feet), tandis que 100 start-up venues du monde entier présenteront technologies émergentes et outils créatifs. Le cœur du Sommet repose sur sept grands axes : Médias, Musique, Image, Jeu vidéo, Technologie, Marketing et Économie des créateurs. Non pas des secteurs isolés, mais des carrefours où chacun peut observer ce que les autres transforment. Une réalité s'y impose : le contenu n'est plus un produit dérivé d'industries distinctes, mais l'infrastructure même de l'économie numérique.

Alors que l'influence se redistribue à l'échelle mondiale et devient de plus en plus multipolaire, le besoin de cadres communs se renforce. BRIDGE se positionne comme l'un des lieux où ces cadres pourraient se dessiner – un espace où les forces à l'œuvre dans les médias mondiaux peuvent être analysées non comme des histoires parallèles, mais comme les éléments d'un même système partagé. Un pont n'est jamais une destination, mais il redéfinit ce qui devient accessible – et ceux qui peuvent y parvenir ensemble.



Réalisé par M plus

La flambée des prix alimentaires amplifie les inégalités sociales

L'inflation constraint nombre de consommateurs à partir en quête de prix bas au détriment de la qualité

C'est une angoisse qui pousse certains à avaler des kilomètres. «Je fais une heure trente de voiture pour me rendre dans une grande surface moins chère», confie ainsi Jonathan, un trentenaire parisien, qui n'a pas souhaité donner son nom. D'autres n'achètent plus que des promotions ou bien se concentrent sur les produits d'entrée de gamme. Face à la montée des prix alimentaires, le « pacte alimentation », qui se délite, est aujourd'hui menacé, selon l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri), un think tank indépendant. A savoir, la promesse d'un accès généralisé à une alimentation sûre, abordable et conforme aux préférences des ménages. Dans une note sur le sujet, début novembre, les chercheurs de l'Iddri évoquent même un risque de « mécontentement social » face à ce qui ressemble de plus en plus à une consommation à deux vitesses.

Un diagnostic qui rejoint les inquiétudes exprimées par les économistes de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en conclusion d'une étude publiée en octobre 2025 portant sur les impacts de l'inflation sur les habitudes des consommateurs. La quête des prix bas ou le fait de se priver de certains produits constituent des comportements « susceptibles de se faire au détriment des produits les plus sains ou de meilleure qualité, et ainsi de créer ou amplifier les inégalités d'accès à une alimentation saine », concluent les auteurs, Tristan Loisel et Julie Sixou.

Il faut dire que, depuis novembre 2021, le prix d'un panier de courses type pour une famille de quatre personnes, contenant une quarantaine de produits de consommation courante achetés en super ou hypermarché, a bondi

de 23 %, atteignant 126,80 euros, selon les données publiées par Circana. Une note qui a augmenté deux fois plus vite que la moyenne des prix, qui, elle, a progressé de 12,3 %, sur la même période, selon l'Insee.

Budgets sous pression

Si l'inflation est aujourd'hui plus modérée – elle ne devrait pas dépasser les 1 % en 2025 –, elle n'efface pas la forte hausse enregistrée en 2022, dans le sillage de la guerre russe en Ukraine et de la flambée des cours des matières premières qui a suivi. Les consommateurs ont été contraints de s'adapter, d'autant que le pouvoir d'achat n'est pas en grande forme en cette fin d'année : il a baissé de 0,4 % (par unité de consommation, ce qui permet de tenir compte de la taille des ménages) au troisième trimestre 2025 et devrait diminuer de nouveau au quatrième trimestre, selon les chiffres publiés vendredi 28 novembre par l'Insee. Sur l'année, le pouvoir d'achat ne devrait pas progresser de plus de 0,8 %, contre 2,55 % en moyenne en 2024.

Dans ces conditions, le budget des familles est sous pression. Si les dépenses préengagées, comme le loyer, les transports ou les abonnements atteignent désormais environ 30 % du budget, une partie des ménages rognent sur l'enveloppe consacrée à l'al-

mentation (18 %), « considéré comme l'un des seuls postes flexibles », souligne l'Iddri. « Hier je voulais m'acheter des petits chocolats, témoigne Myriam dans un supermarché parisien. Mais, quand j'ai vu le prix, j'ai renoncé : le rayon café, thé et produits à base de cacao fait en effet partie de ceux qui ont le plus flambé, en raison de la hausse du cours des matières premières.

Mais le chocolat n'est pas seul produit à être sacrifié pour des raisons économiques. C'est aussi bien souvent le cas des fruits et légumes frais ou des aliments protéinés, indispensables, eux, à une alimentation de qualité. L'enquête de l'Insee sur les changements de comportement face à l'inflation montre que, lorsque l'étiquette d'un produit grimpe de 1 %, les ventes baissent en moyenne de 0,6 %. Pour la viande ou le poisson, cette baisse est même un peu supérieure, de 0,7 % à 0,8 %, ces deux aliments étant alors souvent remplacés par des œufs ou des produits laitiers.

« L'alimentation qui est souhaitée par les personnes ne correspond plus à celle qu'ils peuvent s'offrir », résume Charlie Brocard, responsable de recherche à l'Iddri sur les questions de modes de vie et de transition. Il observe avec inquiétude une « dualisation » du marché, avec d'un côté les personnes aisées qui ont la possibilité de s'approvisionner en produits bio, locaux ou à forte valeur ajoutée, et de l'autre une grande partie de la population contrainte de se rabattre sur une « offre de masse » constituée de produits moins qualitatifs mais peu chers.

La pomme de terre, par exemple, s'est rarement si bien portée que ces derniers mois, comparée à d'autres produits : entre août et septembre, les ventes du tubercule ont augmenté de 6 % par rapport à 2024 et, sur les trois dernie-



res années, la hausse est de 20 % environ. « Je rapporte de mes allers-retours en Bretagne des sacs de 10 kilos de pommes de terre. A 5,80 euros le sac, cela me revient à 58 centimes le kilo », se félicite ainsi Alexandre, croisé dans une supérette parisienne.

Un « sentiment d'insatisfaction »
Cette polarisation du marché de l'alimentation pourrait, si elle s'aggrave, engendrer un « mécontentement social ». « On peut voir une analogie entre l'alimentation et la mobilité », analyse M. Brocard. Les citoyens considèrent qu'ils doivent pouvoir se déplacer facilement pour aller travailler : le mouvement des « gilets jaunes » est né lorsqu'ils ont jugé que ce n'était plus le cas. L'augmentation de la

précarité alimentaire est fortement ressentie par les associations caritatives et autres banques alimentaires.

Selon une enquête du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie de juillet 2025, 16 % des Français disaient à cette date devoir restreindre leur alimentation. Entre 7 % et 9 % ont supprimé certains aliments ou sautent régulièrement des repas. Les ménages à bas revenus « peuvent éprouver un sentiment d'insatisfaction lié à leur incapacité à accéder aux produits valorisants, sains ou durables », écrivent les experts de l'Iddri dans un article de blog publié le 5 novembre.

Pour des raisons structurelles (tensions géopolitiques et protec-

tionnistes, réchauffement climatique ou crises sanitaires), les prix de l'alimentation ne devraient pas repartir significativement à la baisse dans les années qui viennent. « Je suis un peu inquiet de ce qui se passe autour des prix de l'alimentation », déclarait d'ailleurs, le 25 novembre, l'un des membres du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne, Gabriel Makhlof, alors que l'inflation en zone euro est repartie légèrement à la hausse, à 2,2 % sur les douze derniers mois. En France, les négociations annuelles entre industriels de l'agroalimentaire et distributeurs, qui ont démarré lundi 1er décembre, décideront de l'amplitude des hausses de prix à venir pour les consommateurs. ■

BÉATRICE MADELINE

Sur l'année 2025, le pouvoir d'achat ne devrait pas progresser de plus de 0,8 %, contre 2,55 % en moyenne en 2024

Endetté, le géant de la propreté Atalian étudie une cession

L'entreprise de services a lancé un processus de vente portant sur des divisions et même la totalité de son périmètre

Si repousser le mur de la dette permet parfois de sortir une entreprise de l'ornière, cela fonctionne rarement du premier coup comme on l'a vu avec Casino. Atalian, le géant français de la propreté, avait restructuré sa dette, en mars 2024, mais le voilà de nouveau autour de la table avec ses créanciers. « Refinancement, extension de maturité, toutes les options sont sur la table, y compris des options stratégiques », confie un proche des discussions qui a souhaité rester anonyme, car elles sont confidentielles.

Selon plusieurs sources, un processus de vente a été lancé afin de tester l'appétit des concurrents sur des divisions et, même, sur l'ensemble du groupe qui a réalisé près de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024, employant 63 000 salariés, agents d'entretien, d'accueil ou de surveillance, dans quinze pays, dont une grande majorité en France. Les noms de Derichebourg, de Samsic ou d'Onet sont cités. Ce dernier, qui n'a pas fini d'intégrer les activités françaises du danois ISS acquises en avril 2024, paraît, cependant, un candidat peu probable.

Les investisseurs obligataires s'inquiètent de la santé financière d'Atalian depuis longtemps. Selon l'agence de notation Fitch, l'obligation Atalian à maturité 2028 traite en moyenne avec une décote de 68 % par rapport au prix auquel elle a été souscrite en 2024. C'est beaucoup. Raison pour laquelle les créanciers ont contacté Atalian, au printemps 2025, afin de renégocier un accord qui semble désormais en bonne voie. Mais il y a urgence : selon nos informations, l'entreprise a indiqué à ses créanciers qu'elle n'était pas sûre de pouvoir honorer le paiement du prochain coupon en mars 2026.

Marché ultracomptitif

Sophie Pécriaux, actionnaire majoritaire d'Atalian et présidente du conseil de surveillance, a repris le flambeau après que son mari, Franck Julien, a été condamné, en juillet 2024, à quatre ans de prison dont dix-huit mois ferme pour «abus de bien sociaux», « blanchiment aggravé », « complicité de faux et d'usage de faux ». La mise en lumière de surfacturations, instaurées par le fondateur et certains de ses cadres sur des

prestataires du groupe, dans un but d'enrichissement personnel, a écorné l'image d'Atalian. A l'époque, M. Julien était considéré comme la 240^e fortune française par le magazine Challenges, avec une fortune estimée à 550 millions d'euros.

Depuis, Mme Pécriaux, elle-même fondatrice de City One, spécialiste de l'accueil des passagers dans les aéroports notamment, œuvre à un « renouveau » d'Atalian. Mais la tâche est rude. L'état-major peine à se stabiliser. En 2023, la greffe avec Maximilien Pellegrini n'avait pas pris : le dirigeant venu de Suez était resté cinq mois. Il avait été remplacé, en novembre 2023, par Frédéric Baverez à qui Quentin Vercauteren Drubbel a succédé en avril.

Ensuite, le redressement commercial est loin d'être ais, sur un marché ultracomptitif où les rivaux se rendent coup sur coup pour gagner des appels d'offres. Quand une entreprise de services va mal, elle est tentée de prendre des marchés à bas prix qu'elle peine ensuite à rentabiliser, le risque étant ensuite que le personnel en fasse les.

Ces derniers mois, Atalian a perdu des grands clients, comme Carrefour, en a gagné d'autres, comme le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, à Saclay (Essonne), où les salariés du site ont fait grève en septembre pour dénoncer le retard de paiement de leurs salaires.

La convention collective dans le secteur de la propreté prévoit, qu'en cas de changement de sous-traitant, le nouveau contractant reprenne les effectifs concernés de son prédecesseur. C'est ainsi qu'en récupérant, en septembre 2024, le contrat d'entretien du métro de Marseille, Atalian a dû intégrer des

salariés de son concurrent, Laser, bénéficiant d'avantages extravagants, comme l'a raconté, en juin, *Le Canard Enchaîné*. Finalement, la Régie des transports métropolitains a résilié ce contrat en juin.

M. Julien avait construit son empire mondial du ménage et de la sécurité par acquisitions successives, financées par de la dette. En 2022, il avait étudié la possibilité de vendre la totalité de son entreprise au fonds américain CD & R. Mais il avait préféré lui céder une partie seulement de l'affaire, ses activités au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie, pour une valeur d'entreprise de 735 millions d'euros. Cela lui avait permis de rembourser 400 millions d'euros de dettes en 2024.

Dans le même temps, Atalian avait souscrit un emprunt de 836 millions d'euros arrivant à échéance au 30 juin 2028, avec un taux d'intérêt nominal de 8,5 %. Les porteurs de cette dette de « premier rang » disposent de droits importants sur l'entreprise, notamment celui d'en prendre le contrôle s'ils le souhaitent, en cas d'incident de paiement. ■

ISABELLE CHAPERON

ÉNERGIE
Accord au sein de l'UE pour interdire le gaz russe dès l'automne 2027

Un accord a été trouvé, dans la nuit de mardi 2 à mercredi 3 décembre, entre eurodéputés et Etats européens pour interdire toutes les importations de gaz russe dans l'Union européenne (UE) à partir de l'automne 2027. C'est un compromis entre le Parlement européen, qui souhaitait une interdiction plus rapide, et les Vingt-Sept, qui, eux, voulaient prendre un peu plus de temps. Ce calendrier devra encore être approuvé par les Etats membres et le Parlement, mais cet accord ouvre la voie à un vote sans suspense. – (AFP)

AÉRIEN
Airbus abaisse son objectif de livraison d'avions pour 2025

L'avionneur européen Airbus a annoncé, mercredi 3 décembre, abaisser son objectif du nombre de livraisons pour 2025 à 790 avions, contre 820 jusqu'à présent, en raison d'un récent problème de qualité concernant des panneaux de fuselage de l'appareil vedette, l'A320. Le groupe maintient toutefois ses « prévisions financières ». – (AFP)

L'entreprise aurait indiqué à ses créanciers qu'elle n'était pas sûre de pouvoir honorer le paiement de mars 2026

CV, offres d'emploi, diplômes : les faussaires prolifèrent sur le marché du travail

La numérisation et les possibilités offertes par l'intelligence artificielle banalisent la fraude

En novembre, une compagnie aérienne lituanienne a reconnu que l'un de ses pilotes avait assuré de nombreuses heures de vol et transporté des milliers de passagers en tant que commandant de bord alors qu'il n'avait ni les qualifications ni les diplômes requis pour ce poste. Licencié pendant l'été, le pilote avait fourni des documents falsifiés lors de son recrutement. De telles fraudes se multiplient, facilitées par la numérisation des documents et des processus d'embauche.

Faux permis de conduire ou justificatifs de domicile, carte d'identité ou passeport falsifiés, diplômes usurpés, certificats et qualifications contrefaçons deviennent monnaie courante. «Il peut s'agir de l'embellissement d'une situation pour obtenir un poste comme, par exemple, aug-

menter sa durée d'expérience ou revendiquer un bac + 5 au lieu d'un bac + 3, illustre Yohan Zibi, président cofondateur d'EveryCheck, une société de vérification des informations des candidats. Mais si un livreur conduit sans permis, si un médecin ou un pharmacien exerce sans diplôme, le risque pour l'entreprise peut aller jusqu'au pénal.

Plusieurs raisons expliquent l'actuelle prolifération des fraudes. «Le marché de l'emploi devient plus compliqué, il est sous tension ; les documents sont de plus en plus numérisés ; le grand public a accès à des outils de retouche très élaborés et à l'intelligence artificielle ; enfin, lors d'un recrutement, tous les documents sont échangés en ligne. Tout cela limite les vérifications possibles par l'entreprise au moment du recrutement», constate Marc de Beaucorps, directeur général et cofondateur de Finovox, éditeur de logiciels de vérification de documents.

Contrôles hybrides

Face à la banalisation de la fraude, le marché de la vérification des informations fournis par les candidats commence à se développer en France. Cette pratique est déjà largement diffusée dans les pays anglo-saxons, voire systématique aux Etats-Unis, où certaines des informations personnelles de chaque individu, comme son «score de crédit», c'est-à-dire son niveau d'endettement et sa capacité à rembourser ses dettes, peuvent être consultées facilement.

Les entreprises spécialisées se multiplient, qui vérifient les antécédents des candidats, leur expérience, leurs diplômes et certifications, leurs documents d'identité, leur casier judiciaire, mais aussi leur réputation ou leur exposition médiatique pour certains postes, tout ce qui permet de lever les doutes et d'établir une relation de confiance entre l'entreprise et la personne recrutée. Le coût d'une vérification varie en fonction du poste et du nombre de documents à authentifier, de quelques euros à 150 euros.

LES CHIFFRES

64 %

C'est la part des CV qui contiennent un écart avec la réalité, et 12 % contiennent un mensonge «sérieux», selon le site de la société de vérification EveryCheck.

181 000

C'est le nombre de faux comptes de recruteurs qui ont été supprimés de la plateforme Indeed au premier semestre 2025. Plus de 100 000 l'ont été automatiquement; 3 900 après signalement par des utilisateurs; le reste après vérification humaine. Pendant la même période, 222 000 faux comptes de candidats ont été désactivés.

6 %

C'est le pourcentage des permis de conduire contrôlés par la société iCover entre 2024 et 2025 présentant des signes de falsification, soit une hausse de 900 % de ce type de fraude.

Face à la hausse des usurpations, le marché de la vérification commence à se développer en France

Si certains contrôles peuvent être effectués automatiquement par des logiciels, d'autres nécessitent une approche hybride, conjuguant l'accès à des bases de données partout dans le monde à des échanges téléphoniques. «En Europe, les pays latins trouvent cela intrusif, alors que des pays non latins, comme la Suède ou la Finlande, pratiquent couramment ces vérifications. C'est très culturel et les candidats trouvent cela normal!», explique Antoine Andrieu, directeur des solutions antifraude chez iCover, société de services de vérification et de conformité. Il ajoute que «mentir sur son diplôme en France n'est pas une fraude et ne suffit pas à licencier un candidat. Alors que, dans d'autres pays d'Europe, le devoir de loyauté est spécifié dans le contrat».

En France, les vérifications sont pratiquées d'abord pour les métiers à risque dans la finance, la sécurité, le médical, et maintenant pour beaucoup de postes dans l'ingénierie, l'éducation, l'informatique, les chauffeurs VTC... Elles se généralisent, car la fraude s'est professionnalisée. Il existe des sites qui fournissent des faux diplômes de l'université du choix du candidat, encadrés et certifiés comme des originaux, pour quelques centaines de dollars. Sur le dark Web ou sur la messagerie Telegram, on trouve des plateformes de génération automatique de faux ou des kits d'outils logiciels et de tutos pour faire des faux documents soi-même.

Dans beaucoup de cas, la fraude ne consiste pas seulement pour un candidat à mentir sur son diplôme ou à enjoliver son parcours. Il s'agit bien d'attaques organisées pour nuire à

une entreprise en infiltrant son personnel, s'emparer de ses données, voire usurper son image pour voler de l'argent aux demandeurs d'emploi.

La plateforme d'offres d'emploi Meteojob a ainsi été exploitée par des fraudeurs qui passaient des annonces alléchantes au nom d'entreprises connues, à des salaires particulièrement attractifs. Aux candidats qui postulaient, il était demandé d'envoyer une centaine d'euros, un document d'identité ou leurs coordonnées bancaires pour établir le contrat de travail... qui n'était jamais établi. Autre exemple, certaines entreprises ont recruté des candidats aux CV impressionnantes avant de constater qu'elles étaient espionnées ou que leurs données avaient fuité.

L'avènement de l'intelligence artificielle (IA) ajoute encore à la confusion. «Les outils d'IA permettent aux candidats de faire et d'améliorer leur CV très facilement. Le taux de CV "passés" par IA, qui était de 30 % en 2024, a atteint 70 % en 2025. Il y a très probablement de faux CV parmi ceux-là», précise Marko Vujasinovic, directeur général de Meteojob. «Les candidats ajoutent des éléments sur leur expérience, leurs compétences; ils ne doivent pas oublier qu'ils seront interrogés là-dessus lors des entretiens. Mais surtout l'IA fait que les CV se ressemblent tous, ils sont moins authentiques. Cela va certainement entraîner une évolution des modes de recrutement.»

«L'IA et le machine learning nous aident à détecter des comportements suspects sur la plateforme, mais, en même temps, ces outils facilitent la création de faux profils, dont le nombre va considérablement augmenter dans le futur», relève Charles Chantal, directeur commercial France de la plateforme Indeed. «De plus, la démultiplication des candidatures assistées par l'IA risque de pénaliser les vraies candidats. Il ne faut pas oublier que tout recrutement doit se conclure sur une rencontre et qu'il faut peut-être sélectionner les candidats sur leurs compétences, plus que sur leur CV.» ■

SOPHY CAULIER

AVIS D'EXPERT | TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT

Le « travail de durabilité » est plus exercé par les femmes

Cette année encore, les femmes ont commencé à travailler «gratuitement» le lundi 10 novembre à 11 h 31. Ce calcul, réalisé annuellement par la lettre d'information féministe *Les Glorieuses* sur la base de données de l'Insee, rappelle que les inégalités salariales sont encore massives en France : à temps de travail identique, les femmes gagnent en moyenne 14,2 % de moins que les hommes.

Ces inégalités sont encore plus fortes (22,2 %) lorsque l'on prend en compte le fait que les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes. Le moindre temps de travail des femmes et sa moindre valorisation salariale vont de pair avec un plus fort engagement dans le travail non rémunéré au sein du foyer.

En dépit de légères améliorations parmi les jeunes générations, le temps passé par les femmes aux tâches domestiques et parentales reste bien supérieur à celui des hommes. Le travail gratuit des femmes prend donc des formes multiples, à la fois dans l'emploi et dans la sphère domestique.

Parmi ces tâches domestiques, certaines sont liées à des efforts particuliers pour rendre le train de vie du foyer plus écologique, plus soutenable. Ce travail, parfois qualifié de «travail de durabilité», comprend des tâches diverses : tri des déchets, achats en vrac, au niveau local, préparation de plats maison, confection de produits ménagers, utilisation de couches lavables, etc.

On peut le rapprocher en partie des écogestes promus dans le contexte de la lutte contre la crise écologique. Or, de nombreux

CES TÂCHES SONT DIVERSES : TRI DES DÉCHETS, ACHATS EN VRAC, PLATS MAISON...

travaux montrent que ce travail de durabilité réalisé au sein des ménages l'est très majoritairement par les femmes. Des enquêtes par entretiens menées aux Etats-Unis, au Canada ou en Australie soulignent par exemple que la mise en avant des modes de vie zéro déchet, notamment via les réseaux sociaux, conduit à une féminisation continue des responsabilités domestiques sur ce sujet. Les femmes sont plus susceptibles

que les hommes d'assumer l'essentiel du travail cognitif d'organisation et de gestion des activités visant à réduire les déchets (anticiper les possibilités, identifier les options, prendre des décisions, contrôler les résultats, etc.). Bien que les grandes enquêtes représentatives sur la question demeurent pour l'instant limitées, celles qui existent vont dans la même direction.

De premières analyses réalisées à partir de l'enquête «Familles et employeurs» de l'Institut national d'études démographiques, menée en France en 2024, montrent ainsi que les femmes accordent plus d'importance que les hommes à la consommation «bio, locale ou sans déchets». Et surtout, on observe que dans les couples hétérosexuels où la femme y accorde plus d'importance que son conjoint, elle prend encore plus souvent en charge certaines tâches domestiques comme la préparation des repas, alors que ce n'est pas le cas en sens inverse.

Ces résultats nous montrent que la logique de responsabilisation individuelle sur laquelle se fondent les stratégies publiques en matière de protection de l'environnement peut mettre en péril l'objectif d'une transition juste. Au-delà de l'insuffisance des écogestes pour sauver la planète, l'engagement différent des femmes et des hommes sur cette question pourrait ainsi renforcer les inégalités dans la sphère domestique, et freiner symétriquement l'égalité dans la sphère professionnelle. ■

Mathilde Guergoat-Larivière est professeure d'économie à l'université de Lille et au Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques

La politique de rémunération des entreprises à l'épreuve de la transparence

Les responsables présents aux Rencontres des ressources humaines du 25 novembre sont optimistes sur les effets de la directive européenne

Les Rencontres RH

Fournir aux salariés les niveaux de rémunération pour des postes de même valeur, corriger les écarts injustifiés, publier impérativement une fourchette de salaire dans les offres d'emploi, ne plus demander aux candidats leur salaire sur leurs précédents postes... Voici quelques éléments de la directive européenne sur la transparence des rémunérations, adoptée en 2023 et qui doit être transposée en droit français d'ici au 7 juin 2026.

Une dizaine de DRH se sont réunis le 25 novembre à Paris pour échanger sur ce sujet structurant, à l'occasion de la quarante-huitième édition des Rencontres RH, le rendez-vous de l'actualité du management créé par *Le Monde* en partenariat avec l'Association pour l'emploi des cadres (APEC).

En introduction, Patrice Laroche, professeur de sciences de gestion à l'université de Lorraine, a posé les enjeux du concept de

transparence : «Les disparités sont mieux acceptées par les collaborateurs quand elles sont justifiées. La question pour l'entreprise, c'est comment concilier l'équité perçue par les salariés, la motivation individuelle et la performance collective.»

Pour l'heure, les entreprises françaises ne sont pas encore au point : «Les trois quarts d'entre elles n'ont pas entamé de préparation (...). Seul un tiers sait ce que contient la directive», rappelle Sophie Hamman, cheffe de projet études à l'APEC, qui a interrogé 2 000 cadres et 600 entreprises françaises en 2025 sur le sujet.

«Il nous manque quand même quelques éléments sur la transmission, on attend les décrets, mais on peut démarrer le travail préparatoire», estime Cécile Desrez, DRH du groupe CFAO, société d'import-export notamment dans le transport. Le sujet paraît inquiétant, car ce n'est pas dans la culture de nos entreprises de communiquer beaucoup sur les rémunérations, mais j'y vois une opportunité.»

La possibilité d'améliorer l'attractivité de l'entreprise est en ef-

fet l'un des quatre grands enjeux pour les RH, selon l'étude APEC, en plus du coût de mise en conformité, de la difficulté à justifier certains écarts de salaire – six managers sur dix déclarent qu'ils auraient du mal à justifier certaines différences de rémunération dans leur équipe – et du risque de dégradation du climat social.

Cas problématiques

«Pour les DRH, estime Patrice Laroche, l'enjeu est de piloter la perception de la justice interne, car on sait que limiter les écarts de salaire et être transparent sur les procédures qui permettent de les justifier améliore la justice perçue.» Les cas problématiques vécus comme des injustices sont bien connus, par exemple lorsqu'un nouvel arrivant se voit offrir un salaire plus élevé que certains salariés plus expérimentés, ou lorsqu'un cadre dirigeant est muté sur un poste de niveau inférieur, mais garde son salaire important.

Les dirigeants sont nombreux à craindre une augmentation des revendications individuelles et syndicales. «On aura des écarts à compenser», reconnaît Cécile

Desrez. Parfois cela sera impossible à résoudre et il faudra trouver des solutions forfaitaires pour éviter les conflits. Dans tous les cas, il faudra regarder la data pour industrialiser nos moyens de réponse à ces cas. Mais savoir quels postes on peut effectivement comparer, c'est la partie la plus importante.»

Comme la directive insiste sur la notion d'emploi à valeur égale, les discussions sur la directive sont l'occasion de définir ou redéfinir des critères objectifs d'évaluation d'un poste. «Cela permet de mettre à jour la vieille notion qui est celle des classifications, comment on classe les emplois, juge Françoise Schoenberger, conseillère sociale à la DRH de LVMH. Outre cette mise à jour, on a créé la notion d'emplois repères dans certaines entreprises, des agrégats cohérents de postes comparables.»

«Une fois par an, on travaille sur les grilles», rappelle Aymeric Guégan, directeur RSE de Colas Rail, entreprise qui a aussi prévu de former tous ses responsables RH et manageurs à la notion de transparence salariale. Ce travail de sensibilisation, notamment en vue des entretiens annuels

d'évaluation, est reconnu comme important par les responsables RH présents. «Quand on va devoir communiquer, il faudra justifier pourquoi un tel a eu une augmentation. Parfois, des manageurs demandent une augmentation d'un de leurs employés sans avoir fait d'évaluation en bonne et due forme, il faut que ce soit le cas», considère Marina Gilliouard, responsable RH en France de la chaîne de donuts Krispy Kreme.

«Soutenir les manageurs, c'est notre rôle, la grosse inquiétude que j'ai, c'est leur exposition dans les cas de conflits. Notre responsabilité, c'est de leur donner les outils

pour leur rendre la vie plus facile, exprime Marie-Françoise Clavé, DRH de l'Association Valentin-Haüy. La fiche de poste est par exemple un bon outil pour justifier la différence entre les compétences de deux personnes.»

Selon l'APEC, 64 % des cadres pensent que les salaires de chacun devraient être connus de tous dans l'entreprise. Patrice Laroche a conclu ces rencontres en soulignant que l'exemplarité dans l'application des objectifs de la directive est surtout l'occasion de fidéliser les salariés, en mettant au clair sa politique de rémunération. ■

JULES THOMAS



On participé aux Rencontres RH du 25 novembre : Marie-Françoise Clavé, DRH de l'Association Valentin-Haüy; Cécile Desrez, directrice RH, communication et RSE de CFAO; Véronique Dubois, directrice de la communication de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC); Marina Gilliouard, responsable RH de Krispy Kreme France; Jean-Philippe Guédon, DRH de SSP France Belgique Luxembourg; Aymeric Guégan, directeur RSE de Colas Rail; Sophie Hamman, cheffe de projet études à l'APEC; Patrice Laroche, professeur en sciences de gestion à l'université de Lorraine (IAE Nancy); Elena Provian, directrice adjointe transformation RH de Colas Rail; Françoise Schoenberger, conseillère sociale à la direction des ressources humaines de LVMH; Jules Thomas, journaliste au «Monde»; Gilles van Kote, directeur délégué du «Monde»

Tom Stoppard

Dramaturge britannique

Je veux prouver qu'on peut traiter de sujets sérieux en lançant une tarte à la crème sur scène pendant des heures», affirmait Tom Stoppard. Le dramaturge et scénariste britannique multiprimé aura consacré sa vie à revisiter le langage, nourrissant ses dialogues comiques de théories philosophiques ou scientifiques. A tel point que son art détourné de l'écriture a générée l'expression de «mécanique stopppardienne», où la logique mathématique côtoie l'absurde pour résoudre des problèmes existentiels. Chez Stoppard, lecteur assidu de Ludwig Wittgenstein, le moteur dramatique était bien caché sous le capot, telle une «équation» – il utilisait lui-même ce mot.

Homme d'esprit, Tom Stoppard est mort le 29 novembre à son domicile du Dorset, dans le sud-ouest de l'Angleterre, à l'âge de 88 ans. Né Tomas Sträussler, en Tchécoslovaquie, le 3 juillet 1937, il grandit dans une famille juive contrainte à l'exil du fait de l'avancée nazie. Le jeune garçon arrive au Royaume-Uni à la fin de la guerre, après avoir vécu à Singapour et en Inde. Son père, médecin, est mort, tué par l'occupant japonais. L'enfant adoptera le nom du second mari de sa mère, Kenneth Stoppard, un officier britannique. Ses études sont brèves. Il quitte l'école à 17 ans et, après une éphémère carrière de journaliste et de critique, il fait ses premières incursions dans l'écriture avec des pièces pour la télévision.

Le succès, retentissant, arrive sans prévenir. En 1964-1965, Tom Stoppard a une idée de génie : il extirpe de leur anonymat deux personnages confinés aux marges de *Hamlet*, de Shakespeare, et crée *Rosencrantz et Guildenstern sont morts* (1966), qui recevra trois Tony Awards (l'équivalent

des Molières en France). Quasi mutique dans le drame élisabéthain, le duo a pour mission de surveiller le prince de Danemark. Stoppard les propulse au premier plan d'une fable électrique qui déconstruit la linéarité et la psychologie. Cet ovni décousu et absurde (Beckett n'est pas loin), où le théâtre se commente à mesure qu'il se trame, connaît une notoriété fulgurante et tournera dans le monde entier, de Broadway à Tokyo, en passant par Buenos Aires.

Crée en 1966 par un groupe d'étudiants au Festival d'Edimbourg, la pièce entre, dans la foulée, au répertoire du National Theatre de Londres. Et traverse la Manche dès 1967 pour être mise en scène, à Paris, par Claude Régy (1923-2019). La distribution, qui réunit 21 acteurs, est éblouissante : Bernard Fresson, Michael Lonsdale, Jean-Pierre Marielle, Claude Piéplu ou Delphine Seyrig s'emparent de ce rébus complexe. Tom Stoppard recevra une cascade d'autres récompenses avec *Travesties* (1976), *The Real Thing* (1984), *The Coast of Utopia* (2007).

Humour rusé

Auteur de pièces radiophoniques ainsi que pour la télévision, Tom Stoppard semble réussir tout ce qu'il entreprend. Il se fait un nom dans le cinéma en écrivant pour Rainer Werner Fassbinder (*Despair*, 1978), Otto Preminger (*The Human Factor*, 1979), ou encore pour Terry Gilliam, son *Brazil* (1985) étant nommé pour l'Oscar du meilleur scénario original. Il collabore ensuite avec Steven Spielberg, sur *Empire du soleil* (1987) et *Indiana Jones et la dernière croisade* (1989).

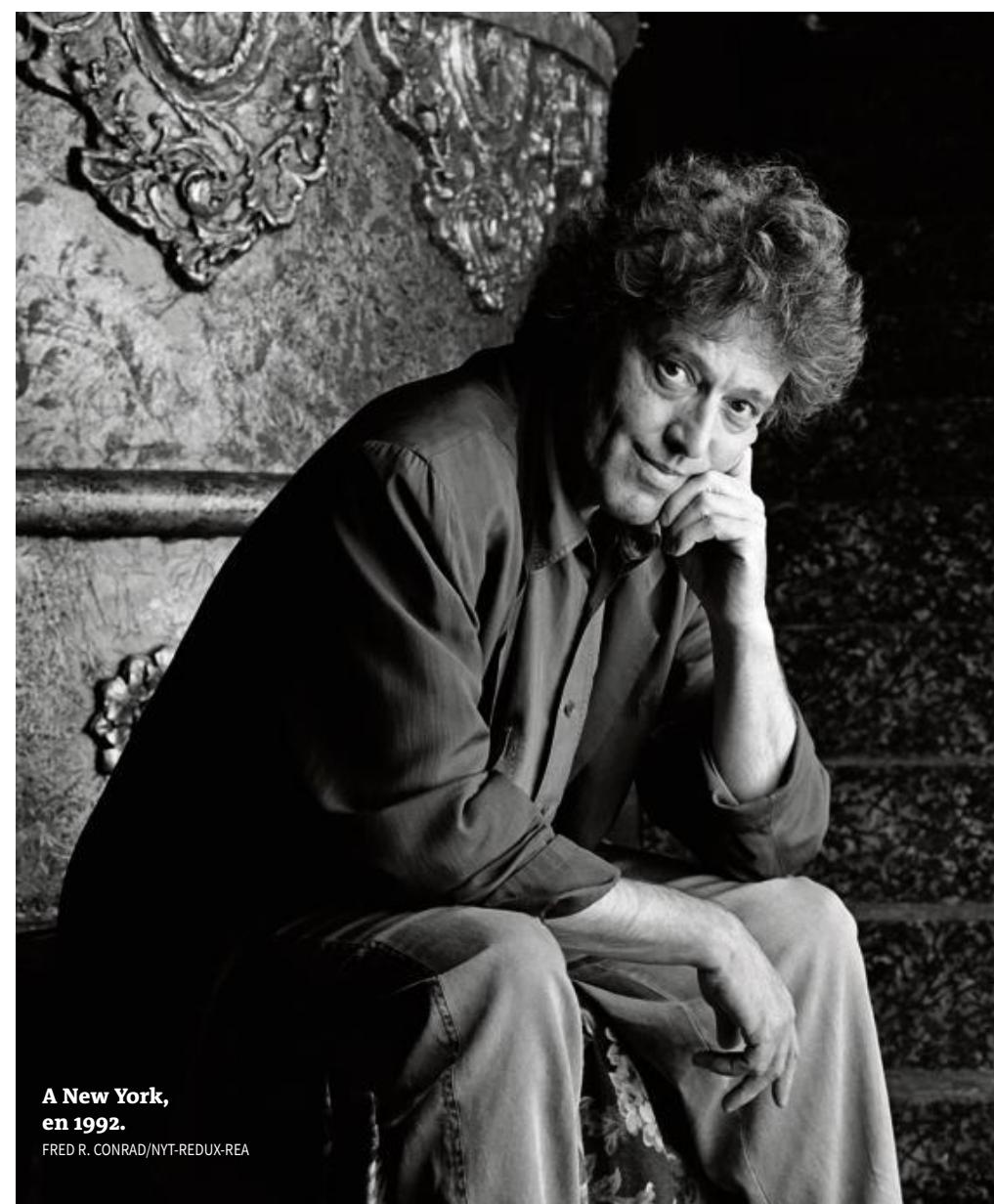
Autre consécration, Tom Stoppard adapte à l'écran sa pièce culte, *Rosencrantz et Guildenstern sont morts*, et le film du même nom décroche le Lion d'or à Venise, en 1990. Ce sera le premier et

unique long-métrage qu'il réalisera. Plus tard, son scénario de *Shakespeare in Love* (1998), de John Madden, coécrit avec Marc Norman, reçoit l'Ours d'argent à la Berlinale, le Golden Globe et l'Oscar du meilleur scénario original. Il écrit au total une douzaine de scénarios, jusqu'en 2017, notamment *Anna Karénine* (2012), de Joe Wright, d'après le roman de Léon Tolstoï.

Célébré outre-Manche, il a un peu moins les honneurs des scènes hexagonales, qui lui préfèrent son contemporain Harold Pinter et sont sans doute désarçonnées par ce théâtre d'idées ludique et érudit. Ce pince-sans-rire au menton saillant et aux éternels cheveux en bataille traitait pourtant du totalitarisme ou de la philosophie avec un humour rusé, dans un habile mélange de vaudeville et de répliques spirituelles.

Proche de dissidents soviétiques, il en vient à dénoncer les pratiques de régimes répressifs qui consistent à interner des opposants dans des asiles, sous le prétexte de troubles mentaux. C'est notamment l'objet de sa pièce *Every Good Boy Deserves Favour* (1977), inspirée de la situation du Tchèque Vaclav Havel (1936-2011), dissident, dramaturge et essayiste emprisonné, que Tom Stoppard représente en 1984 lorsque lui est remis, dans une université toulousaine, le titre de docteur honoris causa.

Que d'espaces parcourus, pendant près d'un demi-siècle...



A New York,
en 1992.

FRED R. CONRAD/NYT-RDUX-REA

En 1998, dans *Le Monde*, le journaliste et critique Jean-Louis Perrier décryptait le «système Stoppard», qui confronte «ce qui pourraît paraître comme des certitudes pour les atomiser bientôt en un grand feu d'artifice. Avec un soin méticuleux accordé au rythme des phrases, à l'ajustement des scènes, à la place des acteurs, afin que cela soit pleinement théâtre et rien d'autre». En témoigne sa pièce conceptuelle, *Arcadia* (1993), plébiscitée par les critiques, jouée par la troupe de la Comédie-Française au Théâtre du Vieux-Colombier, à Paris.

Tom Stoppard ne voyait pas dans le théâtre un «véhicule pour thèses», expliquait-il à Jean-Louis Perrier, mais un art capable de «raconter des histoires», ce qu'il accomplissait à merveille. Sa dernière œuvre, *Leopoldstadt* (2020), qui retrace le parcours d'une famille juive aisée installée à Vienne au destin bouleversé par le nazisme et la Shoah, remporte en 2023 quatre Tony Awards. Une pièce très personnelle, les quatre grands-parents de Tom Stoppard ayant péri dans les camps nazis. ■

CLARISSE FABRE
ET JOËLLE GAYOT

3 JUILLET 1937 Naissance à Zlin (aujourd'hui en République tchèque)
1966 Crédit de sa pièce «Rosencrantz et Guildenstern sont morts»
1990 Réalise l'adaptation au cinéma de sa pièce «Rosencrantz et Guildenstern sont morts», Lion d'or à Venise
1998 Oscar du meilleur scénario original (avec Marc Norman) pour «Shakespeare in Love», de John Madden
2020 Crédit de sa dernière pièce, «Leopoldstadt»
29 NOVEMBRE 2025 Mort

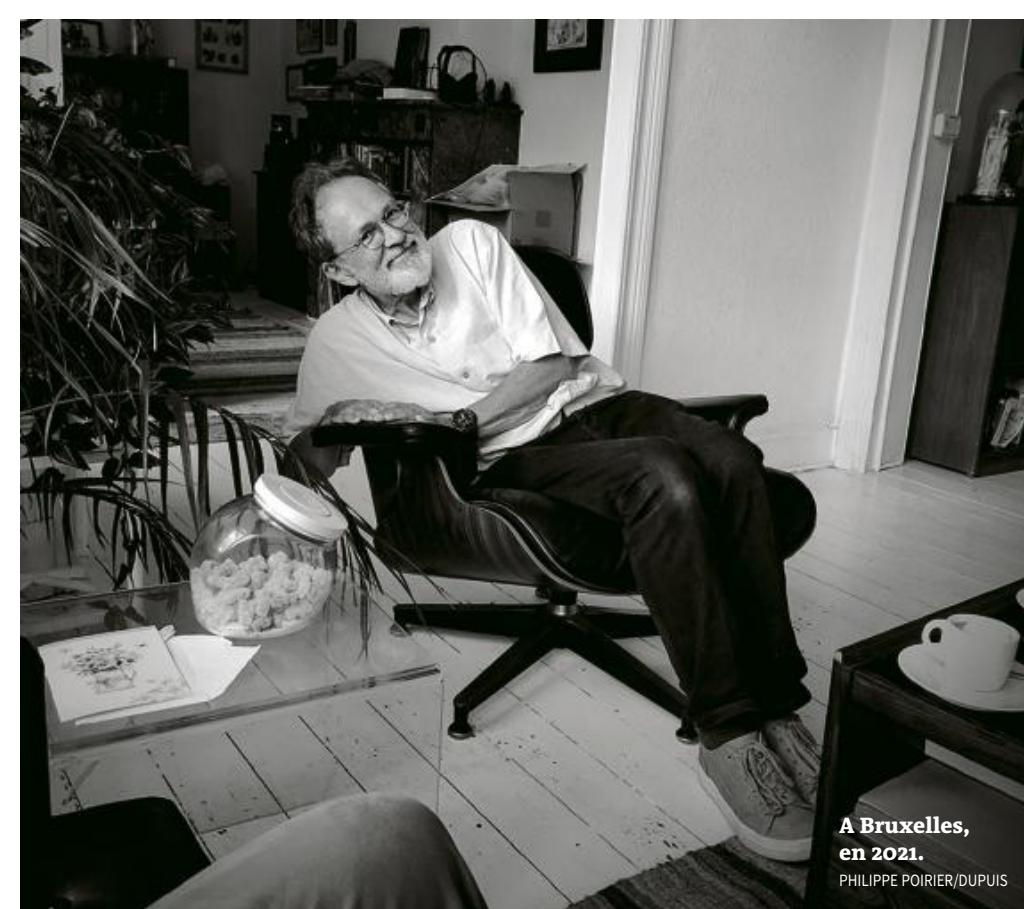
Frank Pé

Créateur de bandes dessinées belge

A la fin des années 1970, les héros de bande dessinée parlent assez peu d'écologie dans les revues pour la jeunesse. Sauf dans le magazine *Spirou* où Gaston Lagaffe affirme de plus en plus son amour pour la nature et son empathie pour les animaux. Publiées dans un premier temps sous la forme de «carnets de notes», les aventures de Broussaille ne cherchent nullement à copier celles du prince de la gaffe – qui oserait d'ailleurs défier André Franquin sur ce terrain ?

Avec ses cheveux en bataille et son jean délavé, le jeune homme s'apparente davantage à un double de son créateur, Frank Pé. Ce dernier vient de trouver la mort, samedi 29 novembre, à l'âge de 69 ans. Avec lui disparaît une certaine idée de la poésie adaptée à la bande dessinée, doublée d'une réflexion sur la puissance de l'image, et du dessin en particulier.

Avant de créer Broussaille, le dessinateur belge, né le 15 juillet 1956 à Ixelles, avait fait ses premiers pas dans le métier à 17 ans en publiant, en 1973 dans *Spirou*, une «carte blanche», nom donné à une rubrique du journal qui offrait leur chance à des débutants. Le Bruxellois fréquentait alors les bancs de



A Bruxelles,
en 2021.

PHILIPPE POIRIER/DUPUIS

15 JUILLET 1956 Naissance à Ixelles (Belgique)
1973 Publie sa première «carte blanche» dans «Spirou»
1978 Crédit de «Broussaille»
1994 Premier volume de «Zoo»
29 NOVEMBRE 2025 Mort

de fantastique (avec le concours du scénariste Bom), Frank Pé – qui ne signe ses planches que de son seul prénom – poursuit en parallèle sa première série animalière, un strip mettant en scène un élan mélancolique persuadé qu'il ne connaîtra jamais les joies d'être édité en album.

En 1994, le dessinateur amorce un virage radical dans sa carrière en publiant le premier volume de Zoo, dans la collection «Aire li-

bre» de Dupuis, sur un scénario de Philippe Bonifay. Pour cette fresque familiale construite autour d'un zoo utopique confronté au tumulte de la première guerre mondiale, Frank Pé effectue un «saut quantique, ardu, compliqué», comme il l'écrira plus tard, en abandonnant son style d'inspiration franco-belge au profit d'une facture plus réaliste, en adéquation avec son récit. A plusieurs reprises, par la

suite, il procédera de même, changeant de technique au fil des projets qui se présenteront à lui.

Ceux-ci ne manquent pas au tournant des années 2010. Ce grand connaisseur et vulgarisateur de l'histoire de la bande dessinée livre d'abord une vision très personnelle du Little Nemo de Winsor McCay, avant de réaliser une histoire de Spirou, *La Lumière de Bornéo*, sur un scénario de son compatriote Zidrou. Avec ce dernier, il se lance en 2020 dans une variation autour du personnage du Marsupilami, intitulée *La Bête*, réalisée selon la technique de la «couleur directe».

«Je veux la beauté»
Au moment de son décès, Frank Pé travaillait sur le troisième volume de cette série ayant pour thème la Vienne du début du XX^e siècle. Devaient s'y croiser, d'après la maison d'édition Dupuis, les figures de Gustav Klimt et Egon Schiele, deux peintres dont le dessinateur aimait citer l'influence, aux côtés de nombreux artistes, aussi divers que le peintre et affichiste Alfons Mucha, le réalisateur Andrei Tarkovsky, le chanteur Frank Sinatra ou le chorégraphe Maurice Béjart.

«Je veux la beauté. Et la grâce en plus», confiait Frank Pé dans un essai sur le dessin publié chez Glénat en 2024. *Dessine !* L'artiste y décryptait notamment l'intime de la relation entre le dessinateur et son lecteur : «Dans ce rapport, l'auteur est roi. Il est démiurge, passeur, chef d'orchestre, confident, magicien, sorcier, complice, éveilleur. Et le lecteur redevient enfant, demandeur, vulnérable. La lecture ouvre un moment magique.» ■

FRÉDÉRIC POTET

«On enlève les kippas et on rase les murs»

Par sionisme ou désir de ne plus vivre dans la peur, des centaines de Français juifs s'expatrient chaque année en Israël. Si le 7 octobre 2023 n'a pas accentué le phénomène, la hausse des actes antisémites catalyse un malaise plus ancien

TEL-AVIV - envoyée spéciale

La première rencontre avec Eléonore et Raphaël remonte à la fin de l'été, dans un hôtel de Tel-Aviv. Le couple, tout juste trentenaire, venait de faire ses adieux à la famille du jeune homme, repartie vers la France après deux semaines en Israël. Ils restaient encore un peu, le temps pour Michaël de se prêter à des entretiens d'embauche. Des vacances? Un peu, mais pas seulement. Pour les époux, comme pour les parents du garçon et leur fils cadet, le séjour était une manière d'avancer sur le chemin de l'alya, autrement dit d'une installation en Israël. Aussitôt que Raphaël aura trouvé du travail dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), il partira s'installer à Tel-Aviv, où Eléonore, qui est comédienne, a déjà un agent.

Surdiplômés, enthousiastes et plongés dans l'étude de l'hébreu depuis des mois, les conjoints seront rejoints, à plus ou moins brève échéance, par les parents du jeune homme. Déjà occupés à chercher un appartement, ceux-ci pourraient à leur tour entraîner dans leur emigration le dernier des enfants, un kinésithérapeute de 25 ans, qui n'exclut pas d'emboîter le pas. De proche en proche, c'est donc toute une parentèle qui s'embarquerait, sous l'effet de l'inquiétude et de la déception. Car ils en sont convaincus, quoique à des degrés divers: cette France qu'ils disent aimer ne les désire plus et pourrait même, un jour, finir par les rejeter. Avant leur départ effectif, aucun d'entre eux n'a voulu que son nom soit rendu public. A leur demande, les prénoms ont été changés.

Comme eux, plusieurs centaines de Français choisissent, chaque année, de s'établir dans un pays où une loi dite «du retour» permet à toute personne pouvant prouver sa judéité de devenir un citoyen israélien. L'Agence juive, qui assure l'interface entre ces candidats à l'immigration et l'Etat hébreu, a enregistré 3121 départs depuis novembre 2024. Soit plus que les 1800 à 2000 de l'année précédente, mais nettement moins que les quelque 7300 départs observés en 2015. D'après Emmanuel Sion, directeur pour la France de cet organisme parapublic israélien, la majorité des futurs olims (les immigrants juifs en Israël) se décident «par sionisme, et non sous l'effet de la peur de l'antisémitisme».

ATMOSPHÈRE DIFFUSE

Le «rêve sioniste», comme l'appelle Eléonore, fait bien partie des motivations du couple. Et, plus précisément, l'ambition de rééquilibrer la population d'Israël, où les ultraorthodoxes représentent, aujourd'hui, presque 14 % des 10 millions de citoyens – un chiffre qui pourrait s'élever à près de 25 % d'ici à 2050, selon des projections du Conseil national économique datant de 2021. Eux sont pratiquants, ils mangent casher et célèbrent les principales fêtes juives, mais se définissent comme modérés. «Une chose est sûre, ajoute la jeune femme blonde et chaleureuse, qui a étudié le théâtre au Cours Florent après Sciences Po Pa-

ris, nos enfants feront le service militaire, contrairement aux religieux qui refusent de s'y soumettre.» D'autres paramètres sont entrés en ligne de compte, comme l'effervescence régnant dans les milieux de l'IA israéliens, mais aussi une certaine familiarité avec un pays où la famille paternelle de Raphaël, originaire du Maroc, compte des cousins éloignés. Sans oublier la longue mémoire de l'exil, évoquée par le père du jeune homme: «Depuis quatre mille ans, nous sommes prêts à prendre notre balluchon pour partir.»

Il n'empêche: l'adhésion aux valeurs sionistes n'est pas leur seul moteur. Eléonore et Raphaël font partie de ceux que l'ambiance, dans leur pays d'origine, finit par inquiéter. Ils évoquent, bien sûr, l'augmentation des actes antisémites observée sur le territoire depuis le 7 octobre 2023, date des attaques terroristes du Hamas contre Israël et du début de la guerre à Gaza, mais aussi – et peut-être surtout – l'atmosphère diffuse qui en résulte. Autrement dit, le carrousel de petits signes qui poussent certains juifs à craindre d'afficher leur identité: la multiplication des graffitis antisionistes sur les murs du quartier, des propos entendus dans la bouche de certains politiques, les mouvements de boycott d'artistes ou d'universitaires ayant un lien avec Israël, les conversations impossibles autour du conflit israélo-palestinien, certains silences, bref, toute une «polarisation» dans le débat, qui les met en porte-à-faux.

En réalité, le climat présent catalyse un malaise plus ancien. «Depuis notre adolescence, nous vivons dans un pays où les synagogues et les établissements juifs sont surveillés par la police, indique Raphaël. C'était entré dans le paysage, on avait l'impression que les gens se disaient: «Ce sont des juifs, pas étonnant qu'ils soient menacés.» Aujourd'hui, observe cet ancien élève d'une grande école d'ingénieurs et de l'Essec, la situation s'est encore aggravée: «Je ne voudrais vraiment pas être étudiant maintenant. Si c'était le cas, je ferai tout pour partir suivre un cursus à l'étranger.»

En fond, tous deux souhaiteraient pouvoir vivre une «vie juive» sans se cacher ou sans avoir peur, pour reprendre les mots du père de Raphaël. «A Toulouse, où nous vivons, il y a une importante communauté musulmane: les gens peuvent afficher leur identité, se promener avec leur tapis de prière sous le bras. Et nous? Nous, on enlève les kippas et on rase les murs», affirme le sexagénaire avec ameretume. Son père, nonagénaire, a ôté la mezouza de sa porte, de crainte d'être visé à cause de cet objet de culte, traditionnellement apposé sur le chambranle. Lui-même n'a jamais été victime d'antisémitisme, mais son fils cadet dit avoir été témoin direct de propos haineux lorsqu'il était encore au lycée. «Quand les élèves ne savaient pas que j'étais juif, ils se lâchaient. La blague en vogue, à l'époque, c'est qu'il fallait brûler les juifs.»

D'après un article paru dans *La Dépêche* en septembre, Toulouse aurait perdu environ 30 % de ses habitants juifs depuis l'attaque djihadiste contre l'école juive Ozar-Hatorah, qui a fait quatre morts en 2012. Le quotidien



SERGIO AQUINO

signale également une nette recrudescence des actes antisémites depuis fin 2023, y compris un tag appelant à tuer les juifs, peint sur le rideau de fer d'un magasin du centre-ville durant l'été. Si le père de Raphaël et sa femme – qui exerce une profession libérale – restent encore dans cette cité où ils sont nés, c'est pour s'occuper de leurs parents âgés. Mais l'alya est devenue leur objectif, pour ne pas dire leur lumière au bout du tunnel. «Ce n'est pas une fuite: nous sommes très intégrés, nous n'avons pas de soucis financiers, nous devons beaucoup à la France, mais nous sommes arrivés au bout, on ne se voit plus du tout vieillir ici», ajoute le jeune retraité, convaincu que son pays ne protège plus les juifs. *On a l'impression d'être devenus des boulets...*»

UNE VÉRITABLE TRAHISON

Pour lui, comme pour d'autres, l'absence d'Emmanuel Macron à la marche contre l'antisémitisme de novembre 2023 a été vécue comme une véritable trahison. Mais c'est surtout l'attitude de la gauche en général, et de La France insoumise (LFI) en particulier, qui inquiète. «La gauche nous a abandonnés», explique Eléonore, dont les parents ont longtemps milité au Parti socialiste (PS). Quand le PS s'est désolidarisé de LFI, c'était trop tard et trop mollement.» A propos de LFI, le père de Raphaël se montre encore plus sévère. «Ce qui nous fait mal, c'est qu'on laisse cette haine des juifs se répandre dans la population, au risque que ça finisse par faire une vérité.» Même la mère d'Eléonore, cette ancienne socialiste qui se définit comme «complètement laïque», considère que la gauche a failli: «Ils ont rompu avec l'universalisme qui nous rassemblait autrefois.»

La décision de leur fille et de leur gendre les a surpris, elle et son mari, mais aussi un peu angoissés. «On a compris qu'il s'agissait d'un besoin de s'affirmer comme faisant partie d'un peuple, et de renforcer l'unité d'Israël, observe-t-elle. Mais que cela aille jusqu'à l'alya...» Les intéressés, de leur côté, s'affairent à préparer leur départ avec le concours de l'Agence juive, qui prend en charge une grande partie des démarches administratives. «Nous aidons les candidats à constituer leur dossier, à connaître les aides auxquelles

ils peuvent prétendre de la part du ministère israélien de l'Alya et de l'intégration», récapitule Emmanuel Sion, le directeur de cet organisme né en 1929, avant même la création de l'Etat d'Israël en 1948. Des coups de main substantiels, à l'entendre: les nouveaux arrivants bénéficient d'une aide au loyer, de cours d'hébreu gratuits, de formations pour les demandeurs d'emploi, d'un bilan de compétences et de réductions fiscales. En parallèle, le gouvernement israélien a mis en place un système d'équivalences qui permet aux diplômés d'exercer leur profession sans avoir à reprendre leurs études.

De telles facilités pourraient entraîner un afflux de migrants vers Israël, mais tel n'est plus le cas depuis le début de la guerre contre le Hamas. C'est même le contraire: pour la seule année 2024, le Bureau central des statistiques a enregistré 82700 départs vers l'étranger, contre seulement 32800 arrivées dans le cadre de l'alya. Un déficit démographique qui risque de s'aggraver en 2025, puisque seuls 11300 olims auraient été enregistrés, entre janvier et juillet, dans un pays où des voix s'élèvent pour reprocher au gouvernement de ne pas mettre en œuvre des mesures suffisamment incitatives en direction des candidats à l'alya.

Pas de quoi décourager Eléonore et Raphaël, qui se disent cependant prêts à revenir en France si l'expérience n'était pas à la hauteur de leurs attentes. Mais arriver dans un pays où la guerre se tient sans cesse en embuscade ne les effraie pas vraiment. «Finalement, nous nous sentons plus en sécurité en Israël qu'en France», remarque Eléonore, avant de conclure par un cri du cœur, formulé presque à voix basse: «Vous comprenez, nous ne voulons pas être les derniers à partir.» Les derniers? Visiblement, il s'agit d'une référence aux années 1930 et à l'aube de la deuxième guerre mondiale. La jeune femme confirme: «Oui, j'ai lu Le Monde d'hier, de Stefan Zweig.» Dans ces «Souvenirs d'un Européen», parus en 1942, après son suicide au Brésil, où il vivait en exil, l'écrivain autrichien évoque la montée du nazisme. Lisant ces pages, Eléonore dit avoir été particulièrement impressionnée par une chose: «Le souvenir de tous les juifs qui ne sont pas partis à temps.» ■

RAPHAËLLE RÉROLLE



Projet de réhabilitation de la chaufferie du quartier des Tarterêts, à Corbeil-Essonnes (Essonne). H2O

beaucoup, en mettant en avant l'architecte comme une sorte de génie qui pourrait à lui seul, en neuf mois, trouver la solution? N'est-on pas censé avoir compris que les réponses doivent être collectives, patiemment élaborées?

L'histoire du Mans, dont le projet concernait la transformation d'un immeuble de bureaux et ses abords, ressemble un peu à celle de Pessac. Engagée dans une opération de rénovation urbaine de longue haleine, la mairie socialiste a commandé en 2017 une étude qui prévoyait la démolition du centre commercial implanté au pied de la tour en question. «Le lieu est en déshérence, en proie à une forte communautarisation, un sentiment d'insécurité plus ou moins justifié par les faits», explique Christophe Counil, adjoint au maire chargé de la ville durable. A un moment, il y avait cinq boucheries halal... Des commerces ont fermé, il y a du trafic de drogue. Toute une population n'y trouvait plus son compte...»

«VOIE DU MILIEU»
Ici aussi les équipes ont souhaité élargir le périmètre de leur intervention. La mairie ne s'y est pas opposée, mais comme le pose Oscar Buson, fondateur de l'agence Raum404, mandataire de l'équipe lauréate, «plus on échangeait avec eux, plus ils apparaissaient réticents au changement». Le jury citoyen n'a pas aidé, qui était peu représentatif de la population du quartier: «Des retraités, tous blancs, arrivés dans les années 1970, qui veulent pouvoir manger des rillettes.» Selon Christophe Counil, la position de l'équipe municipale est affaire de temporalité: «Suivre les architectes, c'était remettre en question les procédures engagées, ce qui aurait entraîné un retard de trois ans.»

L'architecte suisse a pris acte de la situation. Il a cherché une «voie du milieu»: un chantier «zéro déchet», le développement d'une coopérative qui permette aux habitants de valoriser leurs activités, une plateforme d'apprentissage sur le chantier pour se former à de nouveaux métiers...

L'équipe de l'agence Dadour de Pous, à l'inverse, aura défendu sa position jusqu'au bout, en élaborant tout un scénario pour revitaliser le bâtiment du centre commercial, et même une stratégie de communication pour la ville. «Nous avons joué le jeu du "laboratoire de la ville de demain", se désole Stéphanie Dadour, codirectrice de l'agence. Mais à toutes les étapes, on nous a dit que nous étions trop radicaux. Ne pas démolir, en 2025, ce n'est pas radical: c'est du bon sens.» L'adjoint au maire, lui, est ravi. «Le projet de Dadour de Pous était formidable, mais il arrivait trop tard. Leur manifeste, en revanche, va nous inspirer pour l'avenir.»

C'est tout l'enjeu de «Quartiers de demain», se réjouit Jean-Baptiste Marie. Instigateur et cheville ouvrière de toute l'opération, cet ancien enseignant-chercheur espère qu'elle porte ses fruits dans le temps, et à grande échelle. Cela ne se fera pas d'un coup de baguette magique. Le mode de gouvernance des projets urbains favorise l'inertie et, si une nouvelle édition ne vient pas transformer cet essai prometteur, la montagne «Quartiers de demain» n'aura accouché que de dix souris nullipares. La question qui se pose, à l'heure où le groupement d'intérêt public voit ses budgets radicalement rognés, est celle de la volonté politique. ■

ISABELLE REGNIER

«Quartiers de demain. L'avenir s'écrit aujourd'hui», à la Cité de l'architecture et du patrimoine, tous les jours de 11 heures à 19 heures (sauf le mardi) jusqu'au 30 mars 2026.

«Quartiers de demain», laboratoire urbain

La Cité de l'architecture et du patrimoine, à Paris, expose tous les projets de la grande concertation architecturale

Quand le surveillant de son ancien lycée de Corbeil-Essonnes (Essonne) l'a appelé pour lui proposer de participer à un jury citoyen qui se constituait pour sceller l'avenir de l'ancienne chaufferie des Tarterêts, Fayad Abdou a accepté. L'étudiant en classe préparatoire «pour devenir expert-comptable», âgé de 19 ans, est né et a grandi «à 100 mètres du bâtiment». Avec sa longue cheminée qui la signale à plusieurs kilomètres, les coques de béton qui s'enroulent à son pied en éventail, cette ruine de la modernité (Roland Dubrulle et Jean-Pierre Jouve, 1970) est le totem du quartier et la matérialisation de son abandon par les pouvoirs publics.

Fayad Abdou ne se berçait pas d'illusions: «Nous, les habitants des Tarterêts, on n'est jamais écoutés.» Mais l'opération «Quartiers de demain» semblait originale. Lancée par Emmanuel Macron en juin 2023, elle était présentée comme un laboratoire de la fabrique de la ville en prise avec les enjeux de la crise climatique.

Dix projets de transformation architecturale et paysagère en France métropolitaine, dans dix quartiers dits «politique de la ville», pensés comme autant de réponses aux spécificités climatiques, topographiques, sociales et historiques. Dix projets pilotes pour rompre avec la culture de la démolition et de la bétonisation et s'affranchir des réflexes jacobins qui tendent à uniformiser les solutions. Budget total: 170 millions d'euros, financés par l'Etat et les collectivités locales.

EXERCICE PROFITABLE

Les sites ont été dévoilés en décembre 2024 à la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris, en même temps que les équipes sélectionnées – trois par site, à l'issue d'une consultation internationale. Au cours des neuf mois suivants, elles ont conçu leurs projets par étapes (diagnostic, concertation, esquisse) dans le cadre d'un dialogue compétitif piloté par le groupement d'intérêt public à vocation interministérielle L'Europe des projets architecturaux et urbains.

Les procédures ont été simplifiées, un cadre de travail mis en place, intensif, accompagné par des experts engagés sur la durée, destiné à favoriser la concertation entre tous les acteurs... Les équipes avaient pour mission en outre de rédiger des «manifestes» consignant leurs retours d'expérience et théorisant les enseignements. Un an plus tard, cette première phase s'est achevée le 2 décembre par une exposition rassemblant les projets à la Cité de l'architecture et du patrimoine, et la désignation des lauréats. La phase qui s'ouvre est celle de la conception.

Fayad Abdou a participé aux ateliers de formation, il a consacré des journées à écouter et à échanger avec les architectes, à délibérer avec les membres du jury citoyen (une partie issue des Tarterêts, l'autre des autres quartiers). Et il a été désigné pour les représenter au sein du jury professionnel qui s'est tenu le 6 octobre. L'exercice a été profitable, dit-il. «C'était impressionnant d'être au milieu de tous ces experts bac + 10... Mais les enjeux architecturaux ont été vraiment bien expliqués... On a compris qu'il fallait s'intéresser à des aspects comme l'isolation, que c'est nous qui allions en pâtrir s'il faisait trop chaud ou pas assez. Surtout, on nous a écoutés. Les architectes ont respecté notre cahier des charges. Notre avis a été pris en compte.»

TRAVAIL «COLOSSAL»

Le jour des délibérations, Fayad Abdou et sa codéleguée, Virginie Steinbach, se sont trouvés face à un cas de conscience. Les qualités du projet de l'agence Devaux & Devaux – générosité envers les habitants, flexibilité, capacité à se projeter dans un avenir incertain, finesse dans le choix des matériaux... – leur ont sauté aux yeux alors qu'ils n'y avaient pas été sensibles lors de la présentation organisée pour le jury citoyen. La belle maquette en terre rose leur avait alors semblé cryptique, et les réponses apportées à leurs questions plutôt évasives...

LA DÉMOLITION, LONGTEMPS «MODUS OPERANDI» DE LA RÉNOVATION URBAINE, ÉTAIT AU CŒUR DES DÉBATS

Le créneau attribué à Devaux & Devaux, de 18 h 30 à 21 h 30, n'avait pas aidé. «On aurait envisagé de donner une voix à une des équipes et une à l'autre si le choix du jury citoyen n'avait pas été si tranché», concède Virginie Steinbach. Mais il y avait huit voix contre deux pour H2o. On ne pouvait trahir la confiance.»

Dans ce projet pour les Tarterêts, l'architecte David Devaux a trouvé tout ce qui donne sens à son métier: pouvoir «améliorer la vie d'une population qui vit de grandes difficultés», travailler avec l'existant... La déception est forte, mais la joie d'avoir participé à une aventure riche est réelle. Il y aura des choses à revoir sur le plan de l'organisation, mais c'est le jeu. L'indemnité de 150 000 euros par équipe n'est pas le moindre des sujets, qui s'est révélée «très insuffisante» au regard de la quantité de travail «colossal» engagée. Les plus grandes agences pouvaient encaisser, les plus petites moins.

Aucun des dix projets ne ressemble à un autre. Les contextes politiques ne sont pas les mêmes. La culture citoyenne, la sociologie, l'état du bâti peuvent différer. Il y a des grands ensembles – Pessac (Gironde), Caen... –, des espa-

ces publics paysagers – Colmar, Lodève (Hérault), Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), Marseille... –, un projet centré sur l'activité économique – Le Mans. Dans certains cas, la radicalité l'a emporté, dans d'autres, les élus ont résisté aux propositions les plus ambitieuses. A Pessac, cas extrême, la municipalité a refusé de suivre les équipes qui voulaient toutes les trois élargir le périmètre du projet.

La plupart des sites «Quartiers de demain» s'inscrivent dans des périodes de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine.

Et la question de la démolition, qui fut longtemps le modus operandi des opérations de rénovation urbaine, était au cœur des débats. A Sedan (Ardennes), les équipes devaient réfléchir à la réhabilitation de trois tours sur un ensemble de cinq, les deux restantes étant vouées à disparaître. «C'était clair pour nous qu'il fallait tout conserver, mais on n'a pas réussi à vaincre le bailleur», déplore Gwenaëlle d'Aboville, qui faisait partie, avec son agence Ville ouverte, du groupement mandaté par l'agence Obras. Ce n'est pas un bon signe, ni pour l'offre de logements sociaux à l'échelle de l'agglomération, ni pour l'architecture.»

Impressionnée par la qualité du processus de conception et de concertation, les moyens mis en œuvre pour articuler le travail avec les habitants et les questions techniques, cette programmiste s'interroge sur la philosophie du projet. «Est-ce que c'est comme ça qu'on va résoudre des problèmes profonds, complexes, qui ont sédimé pendant des décennies? En faisant vite, en communiquant

.....
«Quartiers de demain. L'avenir s'écrit aujourd'hui», à la Cité de l'architecture et du patrimoine, tous les jours de 11 heures à 19 heures (sauf le mardi) jusqu'au 30 mars 2026.

A Pessac, les tours de Jean Dubuisson mises à l'épreuve

Le projet de transformation de la tour 8 du quartier de Saige intervient dans un contexte où trois autres bâtiments sont promis à la démolition

PESSAC (GIRONDE) - envoyée spéciale

Depuis la gare de Pessac – sept minutes en TER de Bordeaux-Saint-Jean, direction Arcachon –, il faut marcher vingt minutes le long de maisons ombragées pour découvrir un objet de plus en plus rare : un grand ensemble des années 1970 dont le plan général est resté intact. Huit tours d'habitation, face brune, face blanche, un assortiment de bâtiments bas, en forme de S, d'autres carrés, des balcons et des arbres partout.

Jean Dubuisson (1914-2011), architecte-clé des « trente glorieuses », a réalisé dans la commune girondine, au début des années 1970, une œuvre majeure. Deux écoles, une bibliothèque, un centre social, des parkings, un petit centre commercial complètent les quelque 2 000 logements, sociaux pour la plupart. Le tout forme le quartier de Saige, un de ceux dits « prioritaires ». Le tram et la rocade le desservent, le campus universitaire et le centre hospitalier de Bordeaux sont à deux pas.

Rien n'était innocent dans le choix d'inscrire la tour numéro 8, la plus centrale, dans la consultation internationale « Quartiers de demain », compétition d'architecture et d'urbanisme voulue par l'Elysée, pilotée par le groupement d'intérêt public L'Europe des projets architecturaux et urbains – une émanation des ministères de la culture et du logement – et dont les lauréats ont été annoncés mardi 2 décembre, à la Cité de l'architecture à Paris. Imaginons le futur des banlieues avec des « réponses novatrices en matière de neutralité carbone », en valorisant « le déjà-là », en tenant compte des réalités sociales, était-il proclamé en 2023.

Dix sites, trois équipes sélectionnées pour chacun, un jury citoyen – dont le vote compte – associé à toutes les étapes. À Pessac, l'objectif était d'arriver à mêler espaces économiques et logements sociaux dans une même tour. La proposition faite par l'agence DPA, celle de Dominique Perrault, et MBL Architectes l'a emporté. Une « coulée verte » était aussi au programme. Mais il y avait un contexte : les tours voisines de la 8, les 3, 6 et 9 – 109 appartements chacune –, et une partie d'un bâtiment bas sont promis à la démolition, selon le plan à 250 millions d'euros arrêté par le maire (Horizons) Franck Raynal et le bailleur Domofrance en 2019. La 6 est déjà quasi vide. Outre le collectif d'habitants, Jean-Philippe Vassal, Prix Pritzker d'architecture, entre autres, s'en émouvait.

Pourquoi détruire ?

L'avenir des quartiers doit-il encore passer par ces destructions massives, le remplacement brutal d'habitants par d'autres, en niant le patrimoine du XX^e siècle, selon le logiciel des dernières décennies ? Pour Saige, le maire a sa réponse, qu'il déroule sans détour.

En 2016, deux ans après son élection, Franck Raynal a la confirmation, « par des éléments statistiques », d'une « ghettoisation galopante » et d'un « appauvrissement accéléré » du quartier. « Il y a cet élément plus subjectif : les enfants accusent plus d'un an de retard en arrivant au collège. » Enfin,

« la réputation du quartier n'est pas bonne ». Impossible de changer la carte scolaire, assure-t-il, et le guichet de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine pour la rénovation urbaine est fermé. Seule solution à ses yeux : « Supprimer des logements très sociaux, en créer d'autres, pour des personnes plus économiquement favorisées. » Les autres appartements seront réhabilités. Il a vu dans « Quartiers de demain » l'opportunité d'assouplir une règle qui l'empêchait d'attirer des entreprises.

Pourquoi détruire ?, ont d'emblée demandé les équipes retenues, en découvrant le grand ensemble de Saige, fin février. Leur réaction n'a rien d'étonnant. Deux d'entre elles ont un lien particulier avec Jean Dubuisson. Dominique Perrault et son associée, Gaëlle Lauriot-Prévost, ont installé leur fondation consacrée au patrimoine du XX^e siècle dans une de ses villas, dans l'Oise.

« A nos débuts, on a loué les locaux où Dubuisson entreposait ses archives », explique Djamel Klouche, cofondateur de L'AUC. Toutefois, depuis vingt-cinq ans, cette agence (Grand Prix de l'urbanisme 2021 – *Le Monde* est un des membres de son jury) bataille pour qu'un autre regard soit porté sur ces grands ensembles et ceux qui y vivent. Les Belges de 51N4E sont sur la même longueur d'onde. Avec L'AUC, ils ont fait un manifeste de la transformation et non de la démolition du World Trade Center de Bruxelles.

A ce moment-là, Daniel Bréthes et Pascal Deudon, les deux délégués du jury citoyen, reprennent espoir. Le premier est l'ancien fonctionnaire – ancien chercheur au CNRS – qui n'a jamais quitté le quartier. Arrivé en octobre 1980 à 28 ans, il en a 73 aujourd'hui. Ardent défenseur de la mixité, il était découragé de la concertation menée par la municipalité. Même sentiment pour Pascal Deudon, qui, à la demande de son épouse, bénévoile dans le quartier, était venu expliquer aux familles les plans présentés en réunion publique. « Cette fois, on s'est sentis écoutés, considérés », confient-ils, encore gonflés par la « riche expérience » de ces neuf mois.

Au deuxième rendez-vous, c'est la douche froide. Quand l'équipe de L'AUC présente une maquette avec huit tours toujours debout, convaincue que des alternatives existent, le ton du maire est virulent : trois d'entre elles tomberont. « On nous fait venir, mais les dés étaient jetés. On a failli se déculpabiliser. On s'est motivés pour les habitants. A Pessac, c'est l'endroit où il était possible qu'un projet ambitieux soit porté avec eux », poursuit Djamel Klouche. De fait, une vraie relation s'est nouée entre les architectes, les familles, le jury citoyen. « On a rencontré des personnes très attachées au quartier qui veulent que ce qu'on déve-

loppe dans la tour 8 soit reproduicible, et qu'on ne change pas seulement l'enveloppe de leur bâtiment », confirme Yao Fu, cheffe de projet pour DPA.

Lever un frein réglementaire

Car si on peut résumer Saige avec des chiffres alarmants, ou l'incendie de la banque et de la plate-forme de services publics lors des émeutes de 2023, le lieu se raconte aussi par l'histoire des Cheffes no-

mades, sept femmes autoentrepreneuses qui préparent des buffets mémorables. Ou celle de cette mère solo, 46 ans, quatre enfants, un français hésitant en 2014, mais qui, grâce à « Isabelle de la bibliothèque », a inscrit les siens aux prix de lecture, d'écriture, au conseil municipal des jeunes. Elle a gardé tous les articles de presse, les attestations. L'aîné fait des études de commerce, la deuxième, en terminale, vise médecine.

Le sujet de la démolition n'est pas un enjeu des élections, assure le maire. « Le coup est parti. Personne ne peut revenir dessus. » L'un de ses opposants, le député socialiste Sébastien Saint-Pastor, « battu de 174 voix » à l'élection municipale de 2020, compte bien faire entendre d'autres modèles, comme celui qui, « à Rennes et Paris, propose aux étudiants un loyer modéré en échange de services rendus aux habitants du quartier ».

Si « Quartiers de demain » aura permis de lever un frein réglementaire, l'Etat n'a pas vraiment son mot à dire sur le reste. L'architecte lauréat, Dominique Perrault, lui, pèse les siens. « Notre rôle est de protéger l'architecture. Ensuite, il y a la décision politique. » « Mais ça n'est que le début de la procédure », insiste-t-il. « Se contenter de détruire ne réglera rien, se permet Rachid Amimi, pilier de l'antenne locale de l'Asso-

ciation de solidarité avec tous les immigrés. « La mixité, ce n'est pas seulement des gens sur un même territoire »

RACHID AMIMI
Association de solidarité
avec tous les immigrés

ciation de solidarité avec tous les immigrés. « La mixité, ce n'est pas seulement des gens sur un même territoire. Il faut se donner les moyens de favoriser le mélange. »

Les travaux d'isolation sur les bâtiments bas ont débuté. Le bailleur se montre prudent sur la suite du calendrier : 17 millions d'euros pour transformer la tour 8 (1,5 million d'euros pour les espaces publics), c'est serré. Quant à la tour 6, il reste des locataires à reloger. ■

ÉMELINE CAZI

La Fondation Bettencourt Schueller soutient les métiers d'art

Élodie Michaud
Staffeuse-stucatrice

Rebecca Fezard
Designer

Prix Liliane Bettencourt
pour l'*Intelligence de la Main®*
Lauréates 2025

Fondation Bettencourt Schueller

Reconnue d'utilité publique depuis 1987

Elodie Michaud et Rebecca Fezard sont lauréates de la catégorie Dialogues du Prix Liliane Bettencourt pour l'*Intelligence de la Main®* pour l'œuvre *Tufo*, table basse modelée en Leatherstone®. Cette catégorie salue la collaboration d'un artisan d'art et d'un designer témoin d'un savoir-faire artisanal et d'une créativité dans le design.

Plus d'infos :



©Julie Limont

**DEUX ÉCOLES,
UNE BIBLIOTHÈQUE,
DES PARKINGS
COMPLÈTENT LES 2 000
LOGEMENTS, SOCIAUX
POUR LA PLUPART**

Portrait d'une femme de lettres en surchauffe

«Malina», de Werner Schroeter, sorti en 1991, avec Isabelle Huppert en héroïne libre, ressort en salle

CINÉMA

La ressortie en version restaurée de *Malina* (1991) ramène à la surface le cinéma de Werner Schroeter (1945-2010), surgeon baroque du nouveau cinéma allemand des années 1960-1970, quelque peu délaissé depuis sa mort et sa dernière rétrospective au Centre Pompidou, à Paris, en 2010. Schroeter fut un singulier décadentiste, fasciné par les fastes de l'opéra, mais pratiquant un art povera aux frontières de l'expérimental. *Malina* correspond à sa dernière période, plus narrative, faite de coproductions européennes. C'est le premier volet d'un diptyque avec Isabelle Huppert (l'autre sera le bien nommé *Deux*, en 2002), marqué par le motif du double, ou plutôt du reflet, si l'on s'en tient à l'art de la démultiplication baroque.

Une autre ombre plane, celle d'Ingeborg Bachmann (1926-1973), *Malina* étant l'adaptation de son roman éponyme, le seul de la poëtesse autrichienne, écrit peu de temps avant sa mort en 1973, mise en jeu de sa subjectivité troublée. Référence importante, mais qui ne sera pas indispensable à la découverte du film: *Malina* se projette surtout dans la psyché d'une femme de lettres en surchauffe. Avec ce pari fou que le cinéma, chambre obscure, peut

ressaisir quelque chose de ce curieux rapport au monde, intensément troublé, qu'est l'écriture.

On dit «femme de lettres», mais on pourrait dire «la Femme», «die Frau», comme mentionné au générique. Elle vit et écrit au centre de Vienne, se noie dans une correspondance sisyphéenne, face au tombeau de lettres qui se déversent chaque jour sur son bureau. Tout commence dans l'espace du cauchemar, sur la figure menaçante d'un père qui la jette du haut d'un immeuble. «*Par quelle fatalité en suis-je arrivée là?*», nous interpelle-t-elle depuis l'effroi du songe. La réalité qui s'ensuit conservera jusqu'au bout quelque chose d'une découpe symbolique.

Zone d'hypersensibilité

«La Femme» se partage entre deux hommes. A la maison, il y a Malina, le compagnon attitré, repère du quotidien et figure de l'ordre, auquel Mathieu Carrière prête son élégance grisonnante. Au-dehors, il y a Yvan (l'acteur hongrois Can Togay), l'amant extérieur, figure du désir, carnassier et capricieux, qui l'entraîne sur une ligne de fuite. On n'est jamais bien sûr que l'un et l'autre, l'un ou l'autre, coexistent. Griffonnant des anagrammes sur un morceau de papier, Elle écrit: «Malina, Animal, Mélanie», faisant dériver l'identité de son compagnon. Malina n'est

peut-être qu'une autre version d'elle-même. A Yvan jaloux, avant un baiser: «Tu ne comprends pas que je suis double? Je suis aussi *Malina*, et *Malina*, c'est moi.» Ce que Werner Schroeter investit ici, c'est la zone d'hypersensibilité de son personnage, une artiste traversée d'une vitalité extrême, et dont le génie est aussi fracturation du moi, propension à la folie. Le véritable objet du film, c'est cette zone de négociation et de turbulence entre la maison et le monde, entre soi et les autres, qui est aussi le champ privilégié de l'écriture.

Werner Schroeter explore cette tension par des voies d'un antinaturalisme assumé. Donnant un cours sur Wittgenstein, l'écrivaine est bousculée, puis écrasée par le flot des auditeurs qui se précipitent hors de la salle. Les voitures crissent, les passants foncent comme des automates, quand se figent d'étranges figures de cire, comme revenues des années

1930 (un espion obèse, une société de chasse). Le dehors est vécu comme brutal, mais l'intériorité comme fissurée. Des failles apparaissent bientôt sur les murs de l'appartement, où l'on jette impulsivement verres et assiettes. Peu à peu, la figure de l'écrivaine se dilapide: ivre, en sueur, distribuant son argent à des inconnus louche, prise de saignements, recouverte par les froufrous de robes asymétriques. Isabelle Huppert trouvait là un terrain de jeu nouveau, atonal et stupéfiant, tout en lignes brisées et en intensités variables.

Espace du fantasme

Malina nous ramène à une époque où le cinéma d'auteur européen ne craignait pas de se mesurer à l'art moderne. Investir la faille de la personnalité, oui, mais comme un opéra dodécaphonique (la musique stridente de Giacomo Manzoni fait penser à *Wozzeck* ou à *Lulu*), une chorégrap-



Isabelle Huppert («la Femme») dans «Malina» (1991), de Werner Schroeter. LES FILMS DU CAMÉLIA

Dans le rôle de «la Femme», l'actrice trouve un terrain de jeu nouveau, atonal et stupéfiant

phie démantibulée digne du Tanztheater, ou une spatialité cubiste – comme cette scène au cinéma où l'écran se reflète dans une zone impossible, latéralement aux personnages.

La mise en scène, alliée à la scénographie, est d'une liberté extraordinaire. C'est elle qui fait exister cet espace du fantasme, où les visions et les impressions se confondent, en des plans qui tendent vers le tableau, mais savent aussi s'en détourner.

Le décor principal est celui de l'appartement aux teintes cassées, extension de la personnalité de

l'écrivaine, «la Maison-Moi». *Malina* y passe comme une silhouette de plus en plus opaque, un regard fantomatique. Et dans les dernières scènes, la maison craque, prend feu, les acteurs circulant au milieu des flammes (ils ont chaud, cela se voit). Référence à la mort d'Ingeborg Bachmann, retrouvée le corps brûlé dans son appartement? Le feu selon Werner Schroeter est un peu plus que biographique, il prend tout le décor, gagne jusqu'aux bords du cadre. Rarement aura-t-on pris un parti aussi radical en faveur de la folie (ou de l'écriture), contre le réel, expulsé par les flammes, prié de partir en fumée. Pour dire la solitude incompréhensible de l'artiste perdue dans son labyrinthe, il s'agissait de mettre le feu au plateau. ■

MATHIEU MACHERET

Film allemand et autrichien de Werner Schroeter (1991). Avec Isabelle Huppert, Mathieu Carrière, Can Togay (2 h 07).

Francis Ford Coppola vend ses montres après le désastre de «Megalopolis»

Le cinéaste met aux enchères, les 6 et 7 décembre, des objets de collection des marques F.P. Journe, Patek Philippe et Breguet, face aux pertes dues à l'échec de son film au box-office

SAN FRANCISCO - correspondant

C'était le 16 mai 2024: Francis Ford Coppola faisait son retour à Cannes, après quelques années d'absence, pour présenter son film *Megalopolis*. A la sortie, le cinéaste américain signe des autographes en smoking, avec, au poignet, une montre F.P. Journe, un prototype suisse extrêmement complexe inventé par l'horloger François-Paul Journe.

Dix-huit mois plus tard, *Megalopolis* a tourné à la catastrophe, avec 14,4 millions de dollars (12 millions d'euros) de recettes pour un coût supérieur à 100 millions. Et la F.P. Journe est mise aux enchères à New York par la maison Phillips, samedi 6 et dimanche 7 décembre. Estimation minimale, 1 million de dollars, sans doute plus. Un autre prototype de cette montre, qui a la particularité d'être ajoutée et de présenter au centre du cadran une main gantée, des doigts apparaissant et disparaissant en fonction de l'heure, est parti pour plus de 5 millions de dollars lors d'une vente de charité à Genève (Suisse).

«J'ai besoin de trouver de l'argent pour maintenir le navire à flot», a déclaré le réalisateur de la trilogie du *Parrain* au *New York Times* fin octobre, depuis Rome.

Le metteur en scène, âgé de 86 ans, vend sept montres de collection, dont une Breguet et trois Patek Philippe, qui seront loin de renflouer le «trou» laissé par *Megalopolis*. Le film a échoué à être sélectionné aux Oscars 2025, mais Francis Ford Coppola a été élu pire réalisateur par les Razzie Awards, les anti-Oscars, pour son travail sur ce drame futuriste, qui était nommé pour six prix, dont ceux du pire film et du pire scénario.

Francis Ford Coppola s'était dit, sur Instagram, «ravi» d'accepter ce prix «à une époque où si peu osent s'opposer aux tendances dominantes du cinéma contemporain!». «Dans ce monde en ruine, où l'art est noté comme s'il s'agissait de catch, j'ai choisi de ne pas me soumettre aux règles lâches édictées par une industrie si terrifiée par le risque que, malgré l'immense vivier de jeunes

«J'ai besoin de trouver de l'argent pour maintenir le navire à flot»

FRANCIS FORD COPPOLA
réalisateur américain

talents à sa disposition, elle risque de ne pas produire d'œuvres qui resteront pertinentes et vivantes dans cinquante ans», avait poursuivi le réalisateur, se comparant au Français Jacques Tati (1907-1982) «qui s'est ruiné pour réaliser l'un des échecs les plus appréciés du cinéma, *Playtime*», sorti en 1967.

Le film n'a reçu aux Etats-Unis que 45 % d'approbations sur le site Rotten Tomatoes, une note de 3,2 par la presse française sur Allociné, mais le critique du *Monde*, Jacques Mandelbaum, l'avait classé «à ne pas manquer», saluant «le film tombeau d'un artiste de la démesure».

Un habitué des faillites

Le cinéma d'auteur est en voie de disparition à Hollywood, qui se concentre sur les séries et sur l'usure jusqu'à la corde des super-héros et autres franchises dans un mélange de violence et de politiquement correct. Francis Ford Coppola ne perd pas espoir que son film connaîtra le succès. Il refuse, pour l'instant, de le rendre disponible en streaming.

«Beaucoup de mes films sont rentables sur le long terme», déclarait Francis Ford Coppola au *New York Times*, citant *Apocalypse Now* (1979), dont le coût avait quasi triple pour atteindre 31 millions de dollars et l'a laissé

criblé de dettes. «Lorsque j'ai réalisé *Apocalypse Now*, j'étais endetté de 21 millions de dollars, avec un taux d'intérêt de 21 %», expliquait, en mars, le réalisateur dans le podcast *Tetragrammaton*, en compagnie du producteur de musique Rick Rubin. In fine, le film a réussi à générer 150 millions de dollars de recettes sur plusieurs décennies.

Le cinéaste est un habitué des faillites. En 1992, il s'était mis sous protection de la loi sur les faillites avec 98 millions de dollars de dettes pour 53 millions de dollars d'actifs. Pour réaliser *Megalopolis*, il avait notamment vendu deux de ses vignobles dans la vallée de Sonoma, au nord de San Francisco et proches de Napa. Cela n'a pas suffi non plus.

«Je n'ai plus d'argent car j'ai investi tout l'argent emprunté pour créer *Megalopolis*. Je pense qu'il reviendra dans quinze ou vingt ans, mais pour l'instant, je n'ai plus rien», déclarait-il dans *Tetragrammaton*. En attendant, Francis Ford Coppola, qui prépare le tournage d'un nouveau film, adapté du roman d'Edith Wharton, *La Splendeur des Lansing* (1922), apprend la modestie et a déclaré au *New York Times* qu'il portait au poignet quelque chose de «beaucoup plus plébéien»: une Apple Watch. ■

ARNAUD LEPARMETIER

THÉÂTRE

Mémoire de fille, version française incarnée au Théâtre des Abbesses, à Paris, par la très vive Suzanne de Baecque, est née dans l'élan d'une précédente version. Allemande, celle-ci, et portée à la scène dès 2022 à la Schaubühne de Berlin par l'actrice Veronika Bachfischer. *Mémoire de fille* est un roman autobiographique d'Annie Ernaux, publié en 2016, dans lequel deux versions de l'écrivaine coexistent qui forment un corps solidaire lorsque Ernaux, soixante ans après les faits racontés, saisit la main d'Annie Duchesne (son nom à 17 ans), pour la hisser à ses côtés et consoler sa peine, reconnaître en elle une victime et, par l'énoncé de ce mot, réparer ses propres blessures.

Il est important ce récit de vérité dans lequel une femme parvient à s'extirper de la honte et de la culpabilité qu'elle croyait siennes alors qu'elle combattait à l'amant: un moniteur de colonie de vacances qui, en 1958, impose à Annie encore vierge les modalités, par lui seul décidées, d'un rapport sexuel. Elle pensait alors cette étreinte consentie. Il lui faudra des années pour comprendre ce qu'elle a subi. Et s'expliquer les suites: anorexie, arrêt des règles, sentiment d'être une moins que rien, tête basse devant ce «putain» dont la gratifie la bêtise crasse de ses camarades.

Suzanne de Baecque n'a rien vécu de tel. Quoique. C'est mal à l'aise qu'à l'été 2016, elle s'enfuit d'une tente où un garçon vient de la déflorer. Elle voulait perdre sa virginité, c'est vrai. Mais à quel prix? Elle le raconte en aparté, prolongeant le récit d'Annie Ernaux jusqu'aux filles nées au XXI^e siècle. Et qui seraient donc, elles aussi, en proie aux confusions: comment rester souveraine dans son désir sans céder aux injonctions héritées de traditions patriarcales.

Pliant et dépliant un accordéon de paravents recouverts de mirroirs fumés, la comédienne tient la représentation à bout de bras. Elle est chez elle sur la scène du théâtre, c'est là qu'elle se trouve belle, et qu'elle pourrait, dit-elle, bravache, s'exhibiter toute nue. A raison, son émancipation se donne en exemple. La liberté de feu follet de cette formidable actrice ne fait pourtant pas oublier l'armature pesante de la mise en scène. Transe, micro amplificateur, plateau saccagé: pas un instant de la représentation qui ne soit escorté de son effet gestuel, de son sous-texte musical ou de son hit visuel. Une surabondance contre-productive. ■

JOËLLE GAYOT

Mémoire de fille, d'après Annie Ernaux, création de Veronika Bachfischer, Sarah Kohm et Elisa Leroy. Théâtre de la Ville-Les Abbesses, Paris 18^e. Avec Suzanne de Baecque. Jusqu'au 6 décembre.

Aux Transmusicales de Rennes, la voie bien tracée d'Obongjayar

Le chanteur britannico-nigérian est programmé au festival breton

Il ne pouvait y avoir d'artiste plus représentatif de la programmation des Transmusicales, qui se tiennent du 3 au 7 décembre à Rennes. Le chanteur britannico-nigérian Obongjayar, programmé le 4 décembre au soir au Parc Expo, synthétise dans sa musique toute la saveur de ce festival qui depuis quarante-sept ans fait découvrir de nouveaux artistes du monde entier, dans différents styles : indie rock, punk, funk, hip-hop, soul, musiques traditionnelles, électro...

Tous ces genres traversent les deux albums d'Obongjayar, *Some Nights I Dream of Doors* (2022) et *Paradise Now* (2025), réédité avec cinq nouveaux titres. Le chanteur, découvert sur les raps de sa compatriote Little Simz, *Point and Kill* et *Lion*, avait rarement chanté en France : « Difficile pour moi d'obtenir un visa pour l'espace Schengen », racontait-il à Paris avant de donner un premier concert au Trabendo le 20 novembre. « Maintenant que j'ai les bons papiers, je vais souvent venir. »

De son vrai nom Steven Umoh, le chanteur est né à Lagos, a grandi à Calabar, dans le sud-est du pays, avec sa grand-mère. Sa mère avait fui au Royaume-Uni, victime de violences conjugales. Seul avec son frère, l'adolescent se réfugie dans le hip-hop américain et s'intéresse peu à la musique locale : « A Calabar, il y avait beaucoup de disques export, du R'n'B, du hip-hop, de la pop comme Céline Dion. Je ne m'intéressais pas du tout à la musique nigériane. Ma famille, qui vient de l'éthnie Efik, n'était ni musicienne, ni mélomane. »

Après des années de lutte pour se reconstruire, trouver un emploi stable, sa mère réussit à faire venir les deux frères au Royaume-Uni : « En arrivant à Londres, se rappelle-t-il, j'avais accès à Internet pour la première fois. Mais au lieu d'élargir mon horizon, j'ai écouté plus en profondeur mes idoles : Lil Wayne ou Kanye West mais toujours pas de musique nigériane. Je voulais être rappeur à l'époque. »

Il rappe avec un accent américain, gomme tout ce qu'il fait de lui un Nigérian. Son anglais pour-



rait être celui d'un Britannique de classe moyenne, comme un réflexe de survie, pour s'intégrer, ne pas se faire remarquer. Tout va changer quand il entre à l'université des arts de Norwich.

« Je ne suis pas beaucoup allé en cours, reconnaît-il, mais je travaillais dans un magasin de vêtements. J'ai commencé à écouter de l'afrobeat, de la musique électronique, du funk ou du highlife. Mes collègues n'étaient pas musiciens, mais plutôt DJ, et ils étaient très impliqués dans la culture locale. La musique qu'ils passaient dans la boutique était très différente de ce qui était en vogue à l'époque. Cotoyer ces gens à l'université a

complètement changé ma perspective sur la musique et ma confiance en moi. Ils m'ont fait découvrir Prince, Jimi Hendrix, Pink Floyd, Radiohead, Frank Ocean... J'étais tellement excité d'apprendre. »

Voix presque cristalline

Il explore ainsi la discographie du Nigérian Fela Kuti (1938-1997) qu'il connaît de nom pour avoir possédé un vinyle dans son enfance, mais n'avait aucune conscience de la richesse de sa musique, l'afrobeat, et de sa portée politique : « Cela a changé mon avenir. Je me suis dit que si Fela Kuti et d'autres comme lui peuvent être eux-mêmes, avoir un impact culturel mondial, alors je peux le faire aussi. Je n'ai pas besoin de me transformer en quelqu'un d'autre. »

Pour cela, Obongjayar va d'abord chercher sa voix, moins fabriquée par les codes du rap : « Au début, elle était vraiment rauque parce que j'avais une approche macho... Puis à force d'aller en studio, elle s'est adoucie, comme quand on est dans une conversation avec quelqu'un et qu'on ne

pense pas au son de sa voix. C'est un peu comme ça que j'ai abordé la composition musicale. Plutôt que de réfléchir à ce que j'essayaïs de faire ou au son que je voulais obtenir, je me suis laissé guider par l'émotion de la musique. »

Avec cette voix si particulière, presque cristalline, il rend aujourd'hui hommage à sa mère dévenue, depuis son exil, avocate, dans des morceaux tels que *Still Sun* en 2019 ou *Born in This Body* en 2025 : « Elle est ma plus grande inspiration », conclut-il. « Elle a beaucoup souffert pour en arriver là. Après avoir fui le Nigeria, elle a été SDF à Londres, puis elle a donné naissance à ma sœur, est allée à l'école, en faisant plusieurs travaux alimentaires. Elle s'occupait du bébé et nous envoyait l'argent pour payer notre école au Nigeria. C'est une guerrière. » Et lui un roi, comme la signification de son nom, Obong, en efik. ■

STÉPHANIE BINET

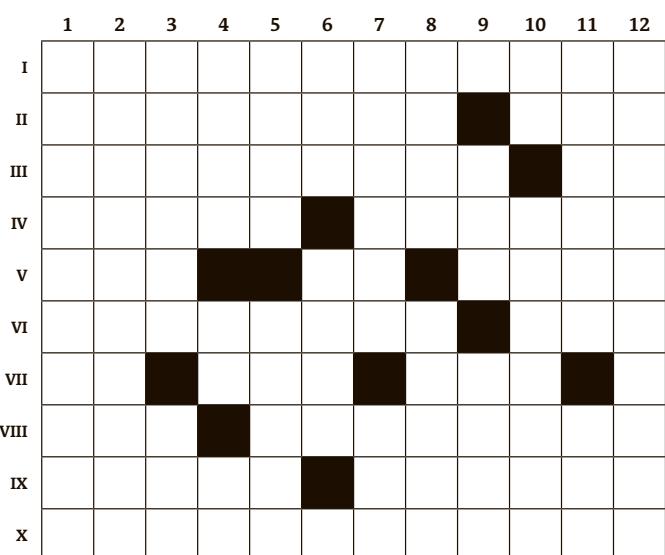
« Paradise Now & Forever »
(Pias). En concert le 4 décembre au Parc Expo de Rennes.

« Je n'ai pas besoin de me transformer en quelqu'un d'autre »
OBONGJAYAR

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 280
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 279

HORizontalement I. Familiarités. II. Etame. Médita. III. Ut. Pneus. Ban. IV. Irréaliste. V. Loir. Autel. VI. Lusitanie. SO. VII. Epiais. PITT. VIII. Té. Le. Picora. IX. Censurerai. X. Episseraient.

Verticalement 1. Feuilletée. 2. Attroupé. 3. Ma. Risi. Ci. 4. Impériales. 5. Lena. Tiens. 6. Elias. Se. 7. Amui. Pur. 8. Ressaisira. 9. Id. Tué. CEI. 10. Tibet. Pore. 11. Eta. Estran. 12. Sanglotait.

HORIZONTALEMENT

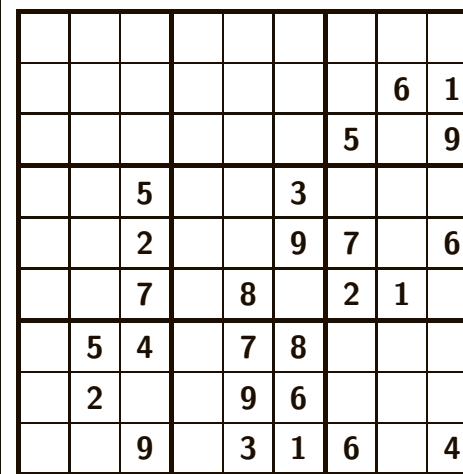
I. Jamais bon quand elle ne referme pas. II. Plaque tournante pour engins à rotors. Paressent sous les tropiques. III. Evite des pertes de calories. Sorties de l'épuisette. IV. Coupent la faim chez les Grecs. Des flocons au petit déjeuner. V. Dégagé. Doublé, il perd les pédales. Met l'artiste en valeur. VI. Australienne, découverte par les Hollandais. Plume anglaise. VII. Conjonction. Rassure le consommateur d'aujourd'hui. Pas facile à boire. VIII. Uni désuni. Représente un nombre. IX. Marchés persans. Grand coup de blues. X. N'arrangeons pas du tout la situation.

VERTICALEMENT

1. Trouvera toujours à redire. 2. N'est souvent qu'une perte de temps. 3. Esclaves venus de Laconie. N'a pas le moindre intérêt. 4. Montagnes de Bulgarie. Sorties des combles. Energie vitale chez les Egyptiens. 5. Fournisseur pour pointes empoisonnées. Par conséquent. 6. Evacuation gazeuse. Antilope à barbe. 7. Préparai l'entrée en scène. Commence par du repos. 8. Aussi. Lances. 9. Arrivés sur terre. Réveille les coeurs. 10. En nage. Prend de la hauteur dans le cœur. 11. Attaque les blés. Du bleu en plein champ. 12. Suivies discrètement.

SUDOKU

N°25-280



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)



Les champions du monde 2018 se confient sur la santé mentale

Sur TMC, Lenny Grosman a recueilli la parole de plusieurs internationaux français

DOCUMENTAIRE

La santé mentale, « grande cause nationale » décrétée par le gouvernement pour l'année 2025, s'est trouvé de nouveaux visages, et pas les moins connus. Dans *Têtes plongeantes*, un documentaire réalisé par Lenny Grosman et coproduit par So In Love et Booska-P, plusieurs joueurs de l'équipe de France championne du monde en 2018 témoignent, avec une sincérité émouvante, des troubles psychiques auxquels ils ont été confrontés tout au long de leur parcours de footballeur professionnel. Leur participation à ce documentaire n'a rien d'anodin. La santé mentale est encore un sujet tabou dans le monde du football, où « les objectifs passent avant tout et où il n'y a pas de place pour les faibles », témoigne ainsi Blaise Matuidi. Leur prise de parole s'inscrit pleinement dans l'objectif de déstigmatisation d'un problème qui s'aggrave et touche toutes les strates de la population. Depuis les confinements liés à la pandémie de Covid-19, celui-ci affecte tout particulièrement les jeunes de 18 à 24 ans, selon les chiffres de Santé publique France, que rappelle le documentaire.

Liés à vie par leur succès en finale de la Coupe du monde, le 15 juillet 2018, les joueurs de l'équipe de France victorieuse à Moscou ont créé, trois ans plus tard, le fonds de dotation baptisé « Génération 2018 », qui vise à soutenir différentes causes. La priorité de 2025 est donc la santé mentale, et cinq de ces champions du monde, encore en activité ou retraités, s'expriment chacun à leur manière : Blaise Matuidi et Djibril Sidibé se confient face caméra tandis qu'Olivier Giroud assume le rôle de grand frère à l'oreille attentive et bienveillante.

Raphaël Varane – accompagné de l'ex-internationale tricolore Gaëtane Thiney – se livre de son côté au cœur d'un cercle de parole, entouré de jeunes participants, tout comme Samuel Umtiti, qui s'épanche sur la dépression qu'il a

Olivier Giroud, Blaise Matuidi, Djibril Sidibé, Samuel Umtiti et Raphaël Varane se livrent chacun à sa manière

vécue après la Coupe du monde 2018 : « Mon lit était mon meilleur ami. » Pris pour cible par les supporters du FC Barcelone, son club de l'époque, pour ses blessures à répétition, le défenseur s'était renfermé, isolé de tous, sans parvenir à « mettre des mots » sur ces problèmes psychiques : « Ne pas parler, ça peut tuer. »

Habilement construit en deux temps, le documentaire met d'abord en lumière les chiffres que la Fédération internationale des associations de footballeurs professionnels avance à ce sujet : 20 % à 35 % d'entre eux seraient victimes de troubles de la santé mentale durant leur carrière. Le message est clair : si même les footballeurs, à qui l'on prête généralement une vie de rêve, peuvent être affectés, tout le monde peut l'être. Et si ces stars du ballon rond parviennent à verbaliser publiquement leurs problèmes psychologiques, dans un milieu où il n'est pas coutume de le faire, tout le monde doit pouvoir en parler.

La seconde partie du documentaire donne plus de place aux jeunes participants des cercles de parole, qui s'ouvrent à leur tour sur leurs parcours de vie déjà accidentés mais qui, accompagnés, cherchent aujourd'hui à se soigner. Les champions du monde 2018 écoutent, partagent et tentent ainsi d'inverser le paradigme : la faiblesse n'est pas de souffrir de troubles de la santé mentale mais de se refuser d'en parler quand ils font leur apparition. ■

DENIS MÉNÉTRIER

Têtes plongeantes, de Lenny Grosman (Fr., 2025, 53 min).

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 32 28 25 71 71.

Par courrier électronique : abonnement@lemonde.fr.

Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs

Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr

Emploi : www.talents.fr

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-20

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue Pierre-Mendès-France

75013 PARIS

Tél. : 01-57-28-39-26



L'imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France

Mid-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France

Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eutrophisation : Ptot = 0,083 kg/tonne de papier



Chanel. KYLIE COOPER/REUTERS

REPORTAGE
NEW YORK

Ah ! Le défilé est dans le métro ! », s'exclame une femme vêtue de Chanel de pied en cap devant le « Bowery 168 », la mystérieuse adresse indiquée sur l'invitation que lui a adressée la maison de la rue Cambon. Une fois passée la surprise, elle descend les escaliers au bout desquels se dressent des tourniquets métalliques. Mardi 2 décembre, à New York, Chanel met en scène sa collection métiers d'art 2026 sur un quai désaffecté de la station de métro Bowery.

Le dépaysement est complet pour la plupart des 1100 invités. Parmi eux, beaucoup sont des clientes arrivées dans des Chevrolet noires affrétées par la marque, à l'origine d'un gigantesque bouchon dans les rues étroites du Lower East Side. Dans leurs tenues brodées, dorées, lamées et logotées, les fidèles de Chanel prennent la pose, un peu décontenancées mais souriantes devant le guichet souterrain de vente de billets. Puis, un étage plus bas, frémistantes dans le courant d'air, elles s'installent sur les bancs en bois rouge que la griffe a installés sur le quai.

Un défilé de mode dans le métro, est-ce vraiment une bonne idée ? La question traverse l'esprit des invités qui patientent sous les néons blafards de cet espace peu photogénique. L'arrivée de l'actrice Margaret Qualley et du rappeur ASAP Rocky, les héros du court-métrage réalisé par Michel

A New York, la fantaisie Chanel de Matthieu Blazy

Le 2 décembre, le directeur artistique de la maison de la rue Cambon a présenté son premier défilé métiers d'art dans une station de métro. Un ballet hypnotisant entre robe bouffante, costume rayé et pull camionneur

Gondry exprès pour l'occasion, met fin aux élucubrations. Quand le duo prend place sur son banc du premier rang, les festivités peuvent commencer. Et aussitôt, les doutes sont dissipés.

Une rame de métro arrive en station, avec, à son bord, des mannequins. D'autres surgissent au même moment de chaque côté du quai. Commence alors un ballet hypnotisant d'élegantes en mouvement, qui se croisent, se toisent ou s'ignorent. Certaines semblent sortir d'un bal, avec leur robe bouffante et leur collier de pierres flamboyant. D'autres suscitent des questions : à quel genre de réunion secrète se rend cette femme en robe nuisette, voilette sur la tête et chaussée de souliers à plumes ? Quelques-unes ont des allures de personnages

Un sac matelassé Classique est doté d'un cou et de pattes de girafe dorés, en hommage à l'animal du film Madagascar

de film des années 1920, en costume rayé masculin ou en robe fluide aux motifs Art déco. Des silhouettes plus classiques dans les formes (jean-pull camionneur-escarpins), mais d'un raffinement peu commun, émergent de cette faune éclectique.

« Ce qui est extraordinaire dans le métro de New York, c'est qu'il n'y a aucune hiérarchie. Les strates sociales s'effacent. On peut y rencontrer un étudiant, une femme qui préside au destin du monde, des politiques ou des adolescents », affirme Matthieu Blazy pour justifier le choix du lieu. Le directeur artistique se fonde sur ses souvenirs, les trois années qu'il a passées à New York entre 2016 et 2018 lorsqu'il travaillait pour Calvin Klein, et qui ont scellé son attachement à la ville. « New York, c'est aussi la ville de Ga-

brielle [Chanel] », ajoute le Franco-Belge de 41 ans, faisant allusion à un voyage de la fondatrice en 1931 : « En se promenant dans la rue, elle s'est rendu compte que les gens avaient adopté le style Chanel, au-delà de ses clientes. Elle l'a vraiment pris comme un honneur et ça lui a donné un nouvel élan quand elle est rentrée en France, où elle s'est mise à concevoir des vêtements plus simples, pour tous les jours. » Influencer la manière dont les gens s'habillent, et pas seulement le petit monde du luxe, est aussi un objectif avoué de Matthieu Blazy.

Son premier défilé pour Chanel, présenté en octobre à Paris, remettait déjà Gabrielle Chanel au cœur de son propos. Il emprunte à la couturière l'idée d'un vêtement souple et sans contrainte. Cette légèreté se double chez lui d'un sens du mouvement : les tissus, souvent dotés de franges, de plumes, ou de bords francs aux fils virevoltants, semblent prendre vie sur le corps de celles qui les portent. Ce travail de la matière omniprésent dans la collection prêt-à-porter montre encore d'un cran pour ce défilé métiers d'art, qui met en scène les compétences des 11 ateliers artisanaux rachetés par Chanel au fil des années : le plumassier Lemarié en 1996, le chapeleur Maison Michel en 1997, le brodeur Lesage en 2002, etc.

Vieux hits des années 1990

« C'est une collection où l'on peut s'amuser, créer des pièces qui racontent vraiment des histoires et façonnent des personnages », estime Matthieu Blazy. Sa fantaisie s'exprime dans la mise en scène, mais aussi dans les détails, à l'instar d'un sac matelassé Classique, doté d'un cou et de pattes de girafe dorés, en hommage à l'animal du film d'animation Madagascar (2005) où le mammifère se perd dans le métro new-yorkais.

Et si le travail sur les vêtements est tout ce qu'il y a de plus sérieux et de plus réussi, la bandeau du défilé, entre vieux hits des années 1990 (*Torn*, de Natalie Imbruglia) et génériques de série old school (*Happy Days*), incite à la décontraction. « J'aurais pu apporter une note morose qui refléterait une certaine réalité. Mais je trouve qu'il y a de la poésie dans le travail que l'on fait », défend le designer.

« Matthieu [Blazy], c'est un vent d'énergie et d'optimisme », résume Bruno Pavlovsky. Le président des activités mode de la marque, qui a offert au Franco-Belge le poste le plus convoité de l'industrie de la mode, ne semble pas regretter son choix. Il assure que la maison était mûre pour un virage esthétique après des années sans coup d'éclat et perçoit Matthieu Blazy, dont il apprécie « le talent, l'imagination, l'humour et le sens du produit », comme l'homme de la situation. Il faudra attendre février 2026 pour que sa première collection arrive en boutique et pour vérifier si les clientes adhèrent à ce qui s'apparente, pour Chanel, à une nouvelle ère. ■

De la 57^e Rue au Met, d'autres défilés new-yorkais

LE 2 DÉCEMBRE, Chanel a organisé pour la troisième fois de son histoire son défilé métiers d'art à New York. Retour sur les occurrences précédentes.

7 DÉCEMBRE 2005 Le concept de la collection métiers d'art a été imaginé en 2002 par Karl Lagerfeld pour mettre en valeur la virtuosité des ateliers artisanaux que Chanel a commencé à racheter dès 1985. Les deux premiers défilés métiers d'art sont présentés en fin d'année à Paris, rue Cambon, et baptisés de noms fantaisistes (« Satellite Love » en 2002 et « 5 à 7 » en 2003). Puis Karl Lagerfeld affine son projet et décide de lier ses collections avec une destination : « Paris-Tokyo » a lieu en 2004 et « Paris-New York » en 2005.

Le défilé new-yorkais du 7 décembre 2005 prend place dans les salons de sa boutique phare, sur la 57^e Rue, tout près de Central Park. Les célébrités d'alors, parmi lesquelles figurent Lindsay Lohan, Ashley Olsen et Diane Kruger, posent devant des panneaux blancs envahis d'autocollants vintage

(des étiquettes à bagages ou des timbres-poste) ; le défilé, quant à lui, a lieu dans une pièce sobre, tendue de noir, avec le chanteur Devendra Banhart à la guitare en guise d'accompagnement musical. La mise en scène n'a alors pas encore atteint les sommets de raffinement des années suivantes.

La collection aussi fait preuve de sobriété, presque entièrement en noir et blanc, avec bijoux, pierres et perles brodées dans les tweeds ou les velours. L'étroitesse du lieu permet d'observer de près le travail des six ateliers artisanaux que Chanel possède à ce moment-là : le parurier Desrues, le plumassier Lemarié, le brodeur Lesage, le bottier Massaro, le chapeleur Maison Michel et le bijoutier Goossens.

Au milieu des années 2000, Karl Lagerfeld semble aimanté par New York, où il s'achète un appartement et un studio photo : en 2005, Chanel investit le Costume Institute du Metropolitan Museum of Art (Met) pour une vaste rétrospective. Et le 17 mai 2006, le designer organise un nouveau défilé à

New York, pour la collection croisière, présentée sous la voûte monumentale de la gare Grand Central.

4 DÉCEMBRE 2018 En treize ans, Chanel a bien grandi, ses « métiers d'art » aussi : la maison possède alors une vingtaine d'ateliers et manufactures, et son défilé de décembre fait des émules auprès de la concurrence – à l'instar de Versace qui, en 2018, a paradé à Wall Street deux jours avant le défilé Chanel du 4 décembre.

Cette année-là, la maison de la rue Cambon en met plein la vue : la griffe s'installe dans les vestiges du temple d'Isis de Dendour, au département égyptien du Met. Aucune marque n'a défilé dans ce musée depuis 1982, mais Chanel peut faire valoir ses liens avec l'institution qui a hébergé sa grande rétrospective en 2005. Et sans doute le Met a-t-il été sensible à la force de frappe de la griffe, qui, à la fin des années 2010, se surpassait chaque saison dans sa capacité à transformer un défilé en superévénement (« Cha-

nel organise en quelque sorte son propre gala du Met », titre alors le *New York Times* à propos du défilé).

Parmi les invités comptent des actrices de premier ordre (Penélope Cruz, Marion Cotillard ou Julianne Moore), la plupart égéries Chanel. La collection reflète aussi l'opulence de la maison. L'or s'y diffuse partout pour mettre en lumière le travail des artisans : les marqueries de plumes de Lemarié dessinées des motifs abstraits, les talons des bottes Massaro sont transformés en bijoux par Goossens et Desrues, les broderies de Lesage forment une carapace de strass sur des robes diaphanes...

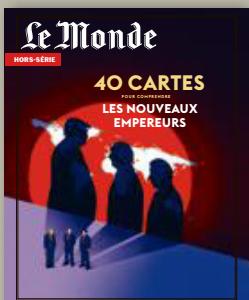
Aux références à l'Egypte antique, Karl Lagerfeld injecte son goût pour la pop culture, avec des blousons brodés de patch du graffeur Cyril Kongo. Symbole de ce mélange des genres, le musicien Pharrell Williams, qui, à l'époque, n'a pas encore été recruté par Louis Vuitton, foule aussi le podium, dans une tenue de pharaon brillante comme un lingot d'or. ■

E. V. B.

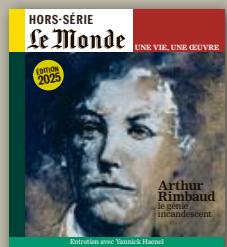
ELVIRE VON BARDELEBEN



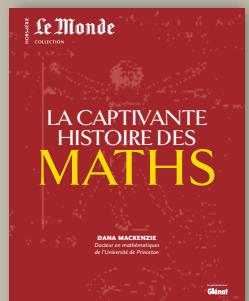
En kiosque



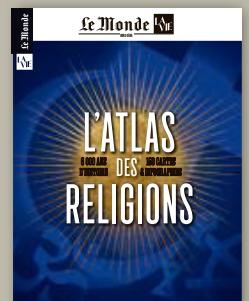
Hors-série



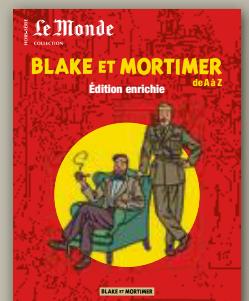
Hors-série



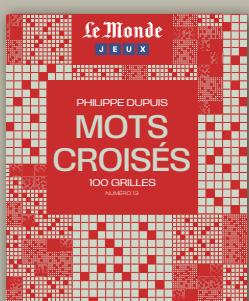
Hors-série



Hors-série



Hors-série



Magazine numéro 13

Nos services

Lecteurs

Abonnements

Sur abo.lemonde.fr

Par tél. au 03 28 25 71 71

(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde

carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS DOCUMENTS CONFIDENTIELS
www.sourcessure.eu

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Montpellier.

Toute sa famille

a la tristesse d'annoncer le décès de

M. Richard ABAUZIT,

survenu le 27 novembre 2025, à l'âge de soixante-seize ans.

Une cérémonie civile sera célébrée le 6 décembre, à 10 h 30, à la maison funéraire de Grammont, à Montpellier.

Inspecteur du travail puis instituteur, il a consacré son énergie à soutenir des salariés confrontés à des injustices professionnelles et à dénoncer les reculs du droit du travail et de la sécurité sociale.

catherine.gossez@orange.fr

Neuilly-sur-Seine.

Mimi Marchand Ablondi, son épouse,

Audrey et Eloïse, ses filles,

Edgar, Soline, Paula et Basile, ses petits-enfants,

Romain, son gendre,

Christophe et Carole, ses beaux-enfants,

Sarah, Lola, Darius et Sam, ses beaux-petits-enfants

Ainsi que toute l'équipe de Bestimage,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean-François ABLONDI,

à l'âge de soixante-quatorze ans.

La famille adresse ses remerciements particuliers aux docteurs Marcel Ichou, Alain Toledano, Hanène Boudabous et Gérard Khayat, pour leur qualité de soins, leur présence indéfectible, leur soutien inestimable pendant ces deux années.

La crémation aura lieu le 5 décembre 2025, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, en la salle de la Coupole, Paris 20^e.

Si fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être faits au profit de <https://institut-rafael.fr/faire-don/>

Société éditrice du «Monde» SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du «Monde», directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Événements), Jérôme Gautherot, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Paris 15^e.

Clotilde Briard, sa fille, Laurent Flallo, son gendre Et sa famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme la professeure Marie-Louise Isabelle BRARI, née GUILLEMOT, veuve de Jean-Pierre BRARI, chevalier de la Légion d'honneur, généticienne, ancienne directrice scientifique d'Allo-Génèses,

survenu le 26 novembre 2025, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 5 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Paris 15^e.

Marine et Cédric Naux, sa fille et son gendre, Patricia Braun-Arduz, sa compagne, Grégoire Naux, Julie et Matthieu Onfray, Tanguy Naux, ses petits-enfants, Florian, Manda, Romain, Solenne, Marie-Améandine (†), ses beaux-enfants, Margaux, Chloé, Héloïse, Olivia, ses belles-filles

Et en pensée, Nicole (†), son épouse décédée en 1993,

ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe DETURMENYES, dit «Paffy»,

survenu le 27 novembre 2025, à Paris 15^e, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 décembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris 16^e.

Il sera inhumé au cimetière de Ris-Orangis (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

marine.naux@gmail.com

Sabine, Clara, Sylvain, ses enfants, Guy-Albert, son frère et Elisabeth,

Pauline et Jean Philippe, Gabrielle et Charlotte, Raphaëlle, Justine, ses nièces, Clément, Félix, Alexis, Daphné, Eugénie, ses petits-neveux et petites-nièces, Les familles Altglas, Belisha, Elbaz, Elhaddad et Maury, Wioletta, Elianah, ses auxiliaires de vie,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 26 novembre 2025, de

Jacques FRIJA, professeur de médecine, ancien chef du service de radiologie à l'hôpital Saint-Louis, chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 décembre, à 13 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

marine.naux@gmail.com

Hedwige Lavenant, son épouse, Florence, Thomas, Cyril et Camille, ses enfants,

Aurore, Géraud, Charles, Justine, Pénélope, ses petits-enfants

Et toute sa famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Guy LAVENANT,

survenu le 29 novembre 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie aura lieu le vendredi 5 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Joseph-des-Carmes, Paris 6^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

gilles.van.kote@lemonde.fr

Clotilde Briard, sa fille, Laurent Flallo, son gendre Et sa famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Guy LAVENANT,

survenu le 29 novembre 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie aura lieu le vendredi 5 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Joseph-des-Carmes, Paris 6^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

gilles.van.kote@lemonde.fr

Mayac (Dordogne). Paris.

Jacqueline Manhiabal, son épouse, Catherine et Stéphane, Marie-Carole, Thierry, leurs enfants et leurs conjoints, Julien et Anne-Laure, Victor et Apolline, Thibault et Serafina, Tom et Alana, Léo, Eléa, ses petits-enfants et leurs conjoints, Paul et Margaux, ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Marie MANHIABAL, officier de l'ordre des Palmes académiques, professeur agrégé d'espagnol, proviseur de lycée (Montargis, Clamecy), inspecteur général de l'Education nationale,

survenu le 29 novembre 2025, à Gradignan, à l'âge de quatre-vingtquinze ans.

Une cérémonie aura lieu le vendredi 5 décembre, à 10 heures, en l'église de Mayac (Dordogne).

Ni fleurs ni couronnes. Merci de les remplacer par un don au centre hospitalier de Périgueux-Mécénat.

Château Laurenzanne, Bat F, 33170 Gradignan.

Bourg-en-Bresse. Vienne. Lyon.

Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants Et sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques MARTINET, docteur d'État en philosophie, professeur au lycée Edgar Quinet, chevalier dans l'ordre des Palmes académiques.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 5 décembre, à 14 h 30, en la chapelle des Vennes, à Bourg-en-Bresse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

claudine.normand@lemonde.fr

Antony.

Thierry, Frédéric, François, Henri, ses enfants, leurs conjointes, Yasmine, Rebeca, Flora, Monica, sa sœur, Mélanie, Hadrien et Margaux, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Sabine PARMENTIER, psychanalyste,

survenu le 29 novembre 2025.

L'inhumation aura lieu le 4 décembre, à 15 heures, au cimetière d'Antony (Hauts-de-Seine).

Mme Monique SORIA, née Brechet, son épouse,

M. et Mme Cédric Soria, son fils et sa belle-fille, Ses petits-enfants, Les familles Soria, Setrouk, Brechet, Guiot-Pin et Nicolet,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Alain SOMIA-TAULERA, ingénieur civil des ponts et chaussées, INSEAD 1968,

survenu le 26 novembre 2025, à Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Nicolas-Saint-Marc de Ville-d'Avray.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Ville-d'Avray.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaire de décès

Depuis quatorze ans, le regard de

Claudine NORMAND

nous manque.

Prix de la Découverte poétique Simone de Carfort

Fondation Frédéric et Simone de Carfort sous l'égide de la Fondation de France.

Ce prix adossé à la Maison de Poésie a pour objet de découvrir un poète d'expression française inconnu ou méconnu. Il est doté de 5000 €.

Règlement complet sur demande maisondepoesiesparis@laposte.net ou sur le site [https://www](https://www.lamaisondepoesie.fr)

Laurence Nardon Sur les dossiers internationaux, Trump a fait montre d'un engagement inattendu

Lors du premier mandat de Donald Trump, entre 2017 et 2021, la communauté internationale avait assisté à la mise en œuvre par les Etats-Unis d'un repli nationaliste. Ce néo-isolationnisme répondait à la colère des classes moyennes américaines, irritées par des années de guerre sans résultat tangible en Afghanistan et en Irak, et avait été appliquée avec une relative constance par le locataire de la Maison Blanche. Mais, depuis sa réélection en novembre 2024, le président américain a déployé deux nouveaux projets différents.

A l'occasion de sa conférence de presse du 7 janvier, en Floride, Donald Trump a d'abord annoncé à des journalistes médisés sa volonté d'agrandir le territoire national. Cette attitude prédatrice, qui renoue avec celle des premiers présidents impérialistes que furent William McKinley [1897-1901] et Theodore Roosevelt [1901-1909], visait d'abord le voisinage immédiat du territoire dirigé par Donald Trump, avec le Canada, le Groenland et le canal de Panama.

Cette démarche a été peu suivie d'effet jusqu'à présent : les négociations du consortium américain mené par [le gestionnaire d'actifs] BlackRock pour racheter la concession des ports de Balboa et Cristobal – situés à chaque extrémité du canal de Panama – à CK Hutchison l'entreprise proche de Pékin qui les détient n'ont pas abouti pour l'instant. Mais le président pourrait ranimer ces revendications territoriales en 2026, notamment celle sur le Groenland : les achats de territoire ont été fréquents dans la construction du territoire national, et une proposition en ce sens, assortie de pressions sur le Danemark, n'est pas exclue.

La spécialiste des Etats-Unis analyse les principales logiques qui régissent l'action du président américain sur la scène internationale

Enfin et surtout, dès les premiers mois de son second mandat, Trump a fait montre d'un engagement inattendu sur les principaux dossiers internationaux. C'est la troisième «doctrine Trump», celle d'une diplomatie tous azimuts, qui entre en contradiction totale avec ses réticences passées, au grand dam de sa base populiste MAGA (Make America Great Again) représentée au plus haut niveau par le vice-président, J. D. Vance.

Rattrapage fébrile

Il s'agit de négocier des «deals» : soit des traités commerciaux avec les autres grandes puissances telles que la Chine, soit des accords de paix, principalement sur les guerres en Ukraine et à Gaza, mais aussi sur les «sept ou huit» conflits régionaux que le président affirme avoir résolus ces derniers mois : Serbie-Kosovo, Arménie-Azerbaïdjan, Inde-Pakistan, Rwanda-République démocratique du Congo, Thaïlande-Cambodge, Israël-Iran, Egypte-Ethiopie – le huitième conflit «réglé» selon le président étant le cessez-le-feu signé début octobre entre Israël et le Hamas.

A l'automne, Donald Trump a déployé par ailleurs la flotte américaine dans les Caraïbes pour lutter contre le narcoterrorisme vénézuélien, avant d'évoquer un possible changement de régime à Caracas – les objectifs de *regime change* étaient pourtant sa bête noire dans les années passées...

Si la méthode est celle du rapport de force, au mépris du droit international et des alliances établies, les résultats sont inégaux. En ce qui concerne la guerre en Ukraine, comme l'a encore montré la séquence du «plan de paix» en 28 points présenté par l'envoyé spécial Steve Witkoff, l'administration Trump commence toujours par se ranger du côté du président Poutine contre ses alliés de l'OTAN, consternés à juste titre. Les dirigeants des démocraties libérales européennes se livrent ensuite à un travail de rattrapage fébrile, partiellement efficace.

Pour ce qui est de la guerre entre Israël et le Hamas, la proximité idéologique du président Trump avec le premier ministre israélien est nette. Pourtant, elle le rend finalement plus apte qu'un prési-

dent démocrate à imposer une feuille de route pacifique à Benyamin Nétanyahou. Sur la Chine, enfin, le choix du rapport de force s'est révélé contre-productif. Pékin a tenu bon dans la guerre sur les droits de douane et Trump a fini par accepter, le 1^{er} novembre, un deal peu avantageux pour son pays.

Ce retournement de la politique étrangère du président obéit à plusieurs logiques. Comme tant de ses prédécesseurs, dont Barack Obama [2009-2017], qui s'était régulièrement dit réticent à intervenir avant de s'y résoudre, peut-être Donald Trump céde-t-il aux appels que le monde lui adresse pour agir? On peut aussi estimer que le milliardaire ne peut résister à l'hubris de la puissance sur la scène internationale – où sa parole compte indubitablement –, et à l'espérance de constituer sa place dans les livres d'histoire en recevant le prix Nobel de la paix en 2026.

Désaffection de la base MAGA

Deux choses sont certaines : d'abord, refuser d'agir le ferait apparaître comme un dirigeant faible, ce qui lui serait insupportable. Ensuite, le président se montre beaucoup plus sûr de lui aujourd'hui pour agir sur la scène internationale qu'entre 2017 et 2021. Comme il l'a expliqué aux journalistes de *The Atlantic* venus l'interviewer en avril, lors de son premier mandat, le président avait «deux choses à faire – diriger le pays et survivre» face aux multiples procès lancés contre lui. Dans son second mandat, il «dirige le pays et le monde». Les choses sont claires : Donald Trump a désormais les coudées franches.

Se mêle enfin à cet effort diplomatique une occasion en or, au sens propre

comme au sens figuré : celle de faire du business afin d'engranger des deals juteux à titre personnel, dans un mélange des genres entre les intérêts du pays et ceux de sa famille. Ainsi, le projet immobilier à Gaza mis au point entre autres par son gendre, Jared Kushner ; ou les négociations parallèles menées en septembre par Richard Grenell, ambassadeur à Berlin pendant son premier mandat, avec des interlocuteurs vénézuéliens et portant sur les importantes réserves pétrolières du pays.

Reste à voir si le mécontentement inédit des électeurs républicains va freiner l'agitation diplomatique actuelle, alors que se profilent les élections de mi-mandat de 2026. Fin novembre, le taux d'approbation du président n'est plus que de 41 %, contre 55 % de désapprobation. Or, son implication sur les dossiers internationaux n'est pas appréciée par sa base MAGA. Avec l'affaire Epstein et le retour de l'inflation, elle contribue à la désaffection.

La Maison Blanche sait qu'un échec du Parti républicain en novembre 2026 affaiblira le président Trump pour les deux années restantes. Elle pourrait l'inciter à se détourner de sa troisième doctrine pour se consacrer aux problématiques intérieures. ■



SE MÊLE À CET EFFORT
DIPLOMATIQUE
UNE OCCASION EN
OR, AU SENS PROPRE
COMME AU SENS
FIGURÉ: CELLE
DE FAIRE DU BUSINESS

Laurence Nardon est docteure en science politique, responsable du programme Amériques à l'Institut français des relations internationales et autrice du podcast «New Deal», sur la politique américaine

Asma Mhalla Peter Thiel inscrit l'IA dans une vision du monde où l'état d'exception et la conflictualité sont des vertus

Le milliardaire fustige un ordre global qui pétrifie le progrès. Mais lui et d'autres acteurs de la tech américaine y substituent un totalitarisme technologique, selon la politiste

Le récit de l'intelligence artificielle (IA) est devenu un concours de superlatifs. Le pionnier de l'IA Geoffrey Hinton alerte sur la possibilité d'une perte de contrôle mortelle pour l'humanité; le cofondateur et PDG d'OpenAI (qui a produit ChatGPT), Sam Altman, invoque la promesse d'une superintelligence pour lever des fonds colossaux; le patron de SpaceX et Tesla, Elon Musk, justifie un «accélérationnisme» industriel et militaire sans bornes. Ces visions ne s'opposent pas. Ensemble, elles déplacent le champ du politique vers des scénarios extrêmes, redéfinissant qui doit décider, et au nom de quelle urgence.

Dans le registre des prophéties technologiques, le milliardaire Peter Thiel, cofondateur de Palantir, occupe une place à part, celle de l'annonciateur de l'apocalypse. Il entend par là le moment de la révélation où l'on réalisera enfin que l'Occident est entré en stagnation. Le progrès (technologique) s'est essoufflé, les institutions se sont figées, la gouvernance internationale ne produit plus de transformation. Il répète que l'IA n'est pas à la hauteur

d'une véritable rupture scientifique puisqu'elle n'agit ni sur la matière, ni sur l'énergie, ni sur les structures du réel. Thiel est obsédé par l'idée de la stagnation, faille d'un modèle qui ne sait plus inventer.

Il a poussé cette logique à son paroxysme avec sa série de conférences sur l'*«Antéchrist»*. Déattachée de son sens religieux, cette figure désigne chez lui un régime politique qu'il fustige : un ordre global homogène qui, au nom de la paix, de la sécurité ou de l'économie, pétrifie le progrès. A l'inverse, il valorise, sous le nom de «katechon» (l'entité qui retarde l'apparition de l'Antéchrist), l'ensemble des forces qui s'opposent à la formation d'une gouvernance globale : entrepreneurs, Etats encore capables d'autonomie (notamment les Etats-Unis) ou même Donald Trump. Enfin, l'*«Armageddon»*, la bataille finale entre les forces du Bien et du Mal, renvoie chez lui à l'affrontement majeur de ce siècle entre Etats-Unis et Chine, présenté comme une bataille civilisationnelle.

Bien plus qu'une simple théologie hallucinée, le discours de

Thiel mobilise ces concepts pour en faire des catégories politiques. Il inscrit l'IA dans une vision du monde où la vitesse, l'état d'exception et la conflictualité deviennent des vertus. Ils fournissent le cadre qui légitime les choix américains depuis deux décennies : fusion du civil et du militaire, consolidation du capital technologique, sanctuarisation du contrôle des chaînes critiques, justification des politiques d'exception.

Surveillance de masse

C'est dans ce contexte que les propos d'Alex Karp, PDG de Palantir – l'entreprise cofondée par Peter Thiel – prennent leur véritable portée. Dire qu'un *«Etat de surveillance»* structuré par Palantir serait préférable à un monde où la Chine dominera l'IA n'a rien d'une provocation : Karp met simplement en pratique l'eschatologie [la doctrine sur la fin des temps] de Thiel. Ici, la surveillance de masse n'est plus un dévoilement démocratique, elle est un instrument stratégique légitimé par la rivalité sino-américaine. La notion de totalitarisme devient une option technopolitique présentée comme inévitable.

Dans cette logique, les Big Tech [les grandes entreprises américaines du numérique] opèrent comme des organes infrastructuraux d'un Big State [grand Etat] autoritaire, maillant sécurité nationale, renseignement et puis-

sance algorithmique. Le paradoxe est flagrant : au nom de la liberté, on construit un choix binaire et artificiel entre un totalitarisme technologique américain «acceptable» ou un totalitarisme technologique chinois «inacceptable». L'apocalypse devient l'outil conceptuel par lequel s'impose un nouvel ordre, encore plus vertical, plus militarisé, plus totalisant.

Pour l'Europe, cette dynamique constitue un enjeu existentiel. La dépendance du continent n'est plus seulement industrielle, elle porte sur les récits qui définissent les menaces, sur les infrastructures qui organisent le réel, sur les cadres d'interprétation qui déterminent ce qui est possible ou impossible. En continuant d'opérer dans un imaginaire ordo-libéral et transatlantique hérité du XX^e siècle, l'Europe ne fait qu'enterrer son propre déclassement – dont ce même ordre fut la cause.

L'hostilité de Peter Thiel à une gouvernance globale n'est pas un plaidoyer pour le pluralisme mais au contraire une manière de tenir à distance tous ceux qui, Europe et instances multilatérales en tête, pourraient limiter la puissance des acteurs dominants. L'anticentralisation proclamée menace de déboucher sur un autre type de domination, opaque et privée.

Face à ce danger, l'Europe ne peut plus se contenter de commenter des récits produits

ailleurs. La souveraineté, ici, est d'abord une souveraineté intellectuelle qui exige un cadre narratif propre, à partir duquel définir des priorités, des alliances, des risques acceptables. Une piste consiste à repenser la diplomatie technologique comme une stratégie de micro-alliances transactionnelles avec l'Afrique, l'Inde, le Canada ou l'Asie du Sud-Est, régions dont les choix démographiques, énergétiques et technologiques structureront l'architecture du monde à venir.

Contre-récit de l'Europe

L'histoire offre ici un parallèle éclairant avec le non-alignement post-colonial. Les conférences de Bandung (1955) en Indonésie et de Belgrade (1961), dans ce qui était à l'époque la Yougoslavie, affirmaient la possibilité d'exister entre les deux blocs hégémoniques de la guerre froide, occidental et soviétique. Au XXI^e siècle, ce sont les anciennes puissances coloniales européennes qui doivent se frayer un espace autonome entre deux pôles technologiques, américain et chinois, qui définissent les normes de puissance. Si l'Europe ne se dote pas d'un contre-récit et d'alliances propres, elle restera une zone d'influence. Plutôt qu'un effondrement général, l'Apocalypse version Silicon Valley annonce plus prosaïquement celui de l'Europe.

Pour ne pas se dissoudre en colonie de la dystopie américaine, l'Europe doit renouer avec une diplomatie du non-alignement, seule manière d'inventer des espaces autonomes dans un monde organisé par les rivalités néo-imperialistes. Sans cela, elle sera absorbée dans un ordre qu'elle n'a pas choisi et dont elle ne façonnera aucune des règles. ■



Asma Mhalla est politiste. Spécialiste de géopolitique des Big Tech et de l'intelligence artificielle, elle est chercheuse associée au Laboratoire d'anthropologie politique de l'EHESS et enseigne à Sciences Po. Elle est l'autrice de «Technopolitique» (Seuil, 2024) et de «Cyberpunk» (Seuil, 208 pages, 19 euros)

François Mabille Le pape Léon XIV affirme un style diplomatique lui donnant une stature d'arbitre

Dressant le bilan du premier déplacement officiel du chef de l'Eglise catholique, en Turquie et au Liban, le spécialiste des religions relève que le souverain pontife s'appuie sur le droit international plutôt que sur des références confessionnelles

Le premier voyage international de Léon XIV, de la Turquie au Liban, a révélé un pape soucieux de replacer l'histoire et la symbolique chrétienne au cœur de son pontificat, et d'inscrire chacune de ses prises de position éthiques dans un cadre juridique clair. Une diplomatie qui se distingue par sa subtilité narrative, mais aussi par une référence constante au droit, utilisé comme socle universel dans des environnements politiques fragiles.

Dès son arrivée à Ankara, il s'est rendu au mausolée d'Atatürk, manière de rappeler que la Turquie moderne repose sur une architecture juridique laïque – aujourd'hui travaillée et réinterprétée par le pouvoir. Ce geste, très codé, a précédé un discours où il insistait sur les « libertés fondamentales » et la « dignité de tous », notions qui, dans sa bouche, renvoient toujours à un registre précis : celui du droit international, des droits humains, qu'il mobilise fréquemment sans nommer les textes mais en adoptant leur langage. Ainsi, son appel à reconnaître la pluralité des identités religieuses en Turquie renvoie explicitement aux engagements internationaux du pays en matière de liberté religieuse.

A Istanbul, sa rencontre avec le patriarche orthodoxe Bartholomée a prolongé

cette approche. En affirmant que les chrétiens « appartiennent pleinement à l'identité turque », il ne se contente pas de défendre un fait historique : il rappelle, de manière indirecte, les obligations de l'Etat de protéger ses minorités selon le droit interne et les conventions internationales ratifiées par Ankara. En cela, sa diplomatie ne se limite pas au symbole : elle propose un cadre juridique que la Turquie est supposée assumer, même si le pape évite soigneusement toute confrontation directe.

Liberté de conscience

Le geste le plus commenté reste toutefois son choix de ne pas prier à la Mosquée bleue. En visitant le monument sans y accomplir un acte liturgique, Léon XIV trace une frontière interreligieuse précise : le respect mutuel n'implique pas la confusion des rites. Là encore, il s'appuie sur un principe de droit – celui de la liberté de conscience et du respect des pratiques de chaque religion, qui fonde la possibilité même du dialogue interreligieux. Au Liban, il a poursuivi cette ligne. En appellant les autorités politiques à être à la hauteur de leur population, il revient aux fondamentaux du rôle du politique et de l'Etat de droit, de même qu'il rappelle, dans le sillage de l'article 13 de la Déclaration

universelle des droits de l'homme (1948), le droit de quitter son pays et d'y revenir. Là encore, l'éthique – l'appel à la paix, à la réconciliation et à la reconstruction nationale – est toujours rattachée à un texte, à un dispositif légal, à un engagement institutionnel.

A travers ce premier déplacement s'affirme un style diplomatique. A une diplomatie militante et humanitaire semble succéder une diplomatie d'Etat plus normative et protectrice. Léon XIV travaille par reconfiguration des récits – appel à

l'âme libanaise résiliente, par exemple – ainsi que par invocation constante d'un droit qui n'est jamais brandi comme une arme, toujours présenté comme une base commune de coexistence : son rappel de la solution à deux Etats dans le conflit israélo-palestinien s'inscrit dans ce registre.

Cette méthode présente des avantages évidents : elle permet au Saint-Siège de dialoguer avec des régimes plus sensibles à l'honneur national qu'à la critique frontale ; elle évite les ruptures diplomatiques ; elle donne au pape une stature d'arbitre, d'autant plus crédible qu'elle s'appuie sur des références universelles plutôt que confessionnelles.

Le Vatican, Etat neutre et spirituel

En rendant un hommage explicite à « la témérité et au témoignage chrétien arménien à Istanbul », le Saint-Siège livre un signal fort : le pape ne vient pas seulement en visite d'Etat, mais en ambassadeur d'une universalité ecclésiale. C'est ici que le statut du Saint-Siège comme Etat neutre et spirituel prend toute son importance. Contrairement aux puissances nationales engagées dans des logiques d'intérêts, le Vatican n'intervient pas pour imposer une souveraineté politique, mais pour protéger des communautés, des minorités, des

traditions menacées. Cette posture lui permet de jouer un rôle de médiateur-protecteur, crédible dans des pays où les chrétiens sont minoritaires, notamment en Turquie, et dans des Etats fragiles comme le Liban.

Néanmoins, cette approche comporte aussi des risques. Le premier est celui de la lisibilité : à force de parler par normes implicites, la dénonciation peut sembler trop feutrée. Le second est celui de la captation symbolique : dans un régime autoritaire, la visibilité du pape peut être utilisée pour neutraliser la portée juridique et éthique de ses paroles. Le troisième concerne les minorités : celles-ci peuvent attendre davantage qu'un rappel discret du droit, surtout dans des contextes où il est peu respecté.

Léon XIV assume ce pari : celui d'une diplomatie où la tradition, le symbole et le droit se renforcent mutuellement, diplomatie qui s'appuie sur la neutralité et sur un réseau religieux mondial pour défendre les minorités, notamment chrétiennes. Reste à voir si ces mots pourront se traduire en protections concrètes pour les communautés fragiles du pourtour méditerranéen. ■



LE DROIT EST PRÉSENTÉ
COMME UNE BASE
DE COEXISTENCE:
LE RAPPEL DE LA
SOLUTION À DEUX
ÉTATS, ISRAËLIEN ET
PALESTINIEN, S'INSCRIT
DANS CE REGISTRE

Le 1^{er} janvier doit être une journée de reconnaissance nationale des travailleurs immigrés de l'après-guerre

Un collectif de chercheurs, de militants et d'intellectuels se prononce en faveur d'une journée dédiée aux travailleurs et travailleuses immigrés. Ils proposent qu'elle ait lieu le premier jour de l'année, anniversaire de nombre de ces hommes et femmes à la date de naissance inconnue

Nous sommes dans les années 1940, 1950, 1960... Dans les gares, les aéroports, aux frontières, en bateau ou en voiture, ils sont des centaines de milliers à arriver en France après avoir quitté leur pays natal, leur famille, leurs racines. La France voit en eux des bras qui, à moindre coût, lui permettront de se relever de la seconde guerre mondiale. Eux reviennent à une vie meilleure, laquelle se résume souvent à épargner suffisamment d'argent pour un jour retourner au pays tout en envoyant de quoi faire vivre la famille restée là-bas en attendant. Il peut s'agir de grands-parents, de parents, de frères, de sœurs, d'épouses, d'enfants...

Beaucoup d'entre eux ne connaissent pas leur date de naissance. Elle a donc été établie d'office par l'administration coloniale au 1^{er} janvier. Si tous les travailleurs immigrés connaissent souvent avec précision la date de leur arrivée en France, ils ignorent parfois celle de leur arrivée au monde.

Certains seront recrutés pour travailler dans les mines de l'est de la France, notamment par Fé-

lix Mora, d'autres se retrouvent à travailler à la chaîne, d'autres encore occupent les chantiers de construction. Ils viennent d'Afrique du Nord ou de l'Ouest, du sud de l'Europe ou de l'Asie. En 1954, 65 % des personnes actives étrangères sont des ouvriers, le taux passe à 77 % en 1975.

Engagement décolonial

Durant des années, ces immigrés ont travaillé, souvent dans des conditions précaires, à faire des métiers pénibles, affrontant le racisme, la solitude, les blessures de l'exil, le déclassement, les déillusions aussi. Certains ont vécu ici sans reconnaissance, d'autres ont réussi à s'enraciner, à faire venir leurs proches, à élever leurs enfants dans ce pays, tout en gardant la mémoire de celui qu'ils avaient quitté.

Loin de l'image silencieuse et docile que certains ont d'eux, ils ont pu se constituer en association ou en syndicat pour faire valoir leurs droits ou protester contre les crimes racistes, notamment dans les années 1970, avec les luttes dans les foyers Sonacotra [devenue Adoma] ou avec le Mouvement des tra-

vailleurs arabes. Ils ont eu un engagement décolonial, comme en témoigne la mobilisation des « travailleurs indochinois » en pleine guerre d'indépendance. Considéré en France comme une simple force de travail, indispensable mais invisible, comme l'a documenté Abdelmalek Sayad dans l'ouvrage posthume *La Double Absence* (1999), on ne parle pas souvent des travailleurs immigrés dans les livres d'histoire.

Leur contribution est réduite à des chiffres, alors que leurs vies racontent un pan essentiel de l'histoire de la France contemporaine. Leurs doutes, leurs regrets, cette croyance qu'ils avaient de vouloir un jour retourner définitivement dans leur pays. Leurs descendants ont souvent reconstruit ces récits seuls – les obstacles, les rencontres ou leurs premiers jours sur le sol français –, et ont ainsi compris qu'ils faisaient partie intégrante de l'histoire nationale en dépit des stigmatisations, des discriminations et de la haine qui se propage chaque jour un peu plus.

Selon l'Insee, en 2021, plus de 7 millions de personnes en

France, hors Mayotte, sont des descendants d'immigrés de deuxième génération. S'ils n'ont pas connu la migration, au moins un de leurs parents est immigré. Parmi elles, 45 % ont un parent originaire du Maghreb, 25 % d'Europe du Sud, 12 % d'Afrique subsaharienne et 11 % d'Asie (5 % pour la Turquie et le Moyen-Orient et 6 % pour les autres pays d'Asie dont 2 % d'Asie du Sud-Est).

Visibiliser leurs récits

Alors que cette génération vieillit et disparaît peu à peu, il est plus que jamais nécessaire de reconnaître officiellement leurs sacrifices et leur apport à ce pays. Le 1^{er} janvier doit leur être consacré et considéré comme une journée de reconnaissance nationale des travailleurs immigrés de l'après-guerre. Nous leur devons bien plus qu'une journée, mais elle permettrait de visibiliser leurs récits, de réclamer leurs droits quand c'est nécessaire. Certains vivent dans des conditions précaires en proie à la pauvreté et à l'isolement.

Inscrire une telle journée, c'est aussi dire à leurs descendants que ce pays est le leur. Que leur

histoire familiale et l'histoire de la République sont intimement liées. Et qu'aucun discours, d'où qu'il vienne, ne pourra remettre cela en cause. Leur dévier cette journée, déjà si symbolique et célébrée dans de nombreuses familles immigrées, c'est consacrer que la grandeur de la France a aussi été façonnée par des mains d'ouvriers immigrés. ■



LEURS VIES
RACONTENT UN
PAN ESSENTIEL
DE L'HISTOIRE
DE LA FRANCE
CONTEMPORAINE

Premiers signataires :
Rachida Brakni, actrice ;
Annie Ernaux, écrivaine ;
Abdellali Hajjat, sociologue ;
Lyna Khoudri, actrice ;
Olivier Le Cour Grandmaison, universitaire ; **Grace Ly**, écrivaine ; **Latifa Oulkhour**, journaliste et militante, initiatrice de la tribune ; **Maboula Soumahoro**, présidente de l'association Black History Month ; **Fabrice Ricupeti**, historien ; **Naïma Yahi**, historienne ; **Alice Zeniter**, écrivaine. Retrouvez la liste complète des signataires sur LeMonde.fr

L'AVENT

Le terme, qui désigne les quatre semaines précédant Noël, est souvent associé à son calendrier, né dans l'Allemagne protestante. Mais cette période « magico-religieuse » s'inscrit au-delà de la seule tradition chrétienne

HISTOIRE D'UNE NOTION

Tout est bon pour attendre Noël. Même les passe-temps les moins catholiques, à l'image de tel calendrier de l'Avent commercialisé par une grande marque de sextoys. Un produit bien loin des vignettes pour enfants avec des anges ou l'effigie du Christ de l'Allemagne protestante du début du XX^e siècle, où s'est inventée la tradition du célèbre calendrier. Un siècle plus tard, la récupération tous azimuts du concept, par des marques de chocolat, du secteur du luxe ou de spiritueux, peut autant être vue comme une victoire du consumérisme que comme le signe de l'extraordinaire plasticité, à travers l'histoire, de ce moment de l'année où change la texture du temps.

L'Avent, terme attesté depuis le XII^e siècle et lui-même issu du latin *adventus* signi-

fiant « avènement », désigne le temps de l'attente de la venue du Christ que forment les quatre semaines précédant Noël. La période s'insère dans un calendrier sacré plus large. Car le sommet de l'année liturgique qui constitue le 25 décembre est à la fois le « point d'orgue du temps de l'Avent » et la « porte d'entrée de la période des Douze Jours qui [court] jusqu'à l'Epiphanie puis jusqu'à la fête de la Purification de Marie [le 2 février] », précisent les historiens Alain Cabantous et François Walter dans *Noël. Une si longue histoire...* (Payot, 2016).

Si elle est rythmée par les fêtes chrétiennes, il ne faudrait pas la réduire à une période religieuse, prévient Anton Serdeczny, qui a publié en octobre *La Bûche et le gras. Une anthropologie historique de la magie de Noël* (Champ Vallon, 296 pages, 24 euros). Ce spécialiste des traditions non liturgiques et orales préfère parler de « période magico-re-

LE PIVOT DE CETTE PÉRIODE EST LE SOLSTICE D'HIVER, CÉLÉBRÉ DANS DE NOMBREUSES CULTURES, AUQUEL S'EST SUBSTITUÉ NOËL DANS L'EUROPE LATINE

ligieuse » car, comme tout ce qui concerne Noël, le liturgique se plaque sur le vernaculaire, le rite sur la coutume, et la foi officielle sur les superstitions. Cet historien propose une métaphore originale pour résumer ce mois particulier : « Il faut imaginer une courbe en cloche de la puissance magique dont le paroxysme intervient au soir du 24 décembre, à minuit. »

Cette date formalise un seuil décisif, le pivot tellurique constitué par le solstice d'hiver du 21 décembre, célébré dans de nombreuses cultures, comme l'antique fête romaine de Sol invictus (« Soleil vaincu »), à laquelle s'est substitué Noël dans l'Europe latine. Cette bascule s'ancrerait dans une terreur primordiale, à en croire l'écrivain René Barjavel (1911-1985). « C'est la période dont les hommes, si longtemps, ont eu si peur. Le Soleil s'éloigne un peu plus chaque jour. Va-t-il continuer de s'écartier, partir, disparaître, nous abandonnant aux ténèbres et à la mort ? », interrogeait-il dans *Les Fleurs, l'amour, la vie* (1978), considérant les coutumes de cette « nuit la plus longue » comme une manière de faire revenir le soleil, de lui signifier qu'il « ne doit pas abandonner ses enfants ».

Exorciser la crainte du chaos

Son prélude qu'est la période de l'Avent intervient comme une « montée de la courbe du magique où les phénomènes surnaturels se multiplient jusqu'à la nuit de Noël », décrypté Anton Serdeczny. Il y a donc les pratiques répandues, comme le calendrier ou la couronne de l'Avent, que l'on devrait au pasteur luthérien Johann Wichern (1808-1881). Et, hors d'elles, d'innombrables coutumes et croyances consignées par les folkloristes, en terre protestante comme catholique. En Slo-

vaquie et en Bulgarie, on observait jusqu'à peu des cortèges de personnes grimées en ours, en diable ou en homme sauvage « afin d'exorciser la crainte de ces jours de chaos avant la venue de la vie nouvelle », notent Alain Cabantous et François Walter.

En Alsace, on frappe sur les volets des maisons les jeudis pour effrayer les mauvais esprits. En Provence, on fait pousser des lentilles ou du blé à partir de la sainte Barbe, le 4 décembre, rappelant la valeur de présage, et parfois d'induction, que contient l'Avent dans les régions agricoles. « Cette période propice aux changements d'état constitue une ouverture de la matière, dont on cherche à capturer la magie », analyse Anton Serdeczny. Aussi diverses et locales soient-elles, toutes ces coutumes partagent un caractère commun, appuyé cet historien : « Le moment d'entre-deux du solstice génère un déversement de puissance magique car il correspond à un moment d'ouverture des mondes, par le haut et par le bas. »

Les âmes du purgatoire et les figures célestes peuvent descendre, comme les mauvais esprits remonter du royaume des défunt. Ainsi peut se lire l'interdiction de faire la lessive au risque de causer une mort dans la famille, relevée dans le bocage normand, qu'Anton Serdeczny voit comme une précaution face à « tout ce qui peut faire changer d'état » et de ce fait ouvrir une porte où pourraient s'engouffrer des puissances surnaturelles. Tantôt bénéfiques, tantôt maléfiques, ces forces façonnent ce temps si particulier de l'Avent, où s'entremêlent la fébrilité, l'exultation, l'inquiétude. Un « temps du long désir », comme le chante un hymne catholique, où s'expriment les joies et les effrois de la vie. ■

YOUNESS BOUSENNA



CHRONIQUE | PAR PAULINE GROSJEAN

Les relations bilatérales décisives pour la croissance

Le roi est nu. L'utilisation de la puissance économique à des fins géopolitiques, et de la puissance géopolitique à des fins économiques, est désormais une stratégie ouverte et assumée. L'étude de cette relation à double sens (la « géo-économie ») fait son grand retour dans la discipline économique. Alors que le prix Nobel vient de récompenser les recherches sur les moteurs de la croissance économique, la récente étude de Tianyu Fan, doctorant de l'université Yale (*The Geopolitical Determinants of Economic Growth, 1960-2024*), « les facteurs géopolitiques de la croissance économique », Yale Mimeo, non traduit), montre que les facteurs géopolitiques sont un déterminant majeur de croissance, un fait que les économistes avaient jusqu'alors sous-estimé.

Entre 1960 et 2024, estime l'étude, le degré d'alignement géopolitique avec les puissances importantes explique des variations de PIB comprises entre -30 % et +30 % entre les pays. Par exemple, la normalisation des relations internationales après la fin de l'apartheid a contribué, à hauteur de 70 %, à la croissance de long terme de l'Afrique du Sud.

Quantifier le rôle des facteurs géopolitiques dans la croissance se heurtait jusqu'ici à un problème de mesure. Les chercheurs utilisaient surtout le vote d'un pays à l'Assemblée générale des Nations unies comme mesure de son alignement. Mais c'était très imparfait. D'abord, des pays entretenant de piétre relations bilatérales peuvent voter ensemble une résolution sur un pays tiers ; ensuite, les pays votent souvent par bloc régional ou considérations stratégiques ; enfin, le nombre de votes est limité, offrant peu de variabilité temporelle.

Le jeune chercheur a choisi une autre approche. Avec l'aide de l'intelligence artificielle, associée aux moteurs de recherche, il a passé au peigne fin les archives en ligne des médias, des gouvernements et des publications académiques. Il a bâti une base de données détaillée et granu-

laire reflétant, pour chaque pays, la qualité de ses relations bilatérales avec chacun des 192 autres membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) entre 1960 et 2024.

Cette base recense 373 020 événements bilatéraux (résolutions de l'ONU, programmes d'aide, sanctions, déclarations publiques...), assortis d'un indice de conflit ou de coopération. Par exemple, dans la relation bilatérale entre Etats-Unis et Russie en 2022, les sanctions imposées à Moscou après l'invasion de l'Ukraine reçoivent une note de -7,5 ; Joe Biden qualifiant Vladimir Poutine de « criminel de guerre » dans la presse, -5,5 ; l'échange du marchand d'armes russe Viktor Bout avec la joueuse de basket américaine Brittney Griner, +7. Ces scores sont ensuite pondérés par le PIB de chaque pays pour construire un index de performance géo-économique. Ainsi, une mauvaise relation géopolitique avec une grande puissance économique pèse-t-elle plus qu'une relation aussi mauvaise avec un pays de moindre envergure économique.

Poids agrégé comparable

L'évolution des scores moyens distingue trois époques : la guerre froide (1960-1990), avec un monde bipolaire et conflictuel ; la période de mondialisation (1990-2010), où les relations internationales s'améliorent ; la période contemporaine (2010-2024), où elles se dégradent à nouveau, avec une fragmentation politique entre un ensemble occidental, un ensemble Chine-Russie et de nouveaux pôles : l'Inde, la Turquie, le Brésil et le Mexique.

L'étude montre ensuite que la qualité des relations géopolitiques avec les grandes économies a un impact très important sur la croissance économique. Une amélioration du score géo-économique, passant de « hostile » à « coopératif », est associée à une augmentation de plus de 10 % de la croissance économique sur vingt ans. Et le score ne dépend pas seulement de la nature du lien entretenu avec les Etats-Unis : un pays bénéficie tout autant de l'amélioration de ses relations avec d'autres, du moment que leur poids économique agrégé est comparable. Ainsi, suggère cette étude, la relegation géopolitique de l'Europe est intimement liée à son décrochage économique. ■

Pauline Grosjean est professeure d'économie à l'université de Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

LES BRUITS HUMAINS NUISENT AUX BALEINES



LE CHANT PERDU DES BALEINES
de Laurence Paoli,
Actes Sud,
352 pages,
23,50 euros

LIVRE

La pollution sonore est un préjudice déjà sous-estimé pour la santé des populations humaines – le deuxième facteur de risque environnemental en Europe derrière la pollution de l'air, selon l'Organisation mondiale de la santé. Dans *Le Chant perdu des baleines* (Actes Sud, 352 pages, 23,50 euros), Laurence Paoli, autrice d'essais de vulgarisation scientifique sur la nature, nous livre une enquête précise sur les dégâts plus déletères encore qu'occasionnent les bruits humains sur les créatures marines.

Une mise en immersion qui relate l'émergence de la bioacoustique sous-marine, et ses découvertes scientifiques des dernières décennies. Celle du sofar, par exemple, acronyme de *sound fixing and ranging channel*. Ce canal est situé à 150 mètres de profondeur, entre deux couches d'eau, où l'augmentation de la pression « piège » les ondes sonores et les diffuse extraordinairement loin – ce qui permet aux baleines de communiquer sur des milliers de kilomè-

tres. Dans ce registre scientifique, l'autrice détaille les façons qu'ont les cétacés d'émettre et d'entendre des sons à des fréquences qui échappent à l'homme, et de s'en servir « pour se nourrir, repousser des prédateurs, trouver un partenaire, s'orienter et communiquer », notamment par l'écholocalisation. Celle-ci leur permet de trouver leur nourriture, en utilisant l'écho que renvoie leur cible, tout en créant une carte mentale de l'océan.

Sonars et prospection sismique

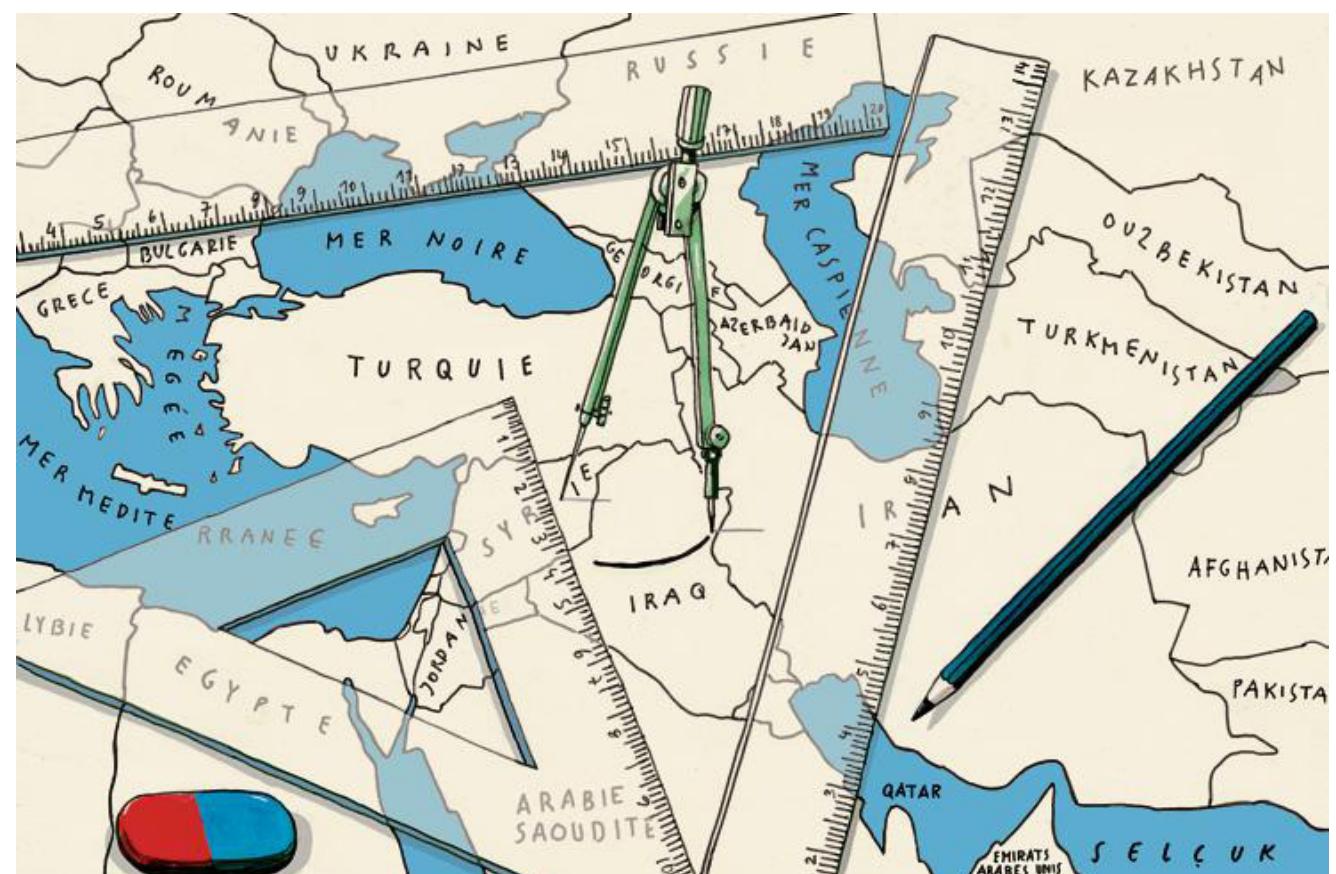
Ce sont ces capacités qui sont attaquées de façon létale par les activités humaines : au premier rang desquelles les sonars basse fréquence des marines militaires. Alors que la marine américaine étend son système de surveillance de sonar aux trois quarts de l'océan mondial, Laurence Paoli en souligne les conséquences : les baleines affolées arrêtent de vocaliser, dévient de leur route migratoire, se regroupent pour « échanger visuellement, puisqu'elles ne peuvent plus le faire oralement ». D'autres sources de pollution so-

nent provoquant la mort, la perte d'audition ou les collisions avec des bateaux sont générées par la prospection sismique, qui utilise des ondes pour détecter des gisements de gaz ou de pétrole, ou le « battage des pieux nécessaires à l'implantation des tout nouveaux parcs éoliens offshore ».

Ce tableau sombre dressé, l'autrice n'en explore pas moins les avancées politiques et techniques visant à atténuer ces méfaits. A l'instar de cette balise mise au point en 2017 par la bioacousticienne Charlotte Curé. En diffusant des vocalisations, ce dispositif a permis d'attirer vers le large une dizaine d'orques qui risquaient de s'échouer dans une baie. Des recherches essentielles, alors que les baleines jouent un rôle majeur dans la préservation de la planète. Ces cétacés engrangeraient au cours de leur existence entre 15 % et 25 % de leur poids en carbone, soit environ 33 tonnes de CO₂. En cela, « elles sont comparables aux séquoias géants en Californie, qui sont des grands réservoirs de carbone ». ■

MARJORIE CESSAC

Redessiner les frontières | PAR SELÇUK





GÉOPOLITIQUE | CHRONIQUE
PAR GILLES PARIS

Transition en Syrie : échapper à la fatalité

LA CHUTE DE BACHAR AL-ASSAD IL Y A UN AN EST LE POINT D'ARRIVÉE, INCERTAIN, D'UN CYCLE DE SOULÈVEMENTS PARTI DE TUNISIE

Le 8 décembre marquera le premier anniversaire de la chute de Bachar Al-Assad en Syrie. La piteuse fuite de ce dernier à Moscou n'a pas seulement sonné la fin de l'une des pires dictatures du Proche-Orient, terreau il est vrai fécond de l'autoritarisme. Elle a également été le point d'arrivée, encore incertain, d'un cycle de soulèvements et de répressions parti de Tunisie, il y a quinze ans, après le choc provoqué par l'immolation d'un jeune vendeur ambulant, Mohamed Bouazizi, alors en butte à l'arbitraire du régime de Zine El-Abidine Ben Ali, en décembre 2010.

Premier exemple de mobilisation horizontale et immédiate par le truchement de réseaux sociaux synonymes de liberté retrouvée, face à des systèmes politiques nord-africains et proche-orientaux verrouillés et exsangues, la vague des « printemps arabes » a déferlé pendant l'année 2011. Elle a déboulonné successivement les potentiels tunisien, égyptien et libyen, mais sans pouvoir offrir en héritage beaucoup plus que leurs pierres tombales. Après un exil peu glorieux pour Zine El-Abidine Ben Ali ; un passage en prison encore plus humiliant pour Hosni Moubarak ; et un lynché sordide pour Mouammar Kadhafi.

Propulsé à la tête de la Syrie une décennie plus tôt, Bachar Al-Assad aurait pu connaître un autre sort s'il avait pu se montrer capable de dépasser un atavisme politique fait de tortures et de culs-de-basse-fosse. C'était évidemment demander l'impossible, comme l'a montré la guerre civile que le président syrien a préféré infliger à son peuple plutôt que de partager le pouvoir. Après le temps des espérances est venu celui de la réaction autoritaire, vite soutenue par les monarchies du Golfe. Ces dernières avaient été échaudées par les succès électoraux de la seule force politique structurée, les partis se revendiquant de l'islam politique, enregistrés lors des élections organisées en Tunisie, en Egypte et en Libye.

Epitaphe paradoxale

Qu'elles appartiennent à la mouvance des Frères musulmans ou bien se rattachent à des courants salafistes, ces formations avaient mis en évidence les limites des mobilisations horizontales citoyennes où les libéraux pouvaient faire entendre leur voix. Que ce cycle se soit achevé en Syrie, il y a un an, par la victoire éclair d'un ancien djihadiste, Ahmed Al-Charaa, qui professe une vision conservatrice de la société syrienne à peine atténuée par la diversité communautaire de cette dernière, apparaît comme une épitaphe paradoxale.

Cinq ans plus tôt, une deuxième vague de mobilisation, au Soudan, au Liban et en Algérie, n'a pas été plus fructueuse que la première. La transition soudanaise ouverte en 2019 a été interrompue dès 2021 par un coup d'Etat militaire de facture classique, qui a dérivé ensuite en guerre fratricide entre officiers putschistes.

Les Libanais qui ont manifesté en masse à partir d'octobre 2019, exaspérés par une crise économique,

APRÈS LE TEMPS DES ESPÉRANCES LIÉ AUX « PRINTEMPS ARABES », EN 2011, EST VENU CELUI DE LA RÉACTION AUTORITAIRE

MÉDIAS : LES VRAIES QUESTIONS DE MACRON

ÉDITORIAL M

La guerre de l'information est déclarée. Dimanche 30 novembre, la presse de Bolloré a lancé une offensive ulcérée contre Emmanuel Macron après son invitation à « labelliser » les sites et les réseaux produisant de l'information selon des règles déontologiques, pour les distinguer des propagateurs de fake news. Les médias détenus par l'industriel conservateur, suivis par l'extrême droite et une partie de la droite – le groupe Bolloré dictant l'agenda des partis, et non l'inverse –, ont aussitôt dénoncé une « dérive liberticide » et une menace sur le « free speech », reprenant les antennes de la galaxie trumpiste, reprochant même au président de la République une « dérive autoritaire ». Une charge telle, bruyante et teintée de mauvaise foi, que le chef de l'Etat a jugé bon de préciser ses propos mardi, dé-

mentant avoir parlé de « label d'Etat », et rappelant qu'il n'avait nullement l'intention de « créer tel ou tel label », « encore moins de ministère de la vérité ».

M. Macron vient de lancer un chantier sur les risques que les réseaux font peser sur la démocratie. Son intérêt pour le sujet est ancien. Dès 2018, échaudé par la « propagande mensongère » jouée par des médias russes (RT et Sputnik) pendant sa campagne, il avait suggéré une loi pour lutter contre les fausses informations propagées en période électorale. Promulgué le 22 décembre 2018, ce texte crée notamment une nouvelle voie de référé civil visant à faire cesser la diffusion de fake news trois mois avant un scrutin. Mais il est difficilement applicable. Dans le même temps, M. Macron avait jugé « intéressante » l'initiative Journalism Trust Initiative de Reporters sans frontières, consistant à faire certifier – par des cabinets d'audit – les organes de presse respectant une déontologie, pour renforcer la confiance dans le journalisme.

Mais, en faisant ses propres recommandations aux professionnels, le chef de l'Etat, qui est aussi un acteur politique, prend le risque de se voir suspecté d'être juge et partie, de vouloir distinguer ou disqualifier, alimentant la défiance des complotistes qu'il entend contrer. Une stratégie contre-productive. M. Macron n'apparaît pas non plus le mieux placé pour porter ce sujet, ayant entretenu avec la presse, qu'il a tou-

jours tenue à distance, une relation de défiance. Dès 2017, il a tenté de choisir les journalistes couvrant ses déplacements. Puis a privilégié ses propres relais (Facebook Live, vidéos tournées par l'Elysée, youtubeurs...), en limitant les accès aux reporters, comme aucun de ses prédécesseurs ne l'avait fait. Préférant la communication à l'explication, il a contourné les journalistes dès qu'il le pouvait. Mis en cause aujourd'hui par les médias Bolloré, il a été le premier à banaliser le rachat du *Journal du dimanche*, incitant ses ministres à lui accorder des entretiens, au nom du pluralisme des médias. Lui et ses conseillers ont également joué aux apprentis sorciers en soignant la vedette de CNews, Pascal Praud, dont ils ont longtemps espéré se faire un allié.

S'il ne semble donc pas être le bon vecteur pour amorcer le débat, M. Macron pose pourtant de vraies questions à dix-huit mois d'une présidentielle qui s'annonce inédite, sous la menace renforcée des algorithmes, ingérences et manipulations afférentes, et le joug d'un groupe Bolloré devenu acteur politique à part entière. Les outils de la riposte, son efficacité aussi, restent à définir. Dans ce combat indispensable contre les fake news, l'éducation et le développement de l'esprit critique aideront sans doute davantage que n'importe quel « label » frappé du sceau d'une institution ou d'une autre, si légitime soit-elle. ■

The advertisement features a large central image of a snowman constructed from two pieces of bread (one for the head and one for the body) and decorated with a carrot nose and black olives for eyes. The snowman sits on a round wooden stool. The background is a plain, light-colored surface. In the top left corner, the logo 'le goût de' is displayed with the tagline 'DESIGN GASTRONOMIE MODE VOYAGE'. In the bottom right corner, there is a caption 'SHOW DEDANS'.

On the right side of the advertisement, there are three smaller images arranged vertically:

- The top image shows two people in winter clothing standing outdoors, with the text 'UALLURE ET LES FORÊTS' below it.
- The middle image shows a snowy mountain landscape with the text 'ARCHITECTURE AU SOMMET' below it.
- The bottom image shows a close-up of a food item in a tray with the text 'SAUTURES REFUGES' below it.

**ÉDITION SPÉCIALE
LE GOÛT DE LA MONTAGNE
À RETROUVER DEMAIN
AVEC LE MONDE**



En ce 3 décembre, journée internationale des personnes en situation de handicap, nous tenions à prendre la plume pour exprimer notre profonde gratitude à toutes les personnes qui ont choisi de nous transmettre leur patrimoine afin de construire une société juste, solidaire et durable.

Certains de nos bienfaiteurs sont aujourd’hui disparus mais nous avons eu la chance de partager une belle histoire avec eux.

